

Rapport final

**Entente 235-664-1
Étude sur la pertinence d'élaborer une norme professionnelle et un programme
d'apprentissage en milieu de travail
pour le métier de technicien en restauration après sinistre**

10 juillet 2009

Présentation d'EnviroCompétences

EnviroCompétences a pour mission de soutenir les employeurs et la main-d'œuvre par la mise en œuvre de projets visant le développement des ressources humaines et des compétences ainsi que la promotion des métiers et professions liés à l'environnement.

Contexte

En octobre 2007, lors du Sommet de Montréal de la NADCA (National Air Duct Cleaners Association) une association regroupant des entreprises du secteur de la qualité de l'air intérieur, EnviroCompétences a été approché par la *Fédération de l'industrie de la restauration après sinistre* (FIRAS) afin que le comité sectoriel lui apporte l'aide nécessaire pour développer les compétences des techniciens en restauration après sinistre et faire valoir ce métier. En février 2008, suite à une assemblée des membres de la FIRAS, le Comité sectoriel a reçu une lettre de leur part exprimant leur grand intérêt à développer et mettre en place un programme d'apprentissage en milieu de travail pour leurs techniciens en restauration après sinistre. Cette lettre, datée du 04 février 2008, explique qu'il est impératif pour leur industrie de poser des actions afin de permettre aux entreprises de former adéquatement leurs techniciens et par le fait même, d'uniformiser les pratiques de travail et de les répandre dans l'ensemble des entreprises du secteur.

Croissance du domaine d'intervention en restauration après sinistre

Les sinistres occasionnent différents problèmes environnementaux qui menacent la santé des populations. Parmi ces problèmes, notons la contamination de l'air intérieur par des champignons et d'autres polluants, la contamination du sol ainsi que la contamination de l'eau. Les changements climatiques que nous connaissons, le vieillissement de nos infrastructures et la préoccupation grandissante de la population quant à la qualité de l'air intérieur sont des facteurs qui ont contribué à l'accroissement de la demande de services de restauration après sinistre.

Problématique

La *Fédération de l'industrie de la restauration après sinistre* (FIRAS) a souligné qu'il n'existe actuellement au Québec aucun programme de formation pour les techniciens oeuvrant en restauration après sinistre. Cette absence de formation rend difficile le recrutement de techniciens qualifiés et pose un problème quant à la qualité des services offerts à la population. De plus, comme en fait état la lettre qu'a envoyée la FIRAS à EnviroCompétences, «la restauration après sinistre est une industrie spécialisée qui exige des notions techniques bien précises, surtout dans les cas d'assèchement et de décontamination. Présentement, le manque de formation des techniciens engendre des coûts de restauration élevés pour les compagnies d'assurances, coûts qui immanquablement se répercutent sur les personnes assurées, en l'occurrence les clients.»

Projet

Suite aux diverses conversations que nous avons eues avec l'administrateur de la *Fédération de l'industrie de la restauration après sinistre*, nous en sommes venus à la conclusion qu'il est impératif de procéder à une étude de pertinence. Ce projet a été entamé en début d'année et nous vous soumettons par la présente le rapport final.

Objectifs du projet

Une étude de pertinence permettra de savoir si, compte tenu de l'ensemble des données recensées, il est pertinent et approprié d'entamer des démarches pour élaborer un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour le métier visé, en accomplissant les diverses étapes menant au PAMT (analyse de métier, profil de compétences, norme professionnelle, outils d'apprentissage, etc.). L'étude de pertinence permettra de détailler la situation générale de l'industrie de la restauration après sinistre et de la main-d'œuvre qui la compose. L'étude de pertinence permettra de voir si le développement des compétences de la main-d'œuvre est une solution aux problèmes vécus par l'industrie. Les conclusions qui seront tirées de l'étude de pertinences viseront aussi à recommander l'option ou les options ainsi que les pistes d'actions qui permettraient de rehausser la qualification des techniciennes et les techniciens en restauration après sinistre, de favoriser la maîtrise des compétences essentielles en regard du métier visé et finalement de reconnaître ce métier.

Clientèle visée

Initialement, lorsque nous avons déposé la demande d'aide financière, les informations dont nous disposions sur l'industrie de la restauration après sinistre au Québec laissaient croire qu'il existe environ 300 entreprises de restauration après sinistre, employant en moyenne 6 techniciennes/techniciens (**1 800 technicien/nes**). Ces entreprises sont réparties dans plusieurs régions du Québec, mais sont fortement concentrées dans les régions de Montréal, Capitale Nationale, Montérégie et Saguenay Lac-St-Jean.

Sommaire du calendrier des rencontres et activités principales réalisées

Plusieurs actions ont été nécessaires afin d'atteindre les objectifs visés. Voici l'ensemble des actions et réunions de travail qui ont été nécessaires.

- ✎ Proposition du projet et demande de financement à la DDCIS : automne 2008;
- ✎ Appel de proposition et rencontres de firmes de consultation pour appuyer EnviroCompétences dans la réalisation de l'étude de pertinence : novembre 2008;
- ✎ Communication et sollicitation des partenaires de l'industrie afin de mieux définir le métier de technicien en restauration après sinistre et pour compléter la proposition de projet à la demande de la DDCIS : novembre 2008;
- ✎ Modifications apportées à la demande de financement initiale : décembre 2008 et janvier 2009
- ✎ Rencontre de démarrage de l'étude de pertinence avec des représentants de l'industrie et le consultant : 11 février 2009;
- ✎ Rédaction, lecture et validation du premier jet du questionnaire d'enquête : février – mars 2009;
- ✎ Rencontre chez le consultant pour effectuer un pré test auprès de cinq entreprises répondantes : mars 2009;
- ✎ Modifications apportées au questionnaire d'enquête et approbation finale : mars 2009;
- ✎ Réalisation de l'enquête auprès de 100 entreprises du secteur de la restauration après sinistre : mars 2009;
- ✎ Début de l'analyse des données recueillies : mars 2009;
- ✎ Dépôt de l'étude de pertinence pour le développement d'un programme d'apprentissage en milieu de travail pour les techniciens en restauration après sinistre: juin 2009
- ✎ Rencontres de validation de l'étude avec des partenaires de l'industrie (16 juin, 2 juillet)

Principaux faits saillants au sujet de l'industrie

Voici quelques éléments très intéressants, ressortis de l'étude de pertinence, au sujet de l'industrie de la restauration après sinistre :

- 100 entreprises de restauration après sinistre ont été sondées. Au total, elles regroupent 967 techniciens en restauration après sinistre. Reporté sur les 147 entreprises du secteur, on peut estimer à environ 1417 le nombre de techniciens en restauration après sinistre.
- 39% des entreprises comptent de 1 à 10 employés
41% des entreprises comptent 11 à 25 employés
20% des entreprises comptent 26 travailleurs et plus
- Les techniciens en restauration après sinistre représenteraient 52% des employés des établissements
- 37% des entreprises comptent cinq techniciens en restauration après sinistre ou moins, alors que 36% en comptent entre six et 10 techniciens et 27% plus de 10
- 46% des techniciens en restauration après sinistre portent d'autres titres tels journalier en sinistre, rénovateur, technicien en service d'urgence...
- 63% des entreprises n'exigent aucune expérience en particulier et 32% demandent une expérience pertinente en rénovation, en construction ou en entretien ménager.
- Le salaire moyen à l'embauche est de 12,14\$
- Tous les techniciens en restauration après sinistre travaillant pour une entreprise de plus de 25 employés ont suivi une formation, comparativement à 74% des techniciens œuvrant dans des entreprises de un à 10 employés.
- Les prévisions d'embauche sont relativement élevées pour les trois prochaines années: 43% des entreprises interrogées affirment qu'elles embaucheront 1 à 3 techniciens et 39% affirment qu'elles embaucheront plus de 3 techniciens.
- Parmi les entreprises qui prévoient embaucher, sept sur dix estiment éprouver beaucoup (45%) ou assez (27%) de difficultés à embaucher.

Faits saillants sur l'intérêt de l'industrie pour l'élaboration et l'implantation d'un PAMT visant les techniciens en restauration après sinistre

Voici quelques faits saillants ressortis de l'étude de pertinence, au sujet de l'intérêt de l'industrie de la restauration après sinistre pour la création d'une norme professionnelle et d'un programme d'apprentissage en milieu de travail pour les techniciens en restauration après sinistre :

- 61% des entreprises trouveraient très intéressant et 32% assez intéressant qu'EnviroCompétences développe un programme d'apprentissage en milieu de travail pour les techniciens en restauration après sinistre. Bref, 93% des entreprises sondées sont favorables au développement d'un programme d'apprentissage en milieu de travail pour les techniciens en restauration après sinistre
- Trois entreprises sur quatre seraient disposées à déléguer un directeur des ressources humaines ou un employé expert à une rencontre de développement ou de validation d'une durée d'une journée

- 86% des entreprises seraient prêtes à libérer un compagnon pour qu'il suive une formation d'une journée et que, par la suite, il forme l'apprenti sur les lieux de travail
- 84% des entreprises interrogées affirment ne voir aucune contrainte ou irritant à certifier les techniciens en restauration après sinistre
- Plus de 90% des techniciens effectuent les tâches suivantes :
 - Nettoyer les fournitures et les lieux de leur contenu (98%)
 - Procéder à l'assèchement et à la décontamination des lieux sinistrés (95%)
 - Procéder au travail de restauration en utilisant les outils et les équipements appropriés (94%)
 - Effectuer l'entretien des équipements (92%)
- Les aptitudes recherchées pour devenir technicien en restauration après sinistre comportent principalement 4 éléments : être débrouillard (89%), être méthodique (84%), avoir des aptitudes manuelles (83%) et avoir le sens de l'organisation (82%).
- 65% des entreprises n'exigent aucune connaissance en particulier pour faire ce métier, 17% exigent des notions de base de la construction de bâtiments et 12 % exigent des notions de base de la mécanique du bâtiment.
- 28% des entreprises exigent que les techniciens aient un diplôme d'études secondaires. 7% demandent une formation de l'institut de certification, d'inspection, de nettoyage et de restauration (IICRC) et 5% exigent une formation spécialisée. 60% des entreprises (6/10) n'exigent aucun diplôme en particulier.
- 82% des techniciens ont suivi une ou des formations au cours de la dernière année.
- Parmi les 100 entreprises sondées, 82 inscriraient au moins 1 techniciens dans les 3 prochaines années.

Commentaires obtenus lors des démarches de validation auprès des partenaires

Une rencontre de validation des résultats obtenus à l'étude de pertinence a eu lieu le 16 juin dernier. Aussi, comme certaines personnes-clé n'étaient pas disponibles pour cette rencontre, 2 rencontres téléphoniques ont eu lieu le 2 juillet. Voici l'ensemble des commentaires reçus lors de ces rencontres :

- Tous sont satisfaits de l'étude de pertinence et y reconnaissent les techniciens en restauration après sinistre (conditions de travail, tâches...)
- Portrait juste de l'industrie (nombre d'entreprise, nombre de travailleurs...)
- On explique certains écarts entre la perception de la situation vécue et les résultats obtenus, par l'influence des plus petites entreprises ou des entreprises en régions plus éloignées (ex : région vs Montréal)
- On appuie les résultats obtenus et on est prêts à aller à l'étape suivante soit la recherche de financement pour le développement d'un programme d'apprentissage en milieu de travail.
- L'ensemble des participants à la rencontre croit qu'il ne faut pas uniquement du coaching, mais qu'on a aussi besoin de formation. Dans plusieurs cas, on exige la certification ICRC pour effectuer les travaux (formation donnée aux Etats-Unis). On voudrait aussi développer une formation sur les lois, sur les normes propres au secteur.

Conclusion et étapes à venir

Les entreprises se sont montrées très enthousiastes à l'égard du développement d'un PAMT et d'une norme professionnelle pour les techniciens en restauration après sinistre. Elles se sont dites prêtes à s'impliquer de différentes façons :

1. En inscrivant des techniciens en grand nombre
2. En libérant des compagnons
3. En déléguant un responsable des ressources humaines ou un employé à une rencontre de développement ou de validation d'une durée d'une journée.

Le fait que les tâches soient relativement uniformes bien définies d'une entreprise à l'autre facilitera sans doute l'ébauche d'un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

L'ensemble des conclusions ressorties de cette étude ainsi que les commentaires obtenus des représentants de l'industrie lors des différentes étapes de validation de l'étude nous porte à croire au bien fondé du développement d'un programme d'apprentissage en milieu de travail destiné aux techniciens en restauration après sinistre. D'ici quelques semaines, nous déposerons une demande d'aide financière pour le développement du programme d'apprentissage en milieu de travail pour les techniciens en restauration après sinistre auprès du Fonds de reconnaissance et de développement des compétences de la main-d'œuvre.

En terminant, nous sommes convaincus qu'un tel enthousiasme de la part de l'industrie représente un gage de réussite pour le développement d'un PAMT.

Budget et réclamation finale

Afin de réaliser ce projet, 19 070\$ a été accordé par la DDCIS. Aussi, voici l'état des dépenses suite à la réalisation de ce projet.

Activités	Montant accordé	Montant dépensé
Coordination	4 000\$	3 998.25\$
Services professionnels	14 000\$	13 198.16\$
Frais de séjour, déplacement et repas	1 070\$	169.51\$
Total	19 070\$	17 365.92\$

Le total des dépenses encourues pour la réalisation de ce projet représente 17 365.92\$. Aussi, comme nous avons déjà reçu 14 303\$ pour ce projet (2 versements : 9535\$ et 4560\$), nous demandons la balance de 3 062.92\$ pour couvrir ces dépenses. Vous trouverez en Annexe C le sommaire complet des dépenses et factures.

Pour obtenir de l'information complémentaire sur le projet, veuillez communiquer avec Stéphanie Trudelle à stephanie.trudelle@envirocompetences.org ou en composant le 514.384.4999, poste 23.

Liste des pièces justificatives présentées

Annexe A : Liste des membres des différents comités de suivi du projet

Annexe B : Feuilles de présence aux rencontres

Annexe C : Sommaire complet des dépenses et factures

Annexe D : Étude de pertinence

Annexe A

Liste des membres des différents comités de suivi du projet

Validation du questionnaire et lancement du projet:

Vincent Bégin, Fourniture Sélect
Martin Morissette, Steamatic Beauce
Annie Pichette, Qualinet






Validation des résultats obtenus à l'étude de pertinence :

Éric Vidal, FIRAS
Nicolas Madore, Sinistre Montréal
Daniel Pellerin, Phoenix environnement
Éric Melançon, Système Paul Davis
Donald Quirion, Groupe urgence sinistre
Martin Morissette, Steamatic Beauce
Annie Pichette, Qualinet

Annexe B

Feuilles de présence aux rencontres

Rencontre du comité de validation de l'étude de pertinence RAS
16 juin 2009

Nom du participant	Fonction Entreprise	Entreprise	Signature
ERIC VIDAL	Directeur Général	FIRAS	
NICKAS VINDAR	Secrétaire	FIRAS / SINISCENTL	
DANIEL BELLEMA	directeur	Firas / Phoenix	
ERIC MELANCON	Président	FIRAS / SYSTEME PAUL DAVIS	
RONALD GUIKION	Président	FIRAS / GLOBE SOLUTIONS	

Annexe C

Sommaire complet des dépenses et factures

Vendredi, le 20 février 2009

Madame Marie- Pier Richard
Chargée de projet
Enviro Compétences inc.
500, boul. Gouin, bureau 206
Montréal, (Québec)
H3L 3S8

FACTURE

Projet: Étude de pertinence pour l'implantation d'un PAMT pour les techniciens en restauration après sinistre

Premier versement (25%) 3 100.00\$

Sous-Total 3 100.00\$

TPS (5%)

155.00\$

TVQ (7.5%)

244.13\$

3 499.13\$

Payable sur réception

2125, rue Jean-Talon Est
Bureau 204, Montréal
(Québec) H2E 1V4
Téléphone: (514) 593-8943
1-800-807-7919
www.envirocomp.com (514) 593-8792
http://www.echosondage.com

chèque 4382
20 mars 09

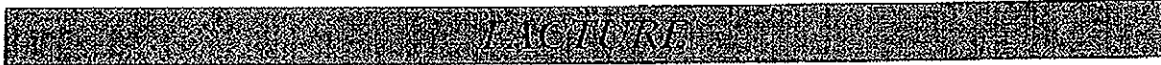
OK projet 40104
Analyse pertinence
Restauration après sin.
2 mars 2009



Facture: 15 079

Mardi, le 18 mars 2009

Madame Marie- Pier Richard
 Chargée de projet
 Enviro Compétences inc.
 500, boul. Gouin, bureau 206
 Montréal, (Québec)
 H3L 3S8



Projet: Étude de pertinence pour l'implantation d'un PAMT pour les techniciens en restauration après sinistre

Deuxième versement (50%) 6 200.00\$

	Sous-Total	6 200.00\$
TPS (5%)		310.00\$
TVQ (7.5%)		488.25\$
		6 998.25\$

Payable sur réception

Chèque 4425 OK 40104

Restauration après sinistre
 Services professionnels

MBP

2125, rue Jean-Talon Est
 Bureau 204, Montréal
 (Québec) H2E 1V4
 Téléphone: (514) 593-8943
 1-800-807-7919
 Télécopieur: (514) 593-8792



Mardi, le 31 mars 2009

Madame Marie- Pier Richard
Chargée de projet
Enviro Compétences inc.
500, boul. Gouin, bureau 206
Montréal, (Québec)
H3L 3S8

FACTURE

Projet: Étude de pertinence pour l'implantation d'un PAMT pour les techniciens en restauration après sinistre

Troisième versement (25%) 3 100.00\$

	Sous-Total	3 100.00\$
TPS (5%)		155.00\$
TVQ (7.5%)		244.13\$
		3 499.13\$

Payable sur réception

chèque 4426
Darement Final
OK 40104
Restauration après sinistre
Services professionnels

PACINI SHERBROOKE
2960 RUE KING OUEST
SHERBROOKE QC

Pacini Sherbrooke
2960 King O
819-821-2654

NUMERO CARTE *****1012
TYPE CARTE VISA 2382
DATE/HEURE 2009/05/13 12:57:32
NUMÉRO REÇU S08644535-001-949-028
PRÉAUTORISATION -----
MONTANT \$14.66

FOURBOIRE

MONTANT TOTAL

17.00

01 APPROUVÉE - 027 NO. AUTOR. 036652
MERCİ

COPIE DU TITULAIRE

MER 13 MAI 2009
ADDITION #356133-1

TABLE #14
CLIENT # 1

1 MIDI MIXTA PASTA \$12.99
T.P.S. \$0.65
T.V.Q. \$1.02
TOTAL \$14.66

T.P.S # 144071321RT0001
T.V.Q # 1088280080 TQ0001

S.V.P PAYER A VOTRE SERVEUR
MERCİ ET AU PLAISIR DE VOUS
SOURIRE ENCORE

Heure: 12:49 1 CLIENT
2 ADDITIONS

DEJEUNER 7 JOURS

VOUS AVEZ ETE SERVI
PAR : VALERIE

ok Steph

13-05-09

40104 / repas

Annexe D

Étude de pertinence pour le développement d'un programme d'apprentissage en milieu de travail pour les techniciens en restauration après sinistre

*Étude de pertinence pour le développement
d'un programme d'apprentissage en milieu de travail
pour les techniciens en restauration après sinistre*

Mai 2009

Réalisé par :



Pour le compte de :



TABLE DES MATIÈRES

COMPRÉHENSION DU MANDAT	1
MÉTHODOLOGIE	2
CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON ET INTERLOCUTEUR VALABLE.....	2
NOMBRE D'ENTREVUES RÉALISÉES, TAUX DE RÉPONSE ET MARGE D'ERREUR.....	2
CALENDRIER DES ENTREVUES	3
ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE.....	3
TABLEAUX STATISTIQUES.....	3
PRÉ-TEST	3
RAPPORT.....	3
RÉSULTATS	4
1. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES	4
1.1 ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT	4
1.2 RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT.....	5
1.3 TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT.....	6
2. SITUATION DES TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE	7
2.1 NOMBRE DE TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE	7
2.2 TITRES PORTÉS PAR LES TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE.....	8
2.3 FONCTIONS PRINCIPALES DES TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE.....	9
2.4 EXIGENCES POUR LA FONCTION DE TECHNICIEN EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE	10
2.4.1 Aptitudes.....	10
2.4.2 Connaissances.....	11
2.4.3 Diplômes	12
2.4.4 Expérience.....	13
2.5 SALAIRE DES TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE À L'ENTRÉE.....	14
2.6 DEGRÉ DE COMPÉTENCE DES TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE.....	15
2.7 FORMATION REÇUE	16
3. EMBAUCHE ET RÉTENTION DES TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE	17
3.1 EMBAUCHE DES TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE.....	17
3.1.1 Prévission d'embauche – 3 prochaines années	17
3.1.2 Difficultés d'embauche des techniciens en restauration après sinistre	18
3.1.3 Raisons pour lesquelles on éprouve des difficultés d'embauche	19
3.2 RÉTENTION DES TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE	20
3.2.1 Difficultés de rétention des techniciens en restauration après sinistre.....	20
3.2.2 Raisons pour lesquelles on éprouve des difficultés à garder les employés	21
4. NOTORIÉTÉ D'ENVIROCOMPÉTENCES	22

TABLE DES MATIÈRES (Suite)

5. INTÉRÊT DES ENTREPRISES POUR UN PAMT	23
5.1 NOTORIÉTÉ DU PAMT.....	23
5.2 INTÉRÊT POUR UN PAMT	24
5.3 RETOMBÉE LA PLUS INTÉRESSANTE POUR L'ENTREPRISE.....	25
5.3.1 Deux retombées les plus intéressantes	26
5.4 INTÉRÊT À CE QUE ENVIROCOMPÉTENCES DÉVELOPPE UN PAMT	27
5.5 LIBÉRATION D'UN COMPAGNON	28
5.6 IRRITANTS OU CONTRAINTES À CERTIFIER DES TECHNICIENS.....	29
5.7 FONCTIONS (TÂCHES) DU TECHNICIEN À DÉVELOPPER.....	30
5.8 INTÉRÊT À INSCRIRE DES TECHNICIENS EN RESTAURATION APRÈS SINISTRE ET NOMBRE QUE L'ON INSCRIRAIT.....	31
5.9 FAÇON DONT ON DEVRAIT ADAPTER OU MODIFIER LE PROGRAMME.....	33
5.10 DISPOSITION À DÉLÉGUER LE DIRECTEUR DES RH OU L'UN DES EMPLOYÉS EXPERT.....	34
5.11 INTÉRÊT À OBTENIR PLUS D'INFORMATION SUR LE PAMT.....	34
6. INTÉRÊT PERÇU DES TECHNICIENS POUR UN PAMT	35
6.1 ASPECT LE PLUS INTÉRESSANT POUR LE TECHNICIEN	35
6.2 DEUX ASPECTS LES PLUS INTÉRESSANTS POUR LES TECHNICIENS	36
6.3 PROPORTION DE TECHNICIENS EN RESTAURATION APRES SINISTRE QUI S'INSCRIRAIENT	37
CONCLUSIONS	38

ANNEXE 1 : Tableaux statistiques

ANNEXE 2 : Questionnaire

C O M P R É H E N S I O N D U M A N D A T

- q Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (EnviroCompétences), qui représente les différents partenaires patronaux, syndicaux et gouvernementaux de l'industrie, a pour mandat de favoriser une concertation des partenaires privés et publics de l'industrie autour d'un objectif commun de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.

- q Dans ce contexte, la Fédération de l'industrie de la restauration après sinistre (FIRAS) a contacté EnviroCompétences et lui a exprimé un grand intérêt à développer et mettre en place un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour les techniciens en restauration après sinistre. En effet, l'industrie croît rapidement et les entreprises doivent s'adapter et embaucher de plus en plus de techniciens afin de répondre à la demande. Or, selon la Fédération, il n'existe actuellement au Québec aucun programme de formation pour les techniciens oeuvrant en restauration après sinistre. Cette lacune rend difficile le recrutement de techniciens qualifiés et pose un problème quant à la qualité des services offerts à la population. Il est donc impératif pour l'industrie de poser des actions afin de permettre aux entreprises de former adéquatement leurs techniciens et par le fait même, d'uniformiser les pratiques de travail dans l'ensemble des entreprises du secteur.

- q Avant de développer un PAMT et tel qu'édicté par la « Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre », une enquête doit être réalisée afin de démontrer clairement sa pertinence. Elle doit englober un nombre significatif d'entreprises afin de satisfaire, entre autres aux trois aspects suivants :

- Ø le nombre d'entreprises qui s'engagent à participer au développement d'un PAMT, notamment en déléguant leur directeur des ressources humaines ou l'un de leurs employés expert à une rencontre de développement ou de validation;
- Ø la mesure du nombre d'employés travaillant à cette fonction dans l'ensemble du Québec;
- Ø la mesure du nombre d'entreprises s'engageant à utiliser la formation ou les outils qui seront développés.

MÉTHODOLOGIE

Constitution de l'échantillon et interlocuteur valable

- q Notre échantillon de départ était constitué des coordonnées de 336 entreprises oeuvrant (ou censées œuvrer) en restauration après sinistre.
- q Selon la taille de l'entreprise, nous avons surtout parlé à des propriétaires ou des copropriétaires (34 entrevues) et des présidents (21 entrevues). Quarante-deux autres entrevues ont été réalisées auprès de personnes exerçant diverses fonctions de travail, telles que vice-président (5 mentions), directeur des ressources humaines (5 mentions), chargé de projets (4 mentions), directeur général (3 mentions), directeur des opérations (2 mentions), contrôleur (2 mentions), adjoint administratif (2 mentions), secrétaire administrative (2 mentions), commis de bureau (1 mention), comptable (1 mention), coordonnateur de production (1 mention), directeur des opérations (4 mentions), gérant (1 mention), directrice adjointe (1 mention) et divers titres de directeur (8 mentions). Trois n'ont pas voulu dévoiler leur titre.

Nombre d'entrevues réalisées, taux de réponse et marge d'erreur

- q Des 336 entreprises rejointes, 189 se sont avérées hors échantillon pour les raisons suivantes : il ne s'agit pas d'une entreprise oeuvrant en restauration après sinistre (137 entreprises), la ligne n'est plus en service (19 entreprises), les numéros sont en double (11 entreprises), il s'agit de numéros résidentiels (10 entreprises), personne ne comprend le français (6 entreprises), il s'agit d'un numéro de télécopieur (6 entreprises).
- q Nous disposons donc au total des coordonnées valides de 147 entreprises. De ce nombre, 100 ont répondu au sondage, ce qui correspond à un excellent taux de réponse de 68 %¹. Voici les raisons pour lesquelles les 47 autres entreprises éligibles n'ont pas participé à l'enquête :

¹ Tout au long du rapport, nous ferons des extrapolations sur les 147 entreprises, en prenant pour acquis que les 47 entreprises non participantes ont le même profil que les 100 autres.

Ø Refus de participer :	26 entreprises
Ø Pas de réponse, rendez-vous :	20 entreprises
Ø Entrevue incomplète :	1 entreprise

- q Un échantillon de 100 entreprises génère une marge d'erreur maximale de $\pm 5,6$ %, à un seuil de confiance de 95 %.

Calendrier des entrevues

- q Les entrevues se sont déroulées entre le 17 mars et le 15 avril 2009.

Élaboration du questionnaire

- q Le questionnaire a été conçu par Écho Sondage et approuvé par le CSMO.

Tableaux statistiques

- q Vous trouverez en annexe les résultats statistiques détaillés, croisés par une bannière socio-économique.

Pré-test

- q Afin de s'assurer de la bonne compréhension de chacune des questions et de la fiabilité des dimensions, un pré-test a été réalisé auprès de quelques entreprises. Des ajustements ont été apportés au questionnaire par la suite afin d'assurer la bonne compréhension des questions.

Rapport

- q Le rapport est composé des sections suivantes :

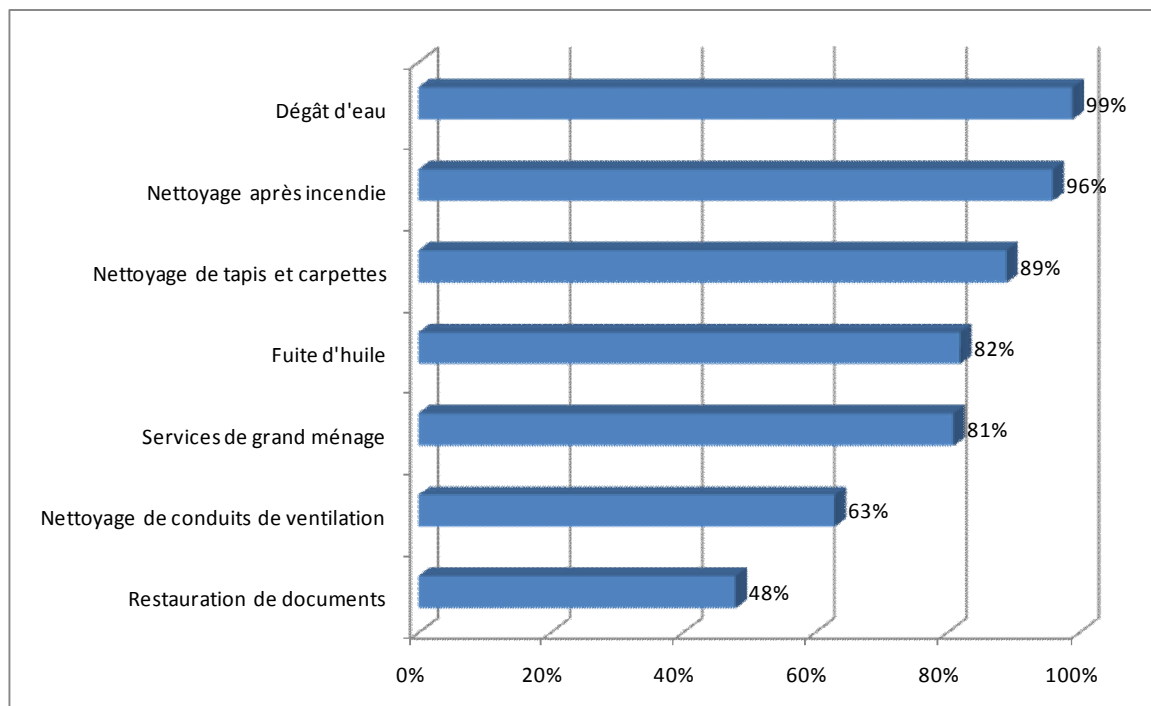
1. Profil socio-économique des entreprises
2. Situation des techniciens en restauration après sinistre
3. Embauche et rétention des techniciens en restauration après sinistre
4. Notoriété d'EnviroCompétences
5. Intérêt des entreprises pour un PAMT
6. Intérêt perçu des techniciens pour un PAMT

- q Le rapport fait également état, quand il y a lieu, des différences selon les diverses caractéristiques socio-économiques des entreprises comme la taille ou la région.

RÉSULTATS

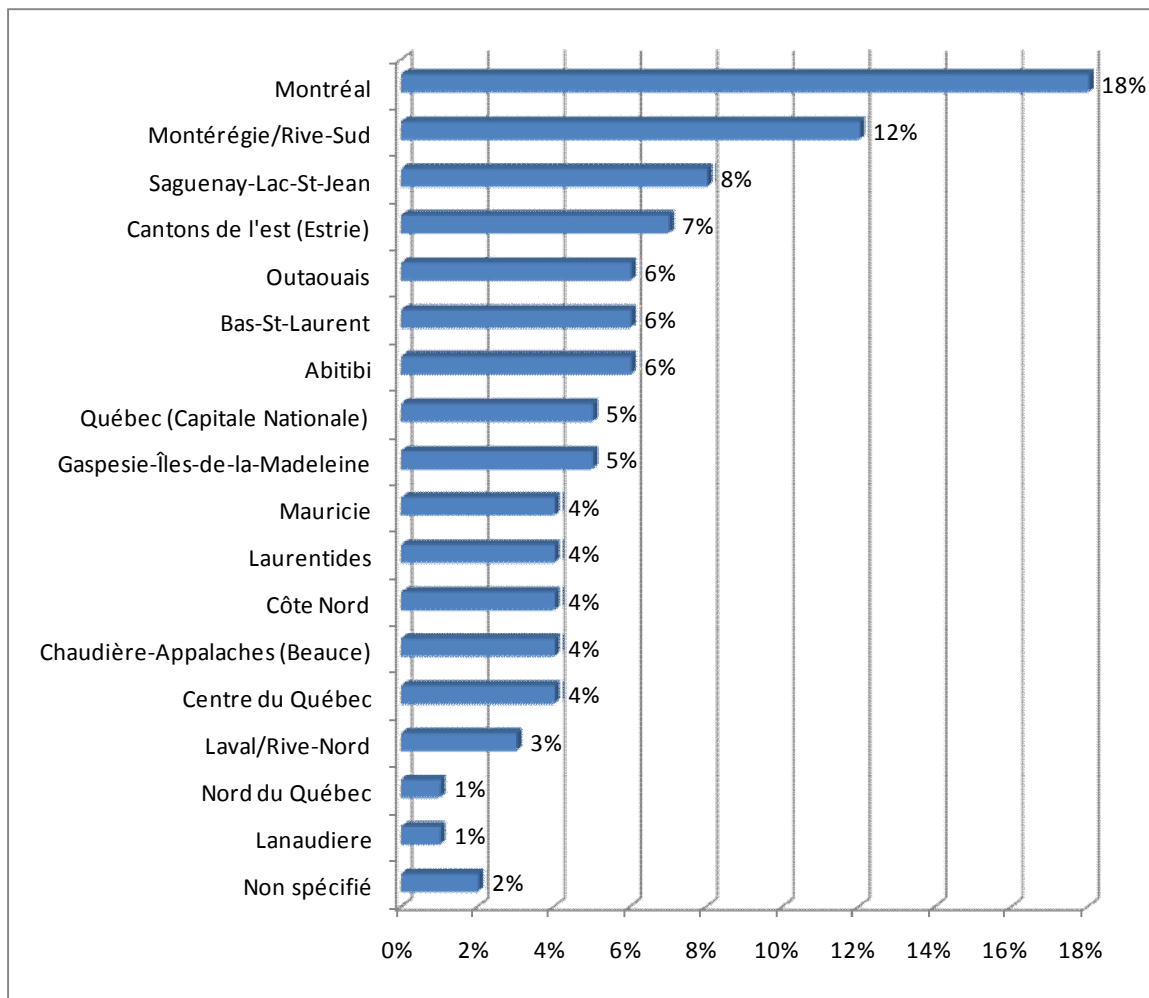
1. Profil socio-économique des entreprises

1.1 Activité de l'établissement



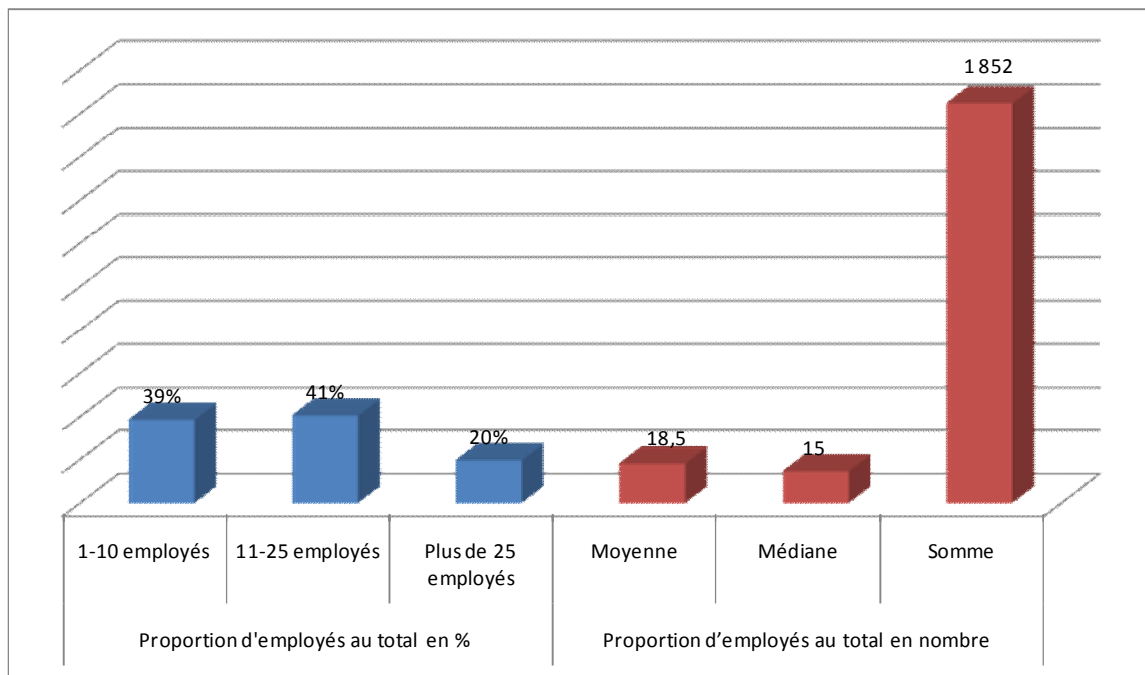
- ❑ Les établissements rejoints interviennent lors de différents types de sinistres, soit les dégâts d'eau (99 % des entreprises interrogées), le nettoyage après incendie (96 %), le nettoyage de tapis et carpettes (89 %), les fuites d'huile (82 %), le service de grand ménage (81 %), le nettoyage de conduits de ventilation (63 %) et la restauration de documents (48 %).
- ❑ Les entreprises ont également mentionné d'autres types d'intervention, les plus fréquentes étant le contrôle des odeurs (14 %), les scènes de crime, les suicides et les accidents d'automobile (11 %), la construction, la rénovation, la démolition (9 %) et la décontamination, la désinfection (6 %).

1.2 Région de l'établissement



- q Les entreprises interrogées sont réparties dans toutes les régions du Québec : 18 % sont situées sur l'île de Montréal, 12 % dans la région de la Montérégie/Rive-Sud, 8 % au Saguenay-Lac-St-Jean, 7 % dans les Cantons de l'Est et 6 % en Outaouais, dans le Bas-St-Laurent et en Abitibi. Les autres établissements sont disséminés dans les dix autres régions québécoises.
- q Pour la suite du rapport, certaines régions seront combinées afin de faciliter l'analyse. La région de Montréal Métropolitain (Montréal, Laval/Rive-Nord et Montérégie/Rive-Sud) constituera 33 % des établissements, la région de Québec (Capitale Nationale, Charlevoix et Chaudière-Appalaches) en représentera 9 %, les régions dites périphériques (Laurentides, Lanaudière, Centre-du-Québec, Cantons de l'Est, Mauricie et Outaouais) en regrouperont 28 % et les régions ressources (Abitibi, Bas-St-Laurent, Saguenay-Lac-St-Jean, Gaspésie-Ile-de-la-Madeleine, Nord du Québec et Côte-Nord) en constitueront 30 %.

1.3 Taille de l'établissement



- q Près de 40 % des entreprises comptent entre 1 et 10 employés (39 %), alors qu'une même proportion (41 %) en compte entre 11 et 25 employés, les autres (20 %) ayant 26 employés ou plus. En moyenne, chaque entreprise regroupe 18,5 employés, alors que la moitié (médiane) en compte 15 ou moins.
- q Au total, les 100 entreprises consultées emploient 1852 employés. Si on émet l'hypothèse que les 47 entreprises non rejointes ont un profil « moyen » semblable aux 100 autres, l'industrie compterait 2722 employés au total².

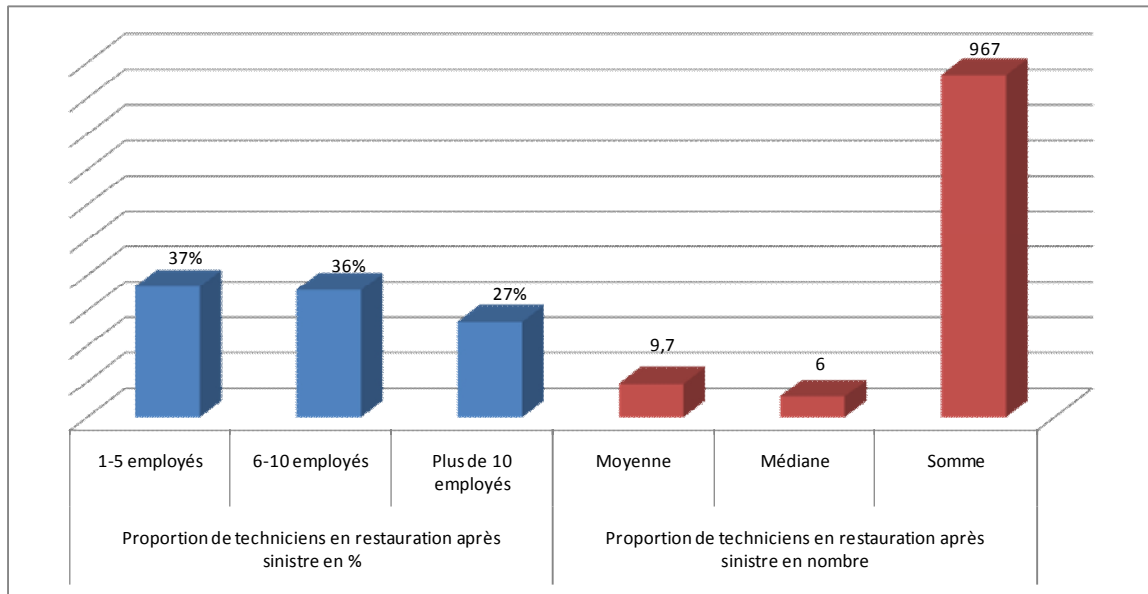
Tendances selon la région

- q Les entreprises de la région de Québec comptent en moyenne 33 employés, alors que celles des régions périphériques n'en comptent que 13. Les entreprises du grand Montréal se situent entre ces deux pôles (19 employés en moyenne).

² En émettant une seconde hypothèse, à savoir que les 147 entreprises représentent l'univers de l'industrie de la restauration après sinistre.

2. Situation des techniciens en restauration après sinistre

2.1 Nombre de techniciens en restauration après sinistre

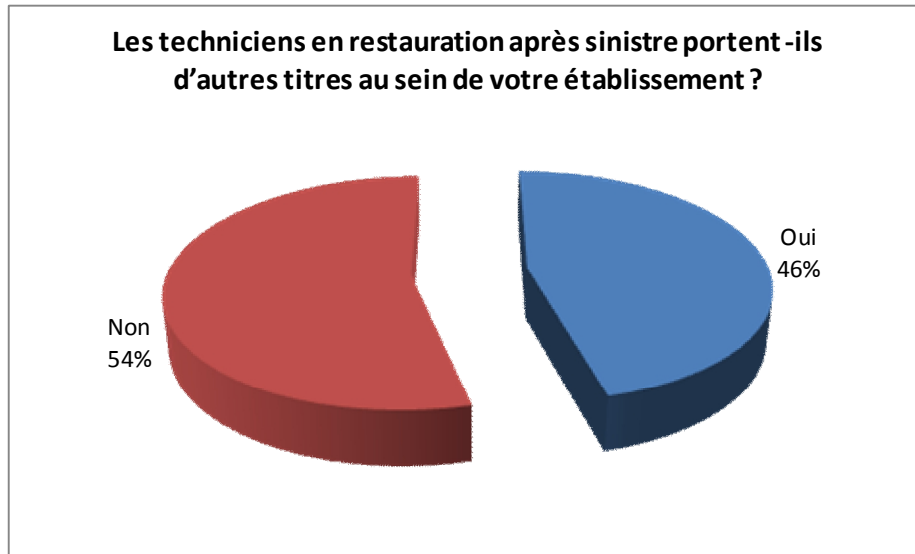


- Trente-sept pour cent (37 %) des entreprises comptent cinq techniciens en restauration après sinistre ou moins, alors que 36 % en comptent entre six et 10 techniciens et 27 %, plus de 10.
- Les entreprises comptent en moyenne 9,7 techniciens en restauration après sinistre. Toutefois, la moitié (médiane) en compte 6 ou moins. Au total, les 100 entreprises en regroupent 967, ce qui, reporté sur les 147 entreprises (incluant les 47 entreprises qui n'ont pas pris part au sondage), équivaldrait à 1417.
- Les techniciens en restauration après sinistre représenteraient donc plus de la moitié (52 %) des employés des établissements (967 / 1852).

Tendances selon la région

- Tout comme pour le nombre d'employés au total, les entreprises de la région de Québec emploient plus de techniciens que celles des autres régions. Elles emploient en effet 21,7 techniciens, comparativement à 10,7 à Montréal, à 8,1 dans les régions périphériques et à 6,4 dans les régions ressources.

2.2 Titres portés par les techniciens en restauration après sinistre

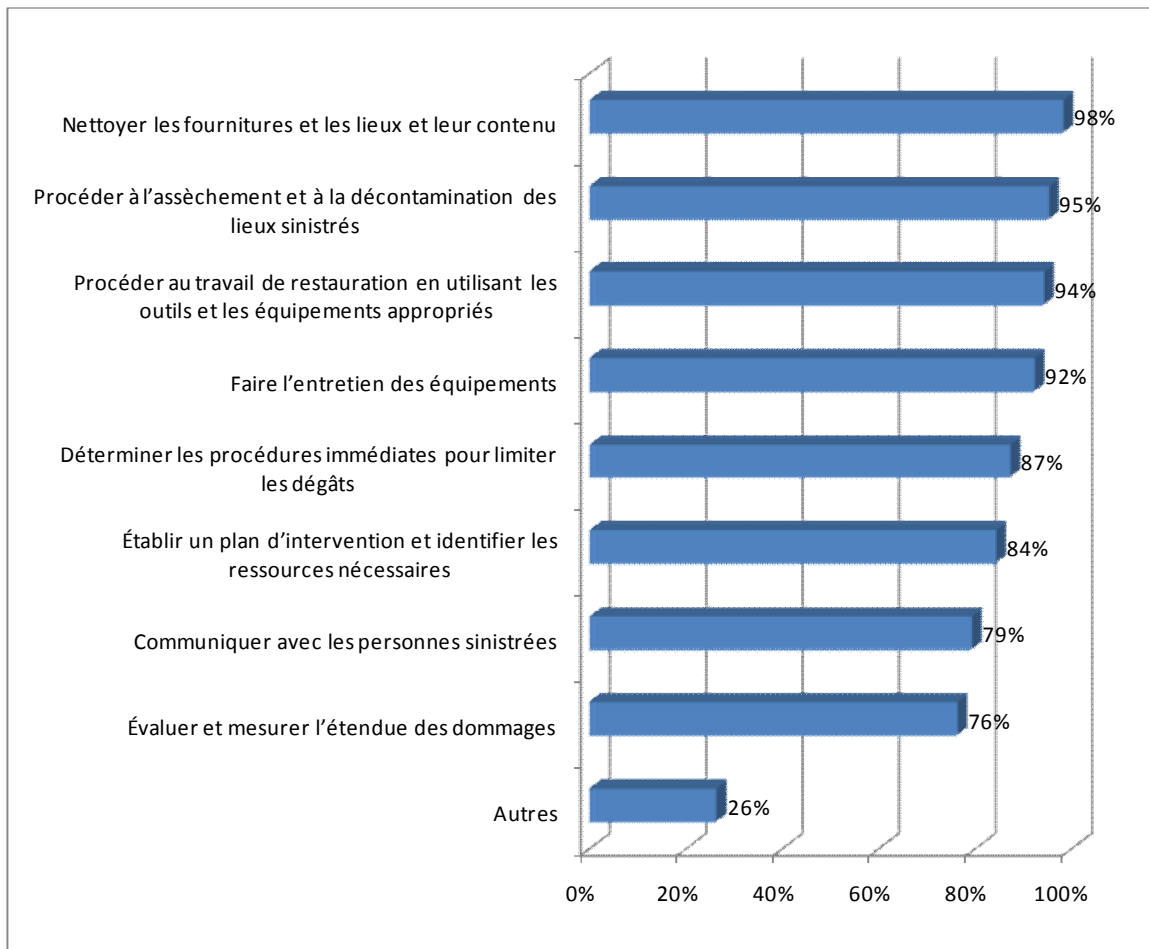


- q Près de la moitié (46 %) des techniciens en restauration après sinistre portent d'autres titres³ :

- Ø neuf ont des titres liés à des postes de supervision : chef d'équipe (3 mentions), gérant de chantier (1), directeur des opérations (1), contremaître (1), superviseur d'urgences (1), président (1), propriétaire (1);
- Ø 14 ont un titre de technicien autre que « restauration après sinistre » : technicien en nettoyage/nettoyeur général (6), technicien « tout court » (5), technicien en service d'urgence (2) et technicien en électronique (1);
- Ø On retrouve une collection d'autres titres tels que : journalier en sinistre ou rénovation (11), menuisier, rénovateur (6), équipe volante (4), nettoyeur de tapis (3), concierge/conciergerie générale (3), entretien ménager commercial et résidentiel (3), ventilation (2), préposé au contenu, préposé au sinistre (2).

³ On trouve plus d'appellations que de techniciens puisque certains portent plus d'un titre.

2.3 Fonctions principales des techniciens en restauration après sinistre



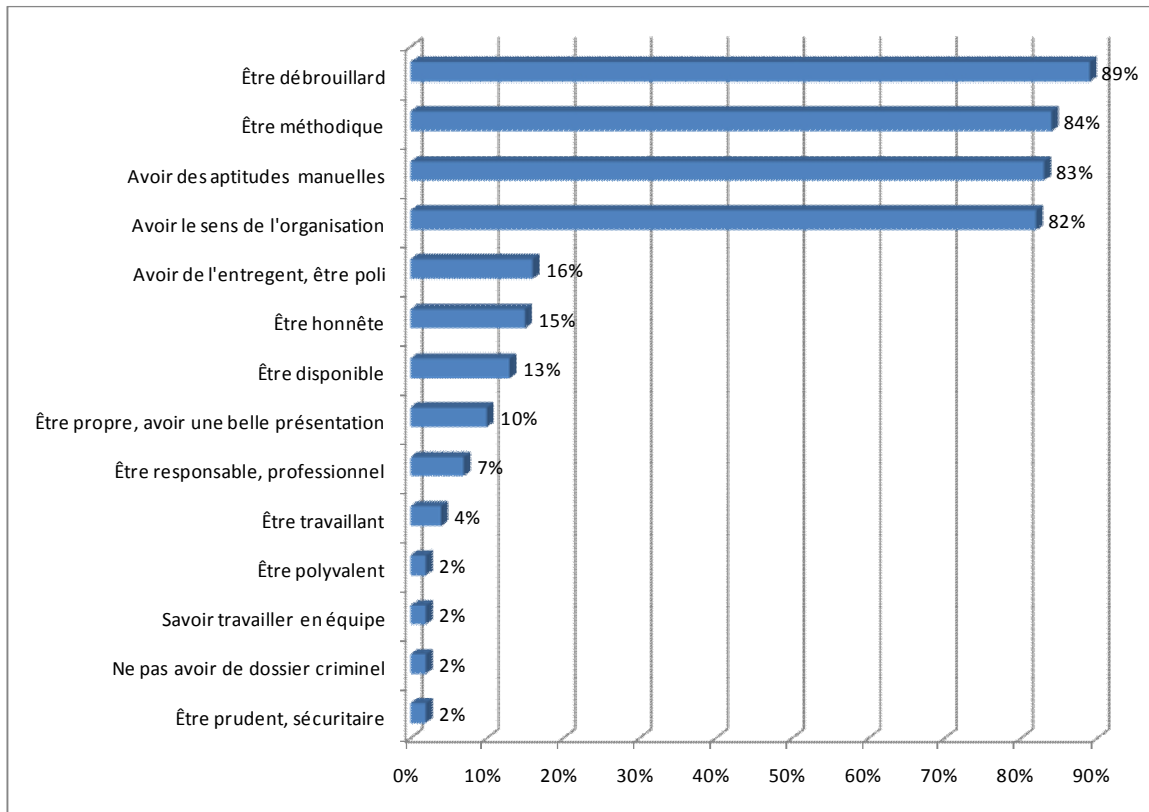
q Les techniciens en restauration après sinistre font pour la plupart les tâches que l'on avait désignées au préalable. D'ailleurs, plus de 90 % des techniciens effectuent les tâches suivantes :

- ∅ nettoyer les fournitures et les lieux de leur contenu (98 %);
- ∅ procéder à l'assèchement et à la décontamination des lieux sinistrés (95 %);
- ∅ procéder au travail de restauration en utilisant les outils et les équipements appropriés (94 %);
- ∅ effectuer l'entretien des équipements (92 %).

q Le fait que les tâches soient relativement uniformes et bien définies d'une entreprise à l'autre facilitera sans doute l'ébauche d'un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

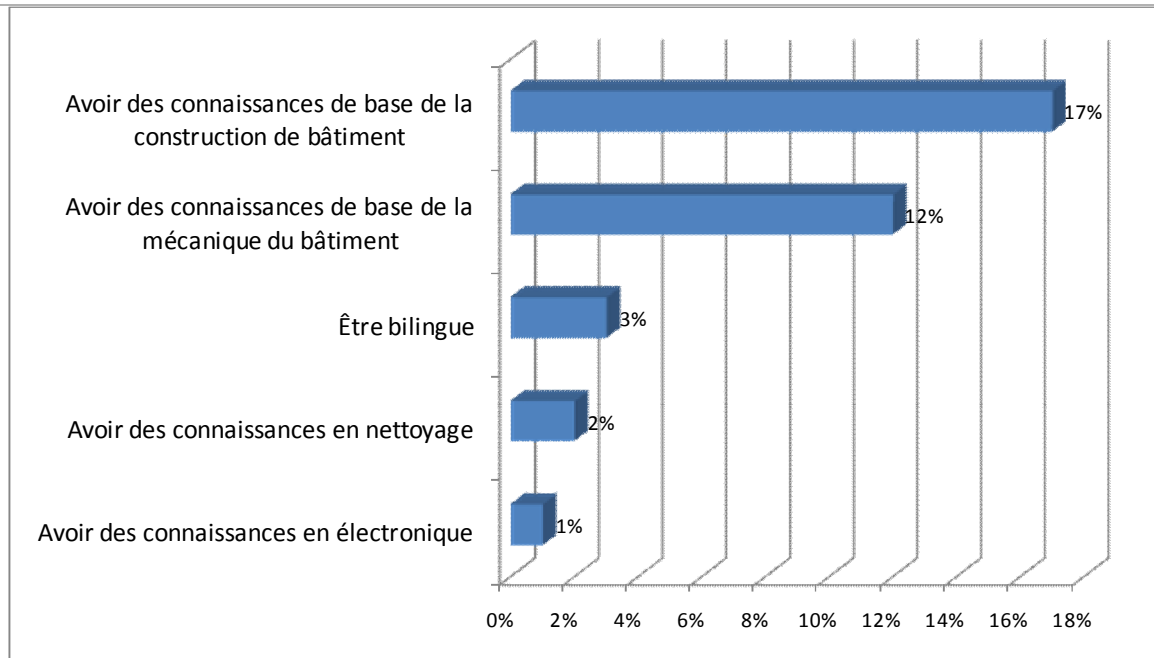
2.4 Exigences pour la fonction de technicien en restauration après sinistre

2.4.1 Aptitudes



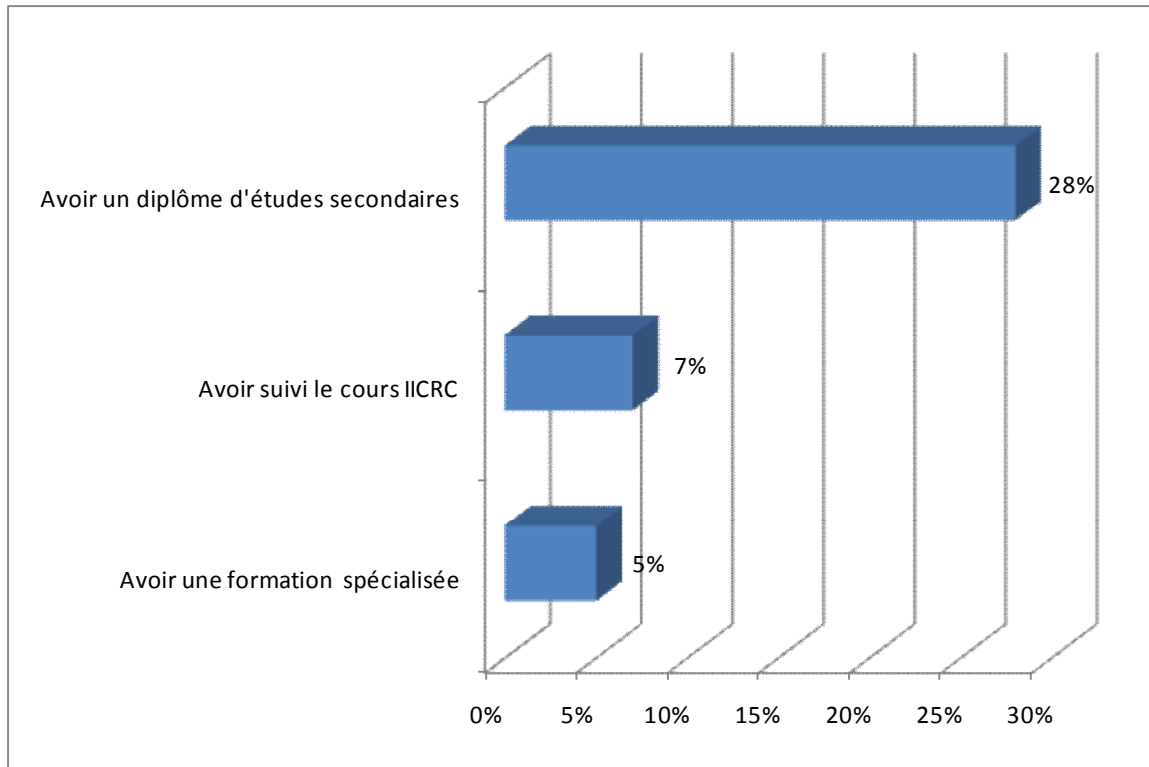
- q Selon les personnes interrogées, les aptitudes recherchées pour devenir un technicien en restauration après sinistre comportent principalement quatre éléments : être débrouillard (89 %), être méthodique (84 %), avoir des aptitudes manuelles (83 %) et avoir le sens de l'organisation (82 %).
- q On recherche également des aptitudes en lien avec le service à la clientèle : avoir de l'entregent, être poli (16 %), être propre, offrir une belle présentation (10 %).
- q Enfin, certaines entreprises insistent sur des qualités de probité et de disponibilité : être honnête (15 %), être disponible (13 %), être responsable, professionnel (7 %).

2.4.2 Connaissances



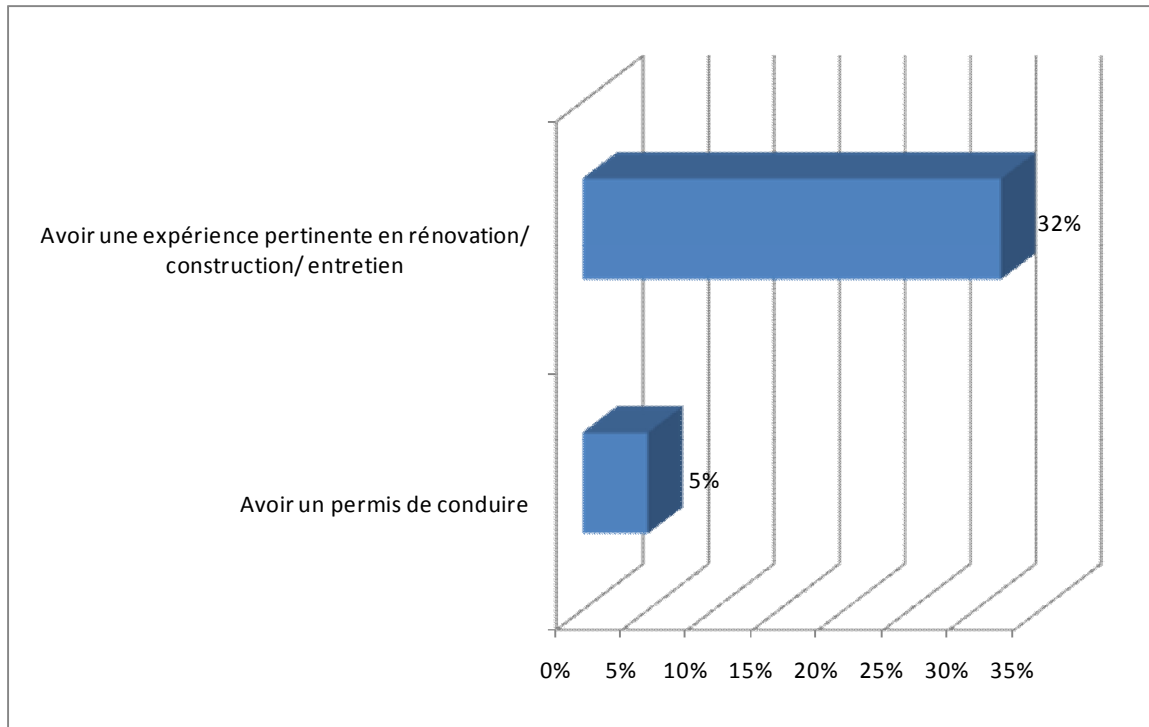
- q En plus des aptitudes évoquées précédemment, certaines entreprises exigent des connaissances, telles que des notions de base de la construction de bâtiment (17 %) ou des notions de base de la mécanique du bâtiment (12 %).
- q Les deux tiers (65 %) n'exigent aucune connaissance en particulier.

2.4.3 Diplômes



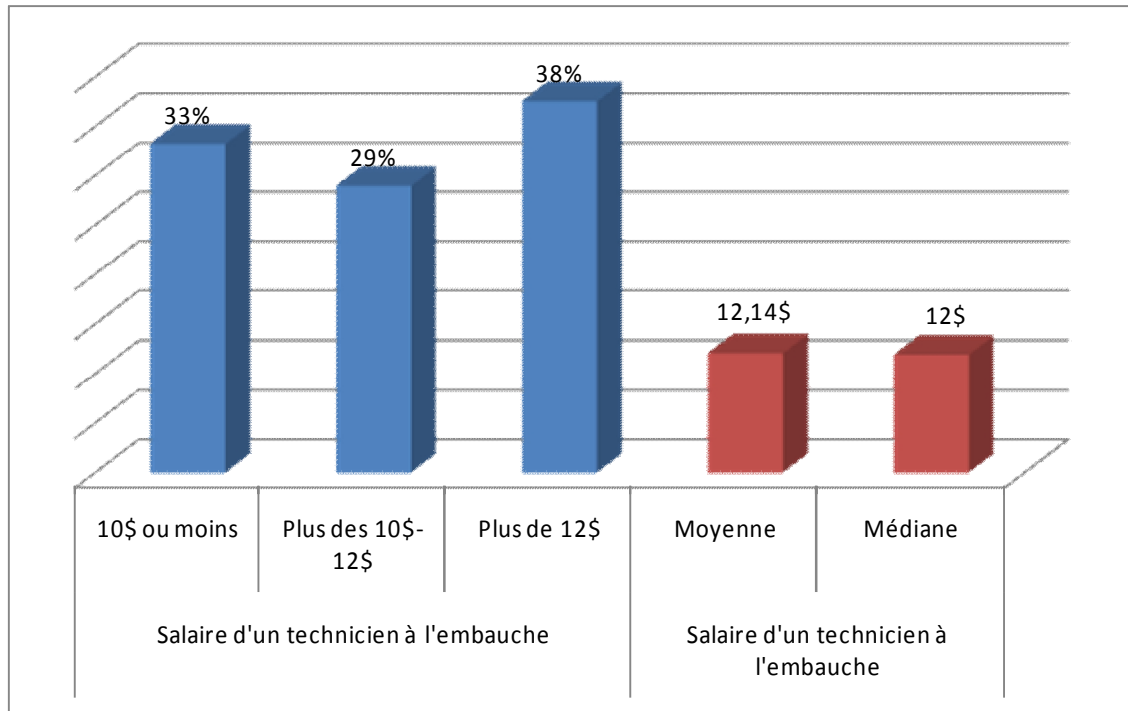
- q Pour être technicien en restauration après sinistre, un peu plus du quart des entreprises (28 %) exigent un diplôme d'études secondaires. Sept pour cent (7 %) demandent une formation de l'institut de certification, d'inspection, de nettoyage et de restauration (IICRC) et une autre proportion de 5 % exigent une formation spécialisée.
- q Six entreprises sur dix (60 %) n'exigent aucun diplôme en particulier.

2.4.4 Expérience



- q Le tiers des entreprises (32 %) demandent une expérience pertinente en rénovation, en construction ou en entretien ménager. Cinq pour cent (5 %) exigent le permis de conduire.
- q Plus de six entreprises sur dix (63 %) n'exigent aucune expérience en particulier.

2.5 Salaire des techniciens en restauration après sinistre à l'entrée

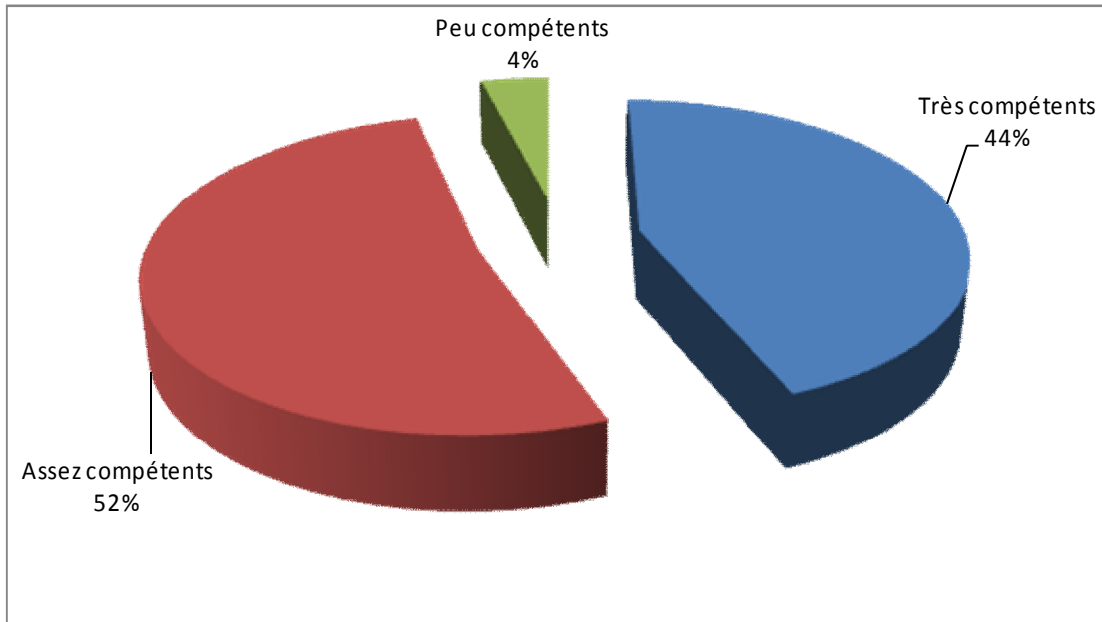


- q Le salaire du technicien en restauration après sinistre à l'entrée se situe à 10 \$ ou moins dans le tiers des entreprises (33 %), entre 10,01 \$ et 12 \$ dans 29 % de celles-ci et à plus de 12 \$ dans 38 % des cas. Le salaire moyen à l'embauche est de 12,14 \$, la moitié (médiane) versant un salaire de 12 \$ ou moins.

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- q Le salaire moyen à l'embauche ne varie presque pas d'une région à l'autre, le salaire le plus élevé (Montréal Métropolitain) étant de 12,40 \$ et le plus bas (Québec et périphérique) se situant à 11,80 \$.
- q Le salaire varie également très peu selon que l'entreprise compte entre un et 10 employés (12,40 \$), entre 11 et 25 employés (12 \$) ou plus de 25 employés (12 \$).

2.6 Degré de compétence des techniciens en restauration après sinistre

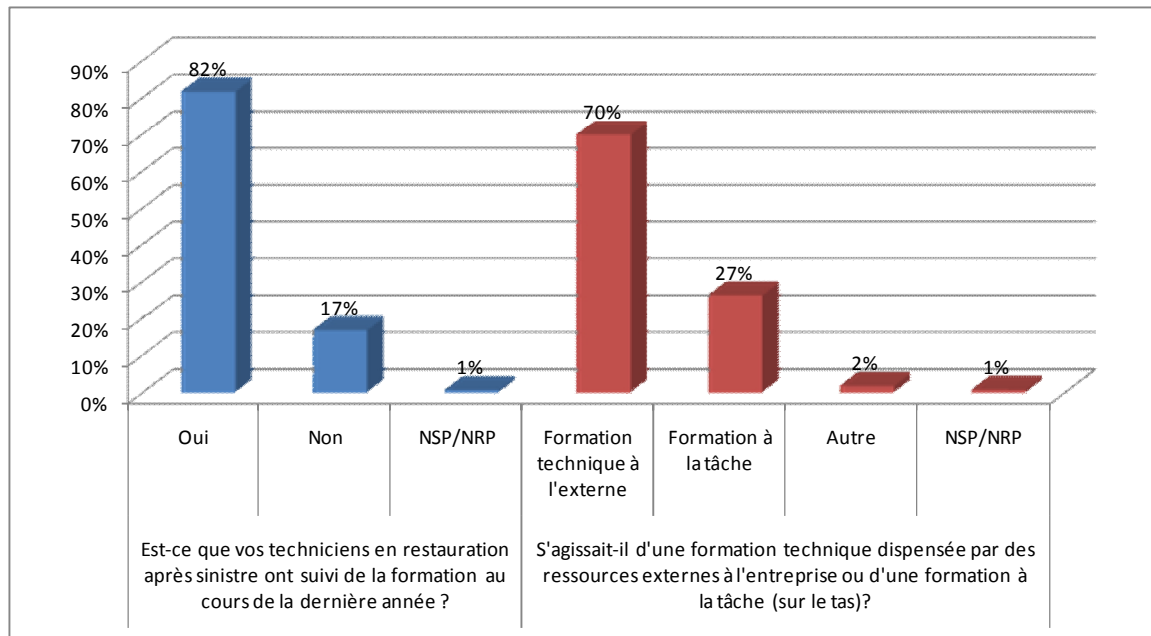


- q Les techniciens en restauration après sinistre sont jugés très (44 %) ou assez (52 %) compétents par la presque totalité des personnes interrogées.

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- q Les employés des régions de Québec et de Montréal sont jugés très ou assez compétents par 100 % des entreprises, tandis que ceux des autres régions le sont par 93 % des entreprises.

2.7 Formation reçue



- q Plus de quatre techniciens sur cinq (82 %) ont suivi une formation au cours de la dernière année.
- q Il s'agissait dans la plupart des cas de formations techniques dispensées par des ressources externes (70 %). La grande majorité des formations étaient dispensées par Fourniture Sélect (des formations accréditées IICRC) ou par le Groupe Urgence Sinistre.

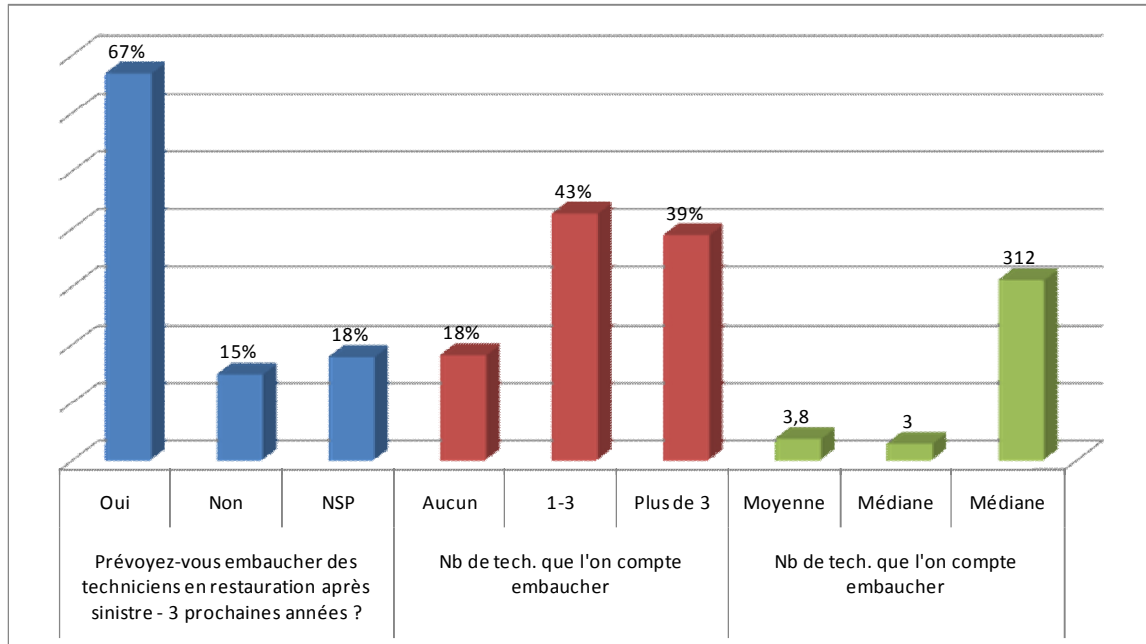
Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- q Les entreprises des régions périphériques sont plus nombreuses à avoir offert de la formation à leurs techniciens (93 %), alors que celles de la région de Montréal sont celles qui ont offert de la formation en moins grand nombre (73 %).
- q Tous les techniciens en restauration après sinistre travaillant pour une entreprise de plus de 25 employés ont suivi une formation, comparativement à 74 % des techniciens œuvrant dans des entreprises de un à 10 employés.

3. Embauche et rétention des techniciens en restauration après sinistre

3.1 Embauche des techniciens en restauration après sinistre

3.1.1 Prévision d'embauche – 3 prochaines années

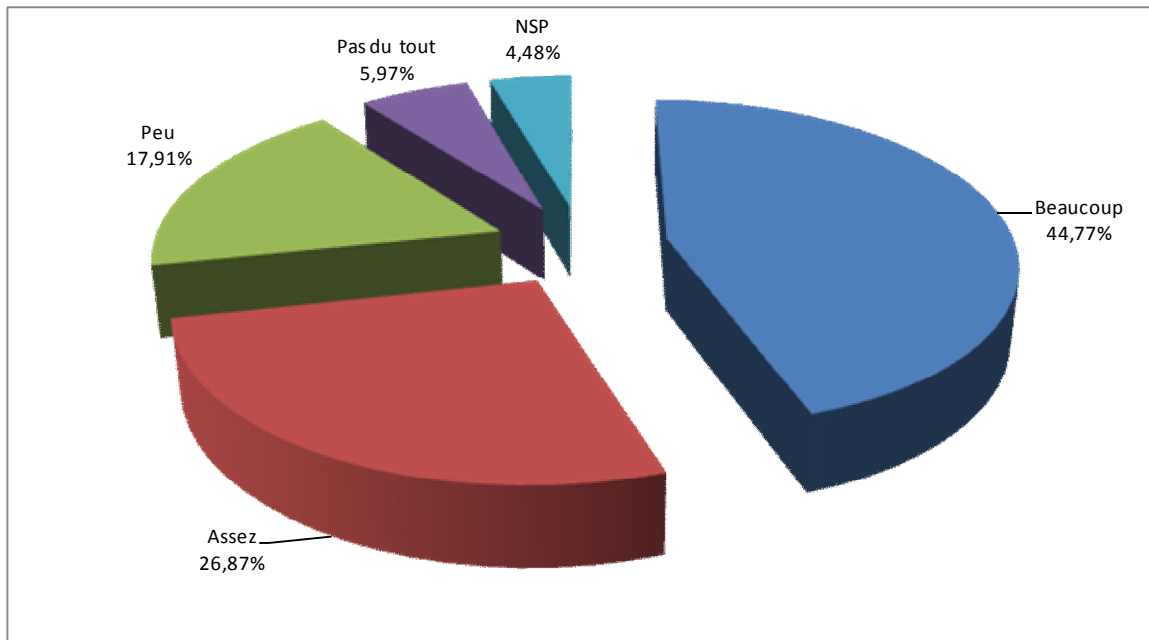


- q Les prévisions d'embauche sont relativement élevées pour les trois prochaines années : en excluant les départs à la retraite et les départs volontaires, 67 % des entreprises prévoient embaucher en moyenne 3,8 techniciens, pour un grand total de 312 nouveaux techniciens. Reporté sur les 147 entreprises, cela équivaut à 459 embauches. Un tel résultat confirme que l'industrie est en expansion.
- q Une entreprise sur cinq (18 %) affirme qu'elle n'embauchera pas de technicien, 43 % qu'elles embaucheront entre un et trois techniciens et 39 % qu'elles embaucheront plus de trois techniciens.

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- q Les entreprises des régions ressources sont celles qui embaucheront le moins (moyenne de 2,7 techniciens), tandis que les entreprises de la région de Québec représentent celles qui embaucheront le plus (5 techniciens en moyenne).
- q Les entreprises comptant plus de 25 employés embaucheront davantage (5,5 techniciens), que celles comptant entre 11 et 25 (3,2 techniciens) ou moins de 11 employés (3,5 techniciens).

3.1.2 Difficultés d'embauche des techniciens en restauration après sinistre



- ❑ Parmi les 67 entreprises qui prévoient embaucher des techniciens en restauration après sinistre, sept sur 10 estiment éprouver beaucoup (45 %) ou assez (27 %) de difficultés à embaucher. Il ne s'agit pas d'un résultat surprenant puisque le travail de technicien en restauration après sinistre en est un difficile (horaire et tâches) compte tenu du salaire offert.

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- ❑ Les entreprises des régions de Québec (75 % de mentions beaucoup ou assez) et périphériques (83 %) sont celles qui ont le plus de difficultés avec l'embauche de techniciens en restauration après sinistre. Dans la région de Montréal, sept entreprises sur dix (70 %) sont aux prises avec de telles difficultés, tout comme 61 % des entreprises des régions ressources.
- ❑ Il est quelque peu surprenant de constater que les grandes entreprises (25 employés et plus) affirment éprouver moins de difficultés à recruter (57 % en éprouvent) que les petites (75 %). Pourtant, le salaire offert par les grandes entreprises n'est pas plus élevé.

3.1.3 Raisons pour lesquelles les entreprises éprouvent des difficultés d'embauche

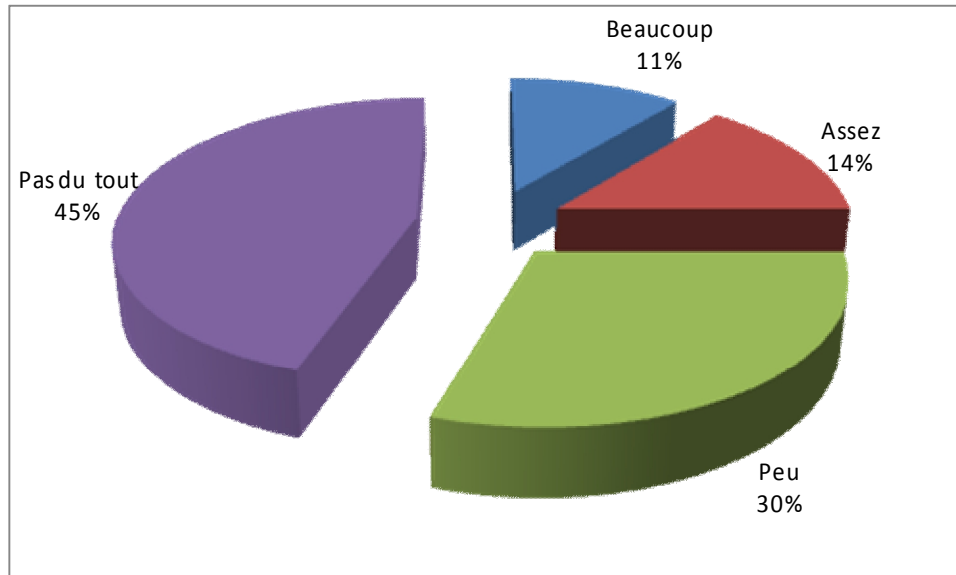
- q Les raisons principales pour lesquelles ces entreprises estiment qu'il est difficile d'embaucher de nouveaux techniciens sont le *manque de candidats ayant les compétences* (58 %), les *horaires atypiques – sur appel, soir, nuit, fin de semaine* (38 %), les *conditions de travail difficiles* (17 %), le *manque de candidats en général* (12 %) ou les *salaires trop bas* (12 %).

Tendances selon la région

- q *Le manque de candidats ayant les compétences recherchées et le manque de candidats en général* sont des raisons qui touchent plus la région de Québec ainsi que les régions ressources. *Les horaires atypiques* représentent une raison majeure pour laquelle les entreprises de la région de Montréal ont des difficultés d'embauche. Enfin, *les conditions de travail difficiles* sont davantage évoquées par les entreprises des régions périphériques.

3.2 Rétention des techniciens en restauration après sinistre

3.2.1 Difficultés de rétention des techniciens en restauration après sinistre



- q Il semble que les difficultés à conserver les employés une fois en poste soient beaucoup moindres. Seulement 25 % des entreprises affirment avoir beaucoup (11 %) ou assez (14 %) de difficulté à conserver leurs techniciens.

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- q Les régions périphériques (39 %) et de Québec (33 %) sont celles qui ont le plus de difficulté à retenir les employés, tandis que la région de Montréal est celle qui en éprouve le moins (15 %).
- q Les petites entreprises (1 à 10 employés) ont moins de difficulté (15 %) à conserver leurs employés que celles qui en comptent plus de 25 (35 %).

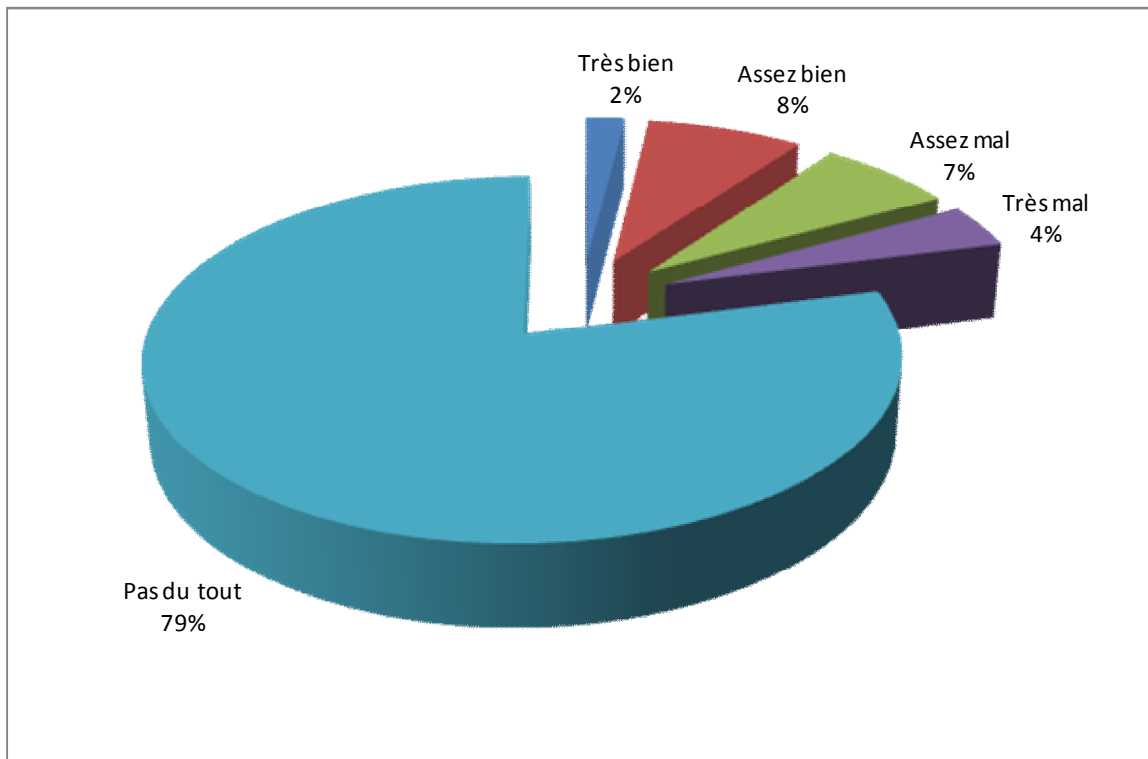
3.2.2 Raisons pour lesquelles on éprouve des difficultés à garder les employés

q Les principales raisons évoquées par les 25 entreprises qui affirment avoir beaucoup ou assez de difficulté à garder les employés sont les suivantes⁴ :

- Ø Horaires atypiques (sur appel, soir, nuit, fin de semaine) : 11 mentions
- Ø Conditions de travail difficiles : 9 mentions
- Ø Salaire trop bas : 4 mentions
- Ø Quittent pour un concurrent : 3 mentions
- Ø Vont travailler dans un autre secteur : 1 mention

⁴ Plus d'une réponse possible.

4. Notoriété d'EnviroCompétences



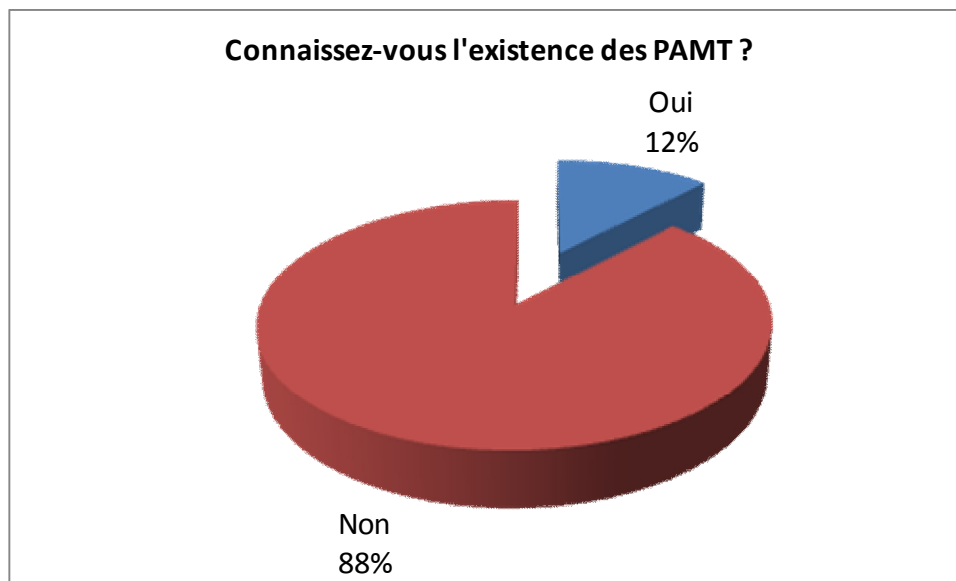
- ❑ Seulement une entreprise sur cinq (21 %) connaît l'existence d'EnviroCompétences.
- ❑ Parmi les 21 entreprises qui connaissent EnviroCompétences, seulement 2 % affirment connaître très bien cet organisme et 8 % assez bien.

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- ❑ EnviroCompétences est davantage connu dans les régions périphériques (29 %) et très peu à Montréal (15 %).
- ❑ On ne note pas en outre de différence de notoriété selon la taille de l'entreprise.
- ❑ Toutefois, on observe une relation entre la notoriété du CSMO et les intentions d'embauche : 38 % des entreprises qui comptent embaucher plus de trois employés au cours des trois prochaines années connaissent le CSMO, comparativement à seulement 7 % des entreprises qui ne comptent pas embaucher.

5. Intérêt des entreprises pour un PAMT

5.1 Notoriété du PAMT



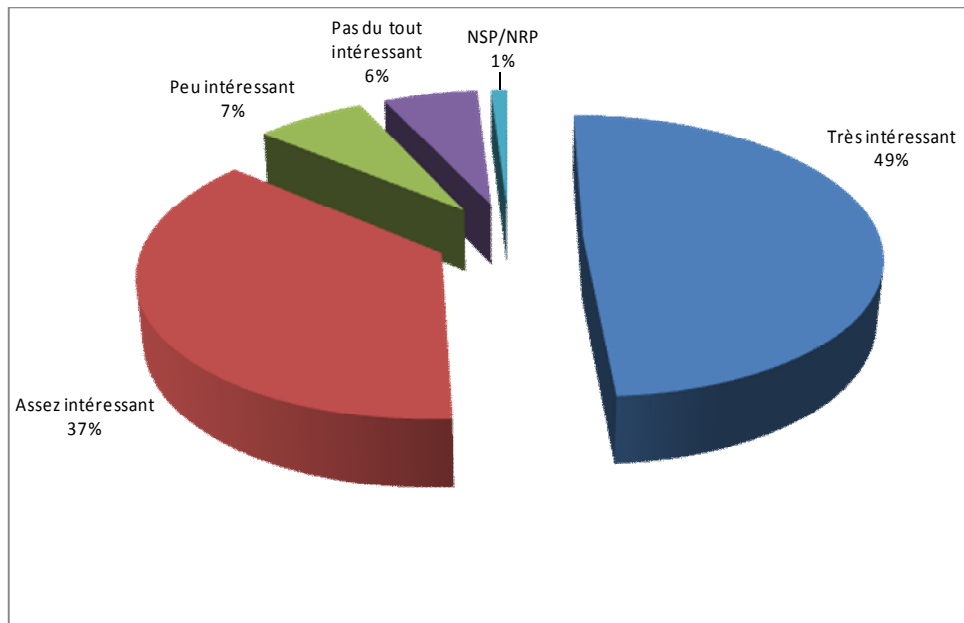
- q Après qu'on leur eût décrit ce qu'est un PAMT⁵, à peine une entreprise sur huit (12 %) affirme en connaître l'existence.

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- q Les PAMT sont davantage connus dans la région de Québec (22 %) et les régions périphériques (18 %) et très peu connus à Montréal (9 %) et dans les régions ressources (7 %).
- q Quinze pour cent (15 %) des entreprises comptant plus de 10 employés connaissent les PAMT, comparativement à seulement 8 % des entreprises qui en comptent 10 ou moins.

⁵ La question se lisait comme suit :
« EnviroCompétences développe avec des experts de l'industrie des programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) qui visent à reconnaître les acquis et les compétences de la main-d'oeuvre, à accroître la polyvalence du personnel et à développer et solidifier ses compétences.
Connaissez-vous l'existence de ces PAMT ? »

5.2 Intérêt spontané pour un PAMT



- q Même si peu d'entreprises connaissent les PAMT, un tel programme suscite un grand intérêt après qu'on leur eût expliqué brièvement leur fonctionnement⁶: 86 % trouvent ce programme très intéressant (49 %) ou assez (37 %) intéressant.

Tendances selon la région

- q Le programme suscite le plus grand intérêt dans la région de Québec (67 % de mentions très intéressant et 33 % assez intéressant) et le plus faible (bien que soutenu) à Montréal (27 % très intéressant et 52 % assez intéressant).

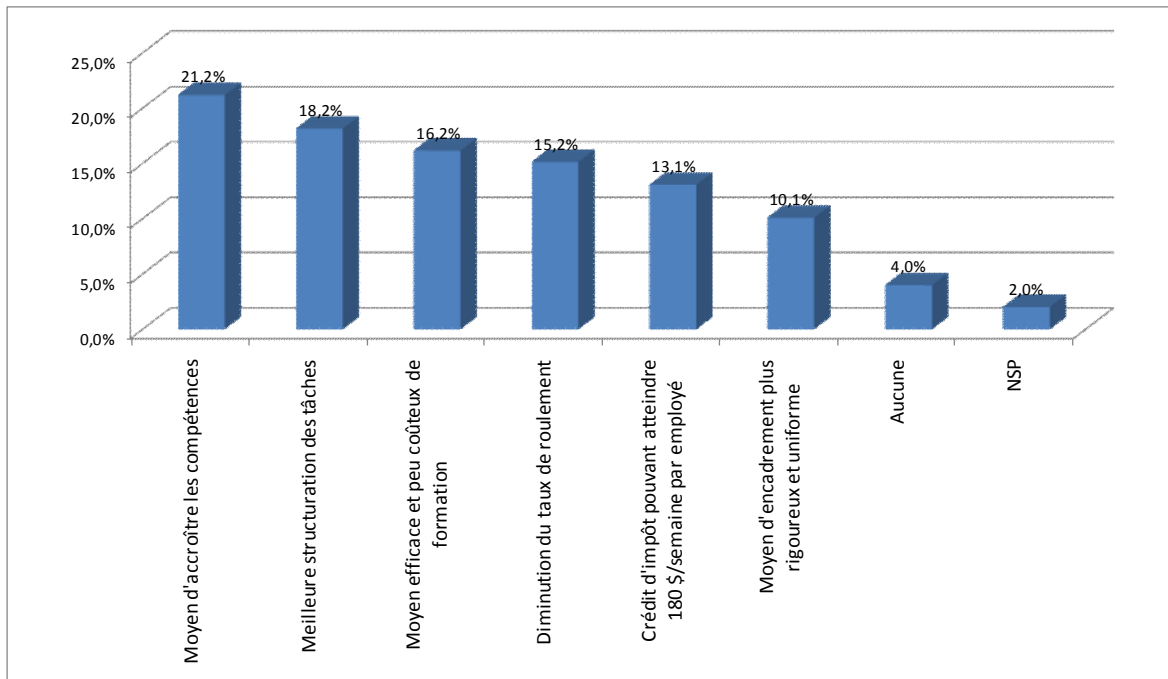
⁶ La question se lisait comme suit :

« Voici brièvement ce qu'implique un Programme d'apprentissage en milieu de travail:

- 1: Vous identifiez parmi vos employés un ou plusieurs compagnons (vos techniciens experts)
- 2: Ce ou ces compagnons suivent une formation d'une demi-journée donnée par Emploi-Québec. Cette formation consiste à expliquer ce qu'est le PAMT et à présenter les outils de formation (ex: guide de compagnonnage et carnet de l'apprenti)
- 3: Vos techniciens-apprentis sont par la suite formés au travail par le compagnon qui transmet son expertise en suivant le guide du PAMT. Cette démarche peut durer entre 6 mois à 2 ans selon le niveau d'expérience de vos techniciens-apprentis
- 4: Une fois le PAMT complété, les techniciens-apprentis reçoivent un certificat de qualification professionnelle reconnu par Emploi-Québec
- 5: Comme entreprise, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt

Trouvez-vous un tel programme très, assez, peu ou pas du tout intéressant ? »

5.3 Retombée la plus intéressante pour l'entreprise

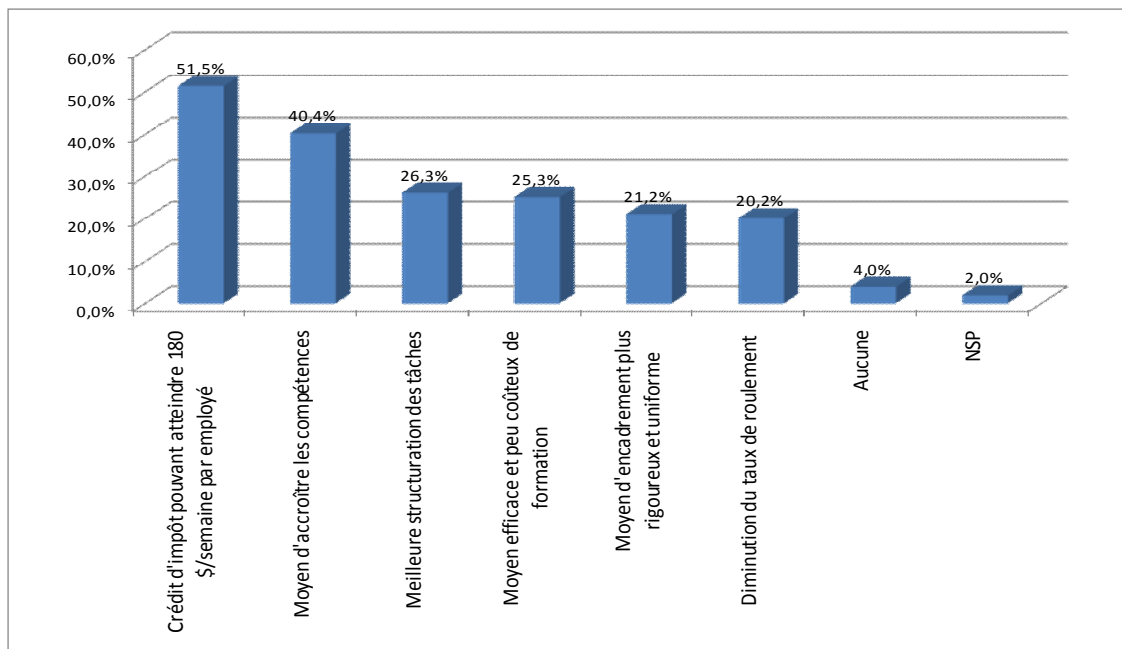


- q Après lecture de diverses retombées constatées dans le cadre de l'implantation de d'autres PAMT dans d'autres industries, la retombée jugée la plus intéressante est *l'accroissement de la compétence* des techniciens en restauration après sinistre (21 %), suivi de *la meilleure structuration de leurs tâches* (18 %), du fait qu'il s'agit d'un *moyen efficace et peu coûteux de formation* (16 %), de *la diminution du taux de roulement* (15 %), du *crédit d'impôt* (13 %) et finalement de *l'encadrement plus rigoureux et uniforme* que procure la démarche (10 %).

Tendances selon la taille de l'entreprise

- q Pour les entreprises qui comptent plus de 25 employés, le crédit d'impôt (32 %) est la plus importante retombée, loin devant l'accroissement des compétences (5 %). Chez les entreprises qui comptent entre 11 et 25 employés, c'est l'inverse : l'accroissement des compétences (32 %) est jugé beaucoup plus important que le crédit d'impôt (5 %). Enfin, dans les établissements de 10 employés ou moins, on apprécie le fait qu'il s'agit d'un moyen de formation efficace et peu coûteux (23 %).

5.3.1 Retombées les plus intéressantes – 2 mentions⁷



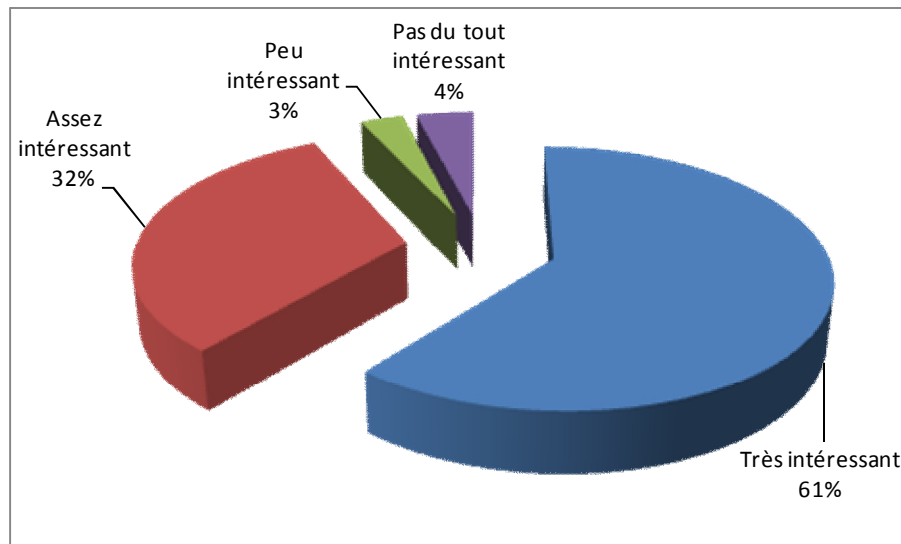
- q Lorsqu'on tient compte de deux mentions, le *crédit d'impôt* vient en premier (52 %), suivi de *l'accroissement des compétences* (40 %).
- q Les quatre autres retombées sont pratiquement sur le même pied, qu'il s'agisse de *la meilleure structuration des tâches* (26 %), du fait qu'il s'agit d'un *moyen efficace et peu coûteux de formation* (25 %), d'un *moyen d'encadrement rigoureux et uniforme* (21 %) ou de *la diminution du taux de roulement* (20 %).

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- q Le crédit d'impôt représente la retombée la plus importante pour les régions périphériques (64 %) et de Montréal (59 %), comparativement aux régions de Québec (33 %) et ressources (37 %), où il n'est jugé intéressant que pour environ le tiers des entreprises. À l'inverse, dans la région de Québec, l'argument majeur est le fait qu'il s'agit d'un moyen efficace et peu coûteux de former les techniciens (67 %).
- q Pour les entreprises de plus de 25 employés, le crédit d'impôt (58 %) et le fait qu'il s'agit d'un moyen efficace et peu coûteux de former les techniciens (47 %) sont les facteurs les plus importants à leurs yeux. Dans les entreprises plus petites, le crédit d'impôt revêt également de l'importance (il est cité par 51 % des entreprises de 1 à 10 employés et par 49 % des entreprises de 11 à 25 employés), mais le second facteur le plus souvent cité est l'accroissement des compétences (respectivement 41 % et 43 %).

⁷ Les pourcentages excèdent 100 % étant donné que les répondants pouvaient mentionner deux retombées.

5.4 Intérêt à ce que EnviroCompétences développe un PAMT



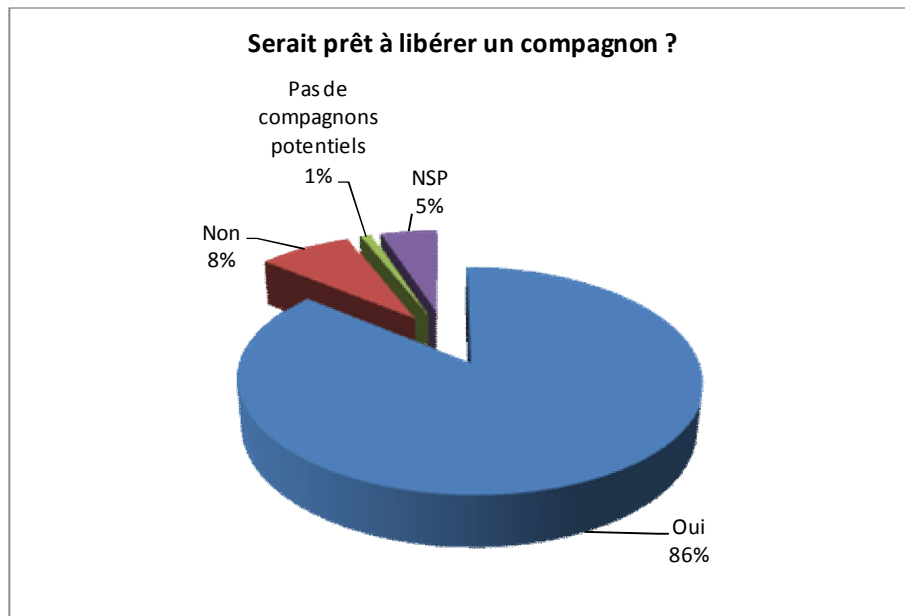
- q Après une présentation détaillée du contenu du PAMT (retombées pour l'entreprise et aspects les plus intéressants pour les techniciens), un tel programme suscite un grand intérêt auprès des entreprises: 61 % trouveraient très intéressant et 32 % assez intéressant qu'EnviroCompétences développe un tel programme. Par rapport à l'intérêt spontané (section 5.2), la proportion de répondants jugeant le programme « très intéressant » passe de 49 % à 61 %.
- q Voici les raisons données par les cinq entreprises qui jugent un tel programme peu ou pas du tout intéressant :

- ∅ trop « time consuming » (2 mentions)
- ∅ pas de compagnon disponible
- ∅ les techniciens en restauration après sinistre sont déjà compétents
- ∅ pas suffisamment de volume de sinistres pour former quelqu'un

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- q Plus de six entreprises sur dix des régions de Québec (67 %), périphériques (71 %) et ressources (63 %) jugent le programme très intéressant, comparativement à un peu moins de la moitié des entreprises de Montréal (48,5 %).
- q L'intérêt est par ailleurs semblable, peu importe la taille de l'établissement.

5.5 Libération d'un compagnon

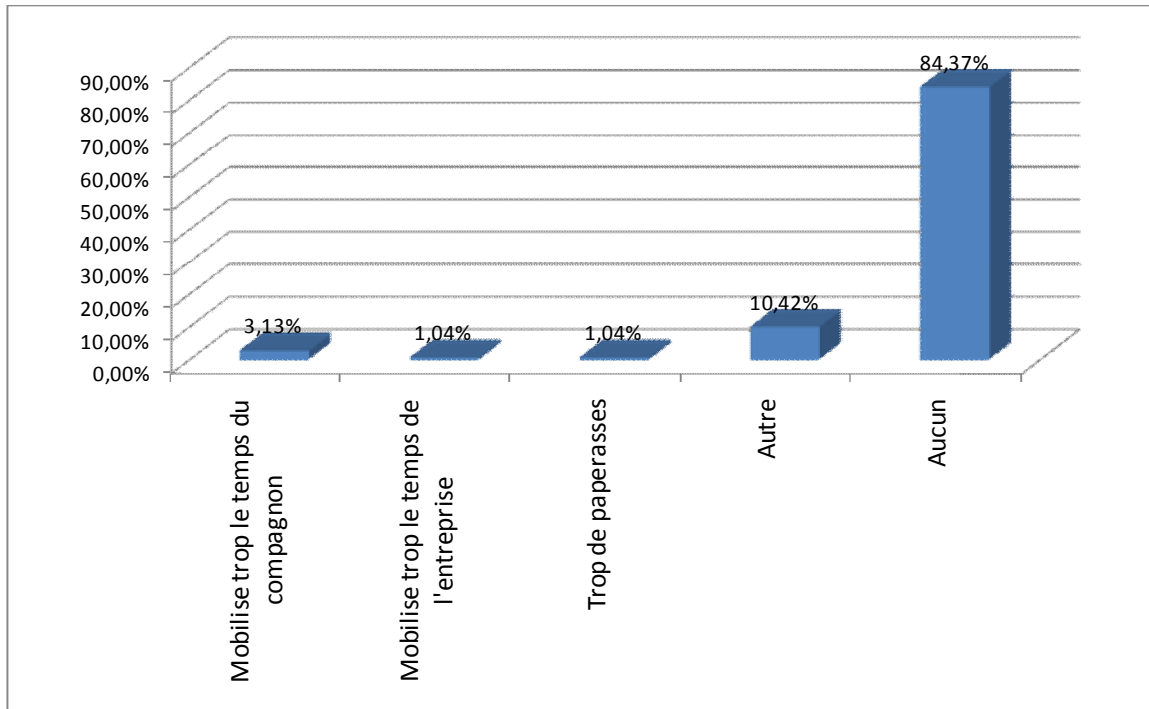


- q Pas moins de 86 % des entreprises seraient prêtes à libérer un compagnon pour qu'il suive une formation d'une journée et que, par la suite, il forme l'apprenti sur les lieux de travail.

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

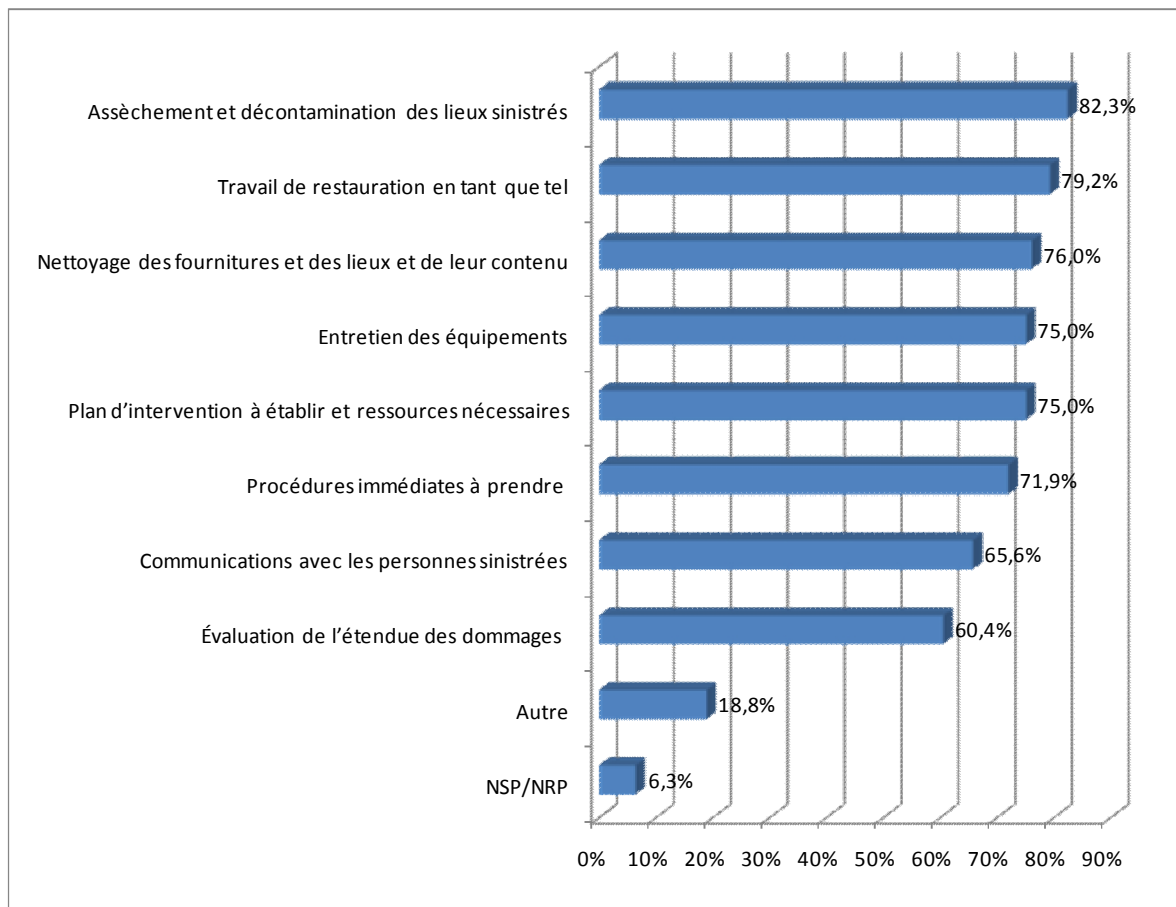
- q Plus de huit entreprises sur dix libéreraient un compagnon, peu importe la région.
- q La possibilité de libérer un compagnon s'accroît avec le nombre d'employés : 80 % pour les entreprises de 10 employés ou moins, 88 % pour les entreprises de 11 à 25 employés et 95 % pour les entreprises de plus de 25 employés.

5.6 Irritants ou contraintes à certifier des techniciens



- q Il y a très peu de contraintes ou d'irritants à certifier les techniciens en restauration après sinistre : 84 % des entreprises disent n'en voir aucun.
- q L'irritant le plus important est que la démarche mobilise trop le temps du compagnon (3 % ou trois entreprises).

5.7 Fonctions (tâches) du technicien à développer

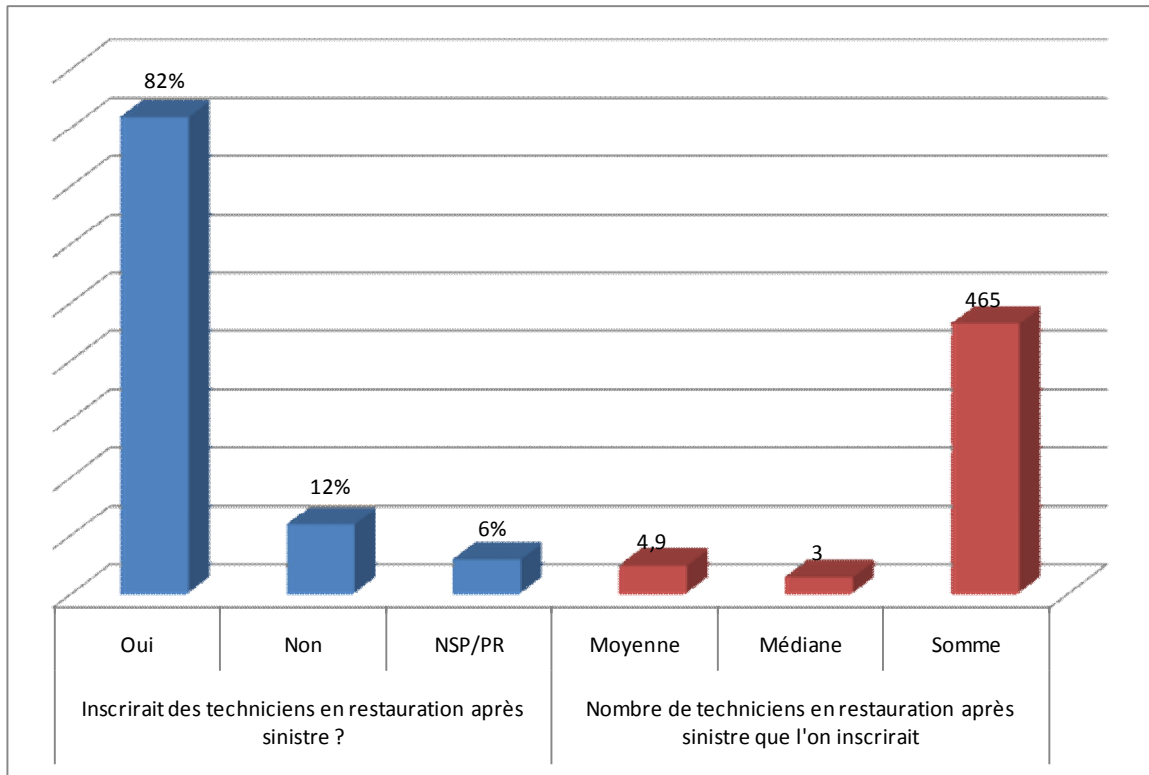


q Selon les 96 entreprises intéressées par le programme⁸, au moins six sur dix relèvent huit tâches ou fonctions à développer ou à améliorer, à savoir :

- Ø L'assèchement et la décontamination des lieux sinistrés : 82 %
- Ø le travail de restauration en tant que tel : 79 %
- Ø le nettoyage des fournitures et des lieux et de leur contenu : 76 %
- Ø l'entretien des équipements : 75 %
- Ø le plan d'intervention à établir et les ressources nécessaires : 75 %
- Ø les procédures immédiates à prendre pour limiter les dommages : 72 %
- Ø les communications avec les personnes sinistrées : 66 %
- Ø l'évaluation de l'étendue des dommages occasionnés par le sinistre : 60 %

⁸ On exclut les quatre entreprises qui ont affirmé qu'elles n'étaient pas intéressées à ce que EnvironCompétences développe un PAMT (voir section 5.4).

5.8 Intérêt à inscrire des techniciens en restauration après sinistre et nombre de techniciens que l'on inscrirait



Intérêt à inscrire des techniciens

- q Parmi les 100 entreprises interrogées, 82 inscriraient au moins un technicien en restauration après sinistre au cours des trois prochaines années.

Tendances selon la région et la taille de l'entreprise

- q Quatre-vingt-neuf pour cent (89 %) des entreprises de Québec et périphériques affirment qu'elles inscriraient des techniciens, comparativement à 79 % des entreprises de Montréal et 77 % des entreprises des régions ressources.
- q L'intérêt à inscrire des techniciens croît par ailleurs avec la taille de l'entreprise : 72 % des entreprises de 10 employés ou moins; 88 % des entreprises de 11 à 25 employés; 90 % des entreprises de plus de 25 employés.

Nombre de techniciens que l'on inscrirait

- q Sur la base de 94 entreprises⁹, on inscrirait en moyenne 4,9 employés, pour un total de 465 techniciens.
 - q Sur la base des 147 entreprises, on peut donc extrapoler que l'on inscrirait au total 684 techniciens en restauration après sinistre.
- q Sur la seule base des entreprises sondées, on s'approche donc des normes du « Guide du Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences – Section 2 », qui exige que l'étude de pertinence « démontre la faisabilité de signer 500 nouvelles ententes en reconnaissance des compétences ou en apprentissage au cours des trois prochaines années suivant l'introduction de la norme professionnelle ». En incluant les entreprises non répondantes, on dépasse cette norme.

Tendances selon la région

- q Parmi les 100 entreprises sondées, voici les intentions d'inscription par région :

- Ø Régions périphériques : 174
 - Ø Région de Montréal : 160
 - Ø Régions ressources : 72
 - Ø Région de Québec : 59

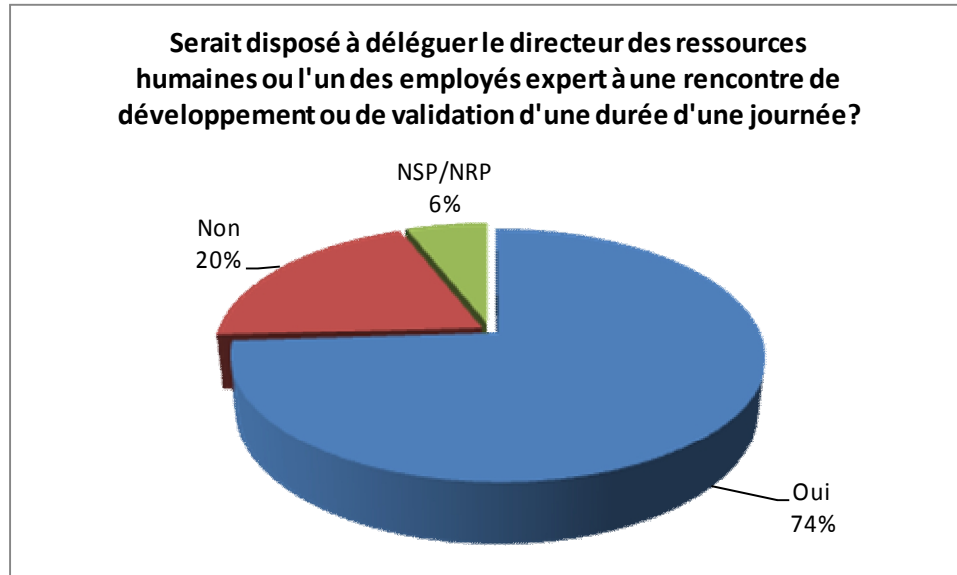
⁹ Nous avons exclu les six entreprises qui ont affirmé ne pas savoir s'ils inscriraient des techniciens ou non, mais inclus les 12 qui ont affirmé qu'elles n'inscriraient pas d'employés (elles sont alors comptées à 0 dans le calcul).

5.9 Façon dont on devrait adapter ou modifier le programme pour faire en sorte que les techniciens en restauration après sinistre adhèrent au PAMT

q Six entreprises y vont de suggestions (ou de commentaires) qui faciliteraient leur adhésion au PAMT :

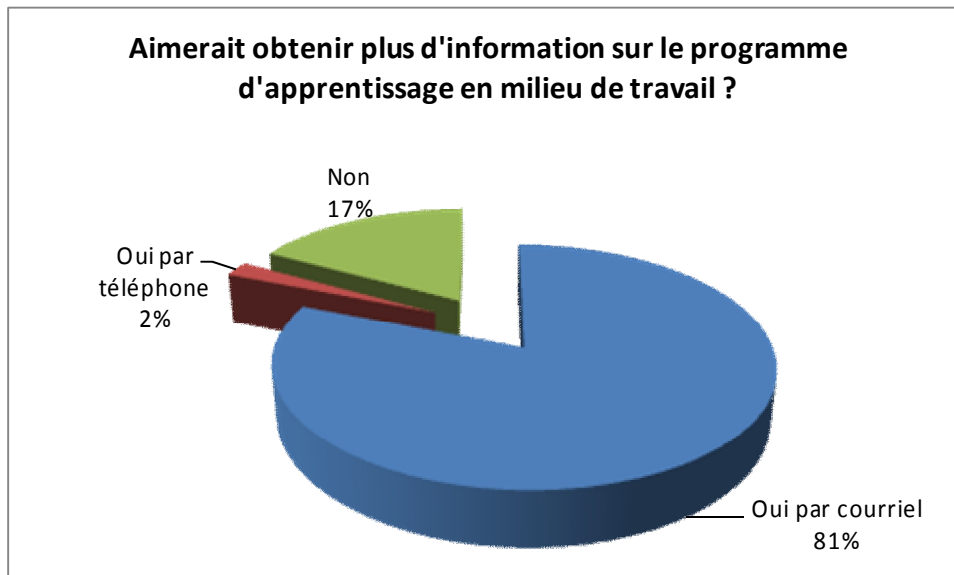
- Ø Obtenir une subvention, de l'aide technique
- Ø Présélectionner des candidats pour suivre une telle formation
- Ø Tenir des formations à plusieurs reprises, offrir la formation de soir et de fin de semaine. Ne peut pas laisser partir tous ses meilleurs en même temps
- Ø Faire en sorte que cela tombe dans une période creuse
- Ø Scinder les groupes en deux
- Ø Dépend si le cours est efficace. L'entreprise est présentement en processus pour développer un cours. Emploi Québec vient leur couper l'herbe sous le pied

5.10 Disposition à déléguer le directeur des ressources humaines ou l'un des employés expert à une rencontre de développement ou de validation d'une durée d'une journée



- q Trois entreprises sur quatre (74 %) seraient disposées à déléguer un directeur des ressources humaines ou un employé expert à une rencontre de développement ou de validation d'une durée d'une journée.

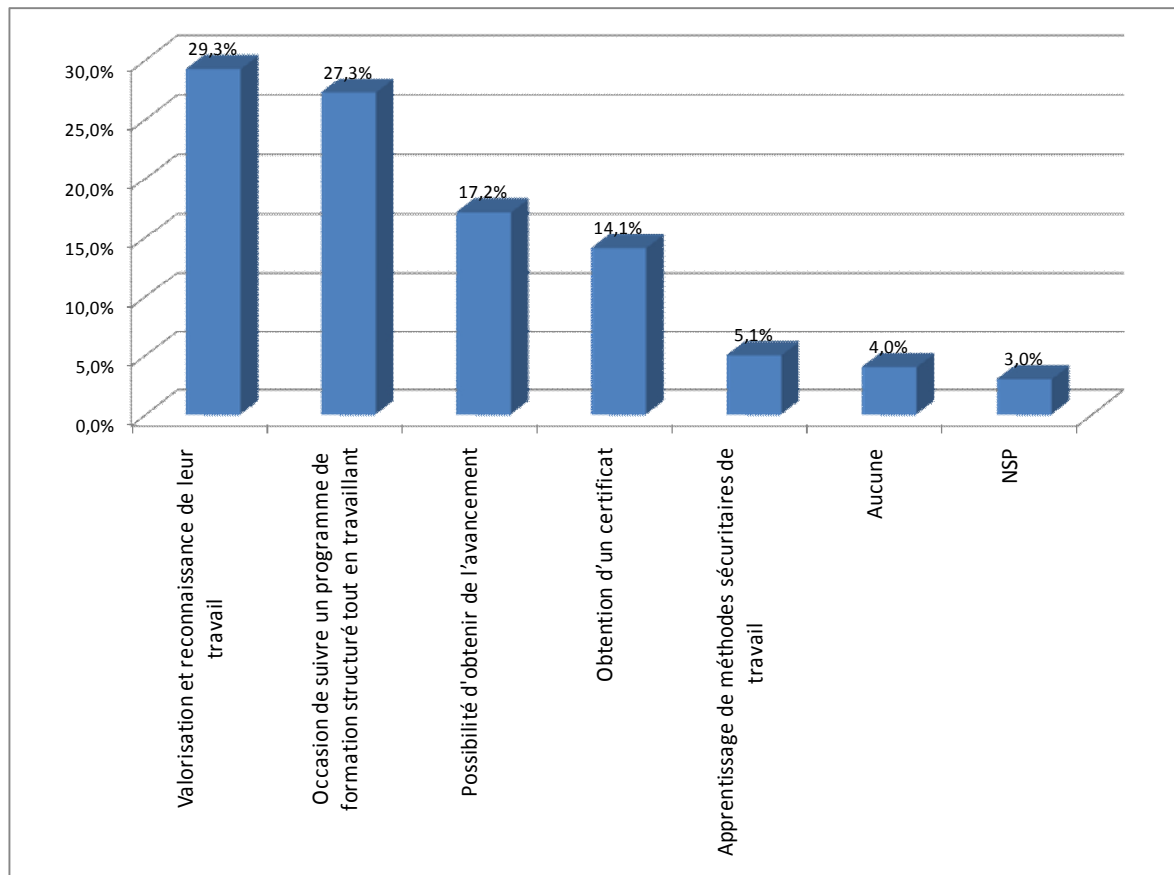
5.11 Intérêt pour obtenir plus d'information sur le PAMT



- q Huit entreprises sur dix (83 %) aimeraient obtenir plus d'information sur le PAMT, soit par courriel (81 %), soit par téléphone (2 %).

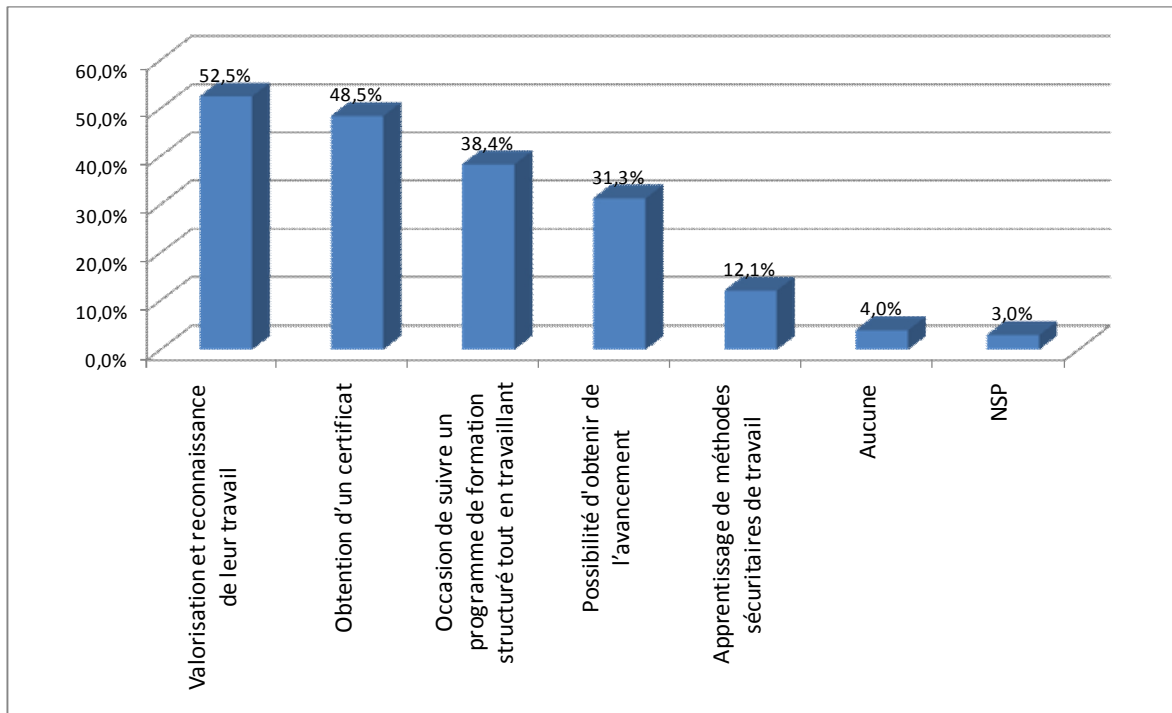
6. Intérêt perçu des techniciens pour un PAMT

6.1 Aspect le plus intéressant pour le technicien



- q Au dire des entreprises, la valorisation et la reconnaissance de leur travail (29 %) et l'occasion de suivre un programme de formation continue (27 %) sont les aspects les plus intéressants pour les techniciens en restauration après sinistre.
- q Avoir la possibilité d'obtenir de l'avancement (17 %), d'obtenir un certificat (14 %) ou l'apprentissage de méthodes sécuritaires de travail (5 %) sont également évoqués par les entreprises, mais de façon moins importante toutefois.

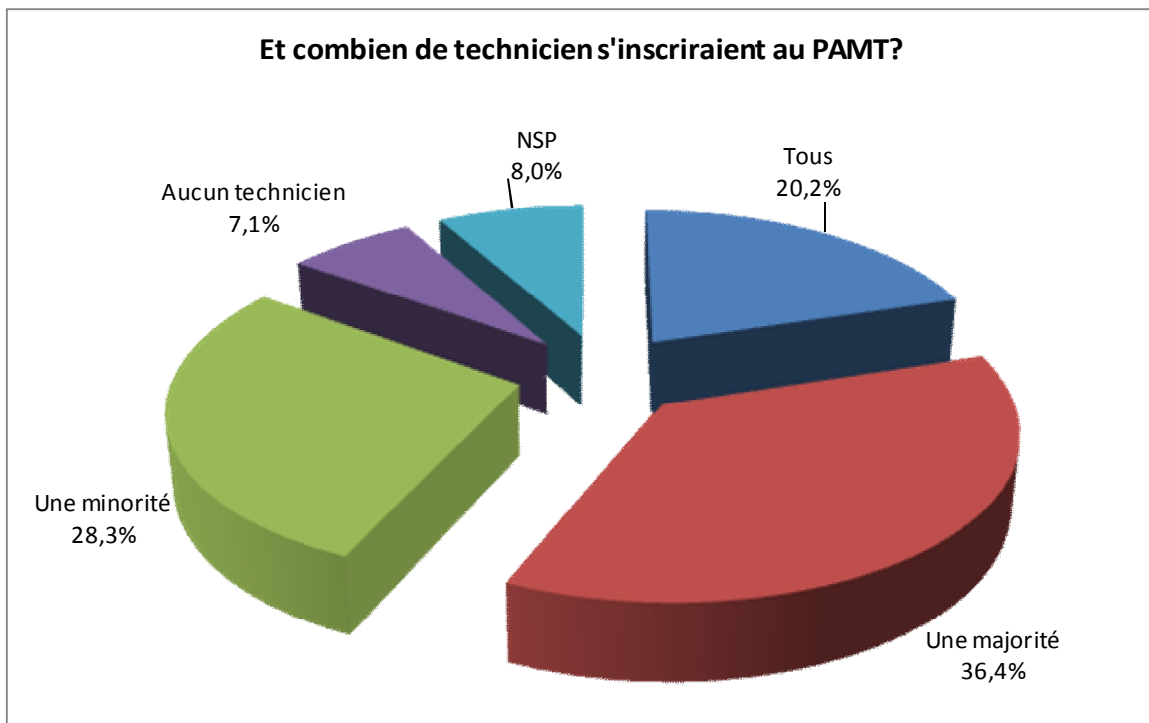
6.2 Aspects les plus intéressants pour les techniciens – 2 mentions¹⁰



- q Sur deux mentions, la valorisation et la reconnaissance de leur travail (53 %) demeure celui le plus cité par les entreprises. L'obtention d'un certificat (49 %) devient cependant le second aspect le plus évoqué, devant l'occasion de suivre un programme de formation structuré (38 %) et la possibilité d'obtenir de l'avancement (31 %). L'apprentissage de méthodes sécuritaires de travail (12 %) demeure une raison marginale pour suivre un PAMT aux yeux des entreprises.

¹⁰ Les pourcentages excèdent 100 % étant donné que les répondants pouvaient mentionner deux aspects.

6.3 Proportion de techniciens en restauration après sinistre qui s'inscriraient



- q Une entreprise sur cinq (20 %) est d'avis que tous leurs employés s'inscriront au PAMT, alors que le tiers (36 %) pense qu'une majorité le fera et le quart (28 %), qu'une minorité le fera.
- q Sept pour cent (7 %) croient qu'aucun employé ne s'inscrirait, alors que 8 % ne peuvent le préciser.

Tendances selon la taille de l'entreprise

- q L'intérêt perçu s'accroît avec la taille des entreprises : moins de la moitié des entreprises de un à 10 employés (46 %) croient qu'une majorité ou tous les employés adhèreraient, comparativement à 59 % des entreprises de 11 à 25 employés et à 78 % des entreprises de plus de 25 employés.

CONCLUSIONS

Portrait des techniciens en restauration après sinistre

Nombre de techniciens en restauration

- q Les entreprises comptent en moyenne 9,7 techniciens en restauration après sinistre. Au total, les 100 entreprises regroupent 967 techniciens ce qui, reporté sur les 147 entreprises (incluant les 47 entreprises qui n'ont pas pris part au sondage), équivaut à 1417 techniciens.

Tâches effectuées par les techniciens en restauration après sinistre

- q Les techniciens en restauration après sinistre font la plupart des tâches que l'on avait désignées au préalable, que ce soit « nettoyer les fournitures et les lieux et leur contenu » (98 %), « procéder à l'assèchement et à la décontamination des lieux sinistrés » (95 %), « procéder au travail de restauration en utilisant les outils et les équipements appropriés » (94 %), « faire l'entretien des équipements » (92 %) . Par ailleurs, le fait que les tâches soient relativement uniformes et bien définies facilitera sans doute l'ébauche d'un éventuel programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

Aptitudes exigées pour être technicien en restauration après sinistre

- q Les aptitudes recherchées pour devenir technicien en restauration après sinistre comportent principalement quatre éléments : être débrouillard (89 %), être méthodique (84 %), avoir des aptitudes manuelles (83 %) et avoir le sens de l'organisation (82 %).

Connaissances exigées pour être technicien en restauration après sinistre

- q Les connaissances exigées par un certain nombre d'entreprises renvoient à des notions de base de la construction de bâtiment (17 %) ou à des notions de base de la mécanique du bâtiment (12 %).

Diplômes exigés pour être technicien en restauration après sinistre

- q Un peu plus du quart des entreprises (28 %) exigent un diplôme d'études secondaires.

Expérience exigée pour être techniciens en restauration après sinistre

- q Le tiers des entreprises (32 %) exigent une expérience pertinente en rénovation, en construction ou en entretien ménager.

Salaire des techniciens en restauration après sinistre à l'entrée

- q Le salaire moyen à l'embauche est de 12,14 \$.

Degré de compétence des techniciens en restauration après sinistre

- q Les techniciens en restauration après sinistre sont jugés très (44 %) ou assez (52 %) compétents par la presque totalité des personnes interrogées. Il s'agit d'un résultat quelque peu étonnant étant donné l'engouement dont ont fait preuve les entreprises à l'égard du développement d'un PAMT. La question de la compétence comprend une dose de « désirabilité », en ce sens qu'il est difficile pour un répondant d'admettre que sa main-d'œuvre n'est pas compétente.

Formation reçue

- q Plus de quatre techniciens en restauration après sinistre sur cinq (82 %) ont reçu une ou des formations au cours de la dernière année. Il s'agissait dans la plupart des cas de formations techniques offertes par des ressources externes (70 %). La grande majorité des formations suivies étaient dispensées par Fourniture Sélect (des formations accréditées IICRC) ou par le Groupe Urgence Sinistre.

Embauche et rétention des techniciens en restauration après sinistre

Prévision d'embauche – 3 prochaines années

- q Les prévisions d'embauche sont relativement élevées pour les trois prochaines années : en excluant les départs à la retraite et les départs volontaires, 67 % des entreprises prévoient embaucher en moyenne 3,8 techniciens, pour un grand total de 312 nouveaux techniciens. Reporté sur les 147 entreprises, cela équivaut à 459 embauches.
- q Parmi les 67 entreprises qui prévoient embaucher des techniciens en restauration après sinistre, sept sur 10 estiment éprouver beaucoup (45 %) ou assez (27 %) de difficultés à embaucher.
- q Les raisons principales pour lesquelles ces entreprises estiment qu'il est difficile d'embaucher de nouveaux techniciens sont le manque de candidats ayant les compétences (58 %), les horaires atypiques (38 %), les conditions de travail difficiles (17 %), le manque de candidats en général (12 %) ou les salaires trop bas (12 %).

Difficulté de rétention

- q Les difficultés à conserver les employés une fois en poste sont bien moindres. Seulement le quart des entreprises (25 %) affirment avoir beaucoup (11 %) ou assez (14 %) de difficulté à garder leurs techniciens en restauration après sinistre.
- q Les principales raisons évoquées par les 25 entreprises qui affirment avoir beaucoup ou assez de difficulté à retenir leurs techniciens font référence surtout aux horaires atypiques (64 %) et aux conditions de travail difficiles (36 %).

Notoriété d'EnviroCompétences

- q Seulement une entreprise sur cinq (21 %) en restauration après sinistre connaît l'existence d'EnviroCompétences, dont seulement 2 % qui connaissent très bien cet organisme et 8 % assez bien.

Notoriété et intérêt à l'égard des PAMT

Notoriété des PAMT

- q Après une brève description de ce qu'est un PAMT, à peine une entreprise sur huit (12 %) affirme en connaître l'existence.

Intérêt spontané pour un PAMT

- q Un tel programme suscite un grand intérêt spontané : la moitié (49 %) trouve ce programme très intéressant et 37 % assez intéressant.
- q Les entreprises apprécient surtout le crédit d'impôt (52 %) et l'accroissement des compétences (40 %) qu'engendrerait un tel programme.

Libération d'un compagnon

- q Pas moins de 86 % des entreprises seraient prêtes à libérer un compagnon pour qu'il assiste à une formation d'une journée et que, par la suite, il forme l'apprenti sur les lieux de travail.

Disposition à déléguer le directeur des ressources humaines ou l'un des

employés experts

- q Trois entreprises sur quatre (74 %) seraient disposées à déléguer un directeur des ressources humaines ou un employé expert à une rencontre de développement ou de validation d'une durée d'une journée.

Intérêt à ce que EnviroCompétences développe un PAMT

- q Après la présentation détaillée du contenu du PAMT (retombées pour l'entreprise et aspects les plus intéressants pour les techniciens), un tel programme suscite un grand intérêt auprès des entreprises: 61 % trouveraient très intéressant et 32 % assez intéressant qu'EnviroCompétences développe un tel programme.
- q Parmi les 100 entreprises interrogées, 82 inscriraient au moins un technicien en restauration après sinistre au cours des trois prochaines années. On inscrirait en moyenne 4,9 employés, pour un total de 465. Sur la base des 147 entreprises, on peut donc extrapoler que l'on inscrirait au total 684 techniciens en restauration après sinistre.

- q Sur la seule base des entreprises sondées, on s'approche donc des normes du « Guide du Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences – Section 2 », qui exige que l'étude de pertinence « démontre la faisabilité de signer 500 nouvelles ententes en reconnaissance des compétences ou en apprentissage au cours des trois prochaines années suivant l'introduction de la norme professionnelle ». En incluant les 47 entreprises non répondantes, on dépasse cette norme.

En somme...

- q Les entreprises se sont montrées très enthousiastes à l'égard du développement d'un PAMT pour les techniciens en restauration après sinistre. Elles se sont dites prêtes à s'impliquer de différentes façons :

1. *En premier lieu, en inscrivant des techniciens en grand nombre*
2. *En second lieu, en libérant des compagnons*
3. *En troisième lieu, en déléguant un responsable des ressources humaines ou un employé à une rencontre de développement ou de validation d'une durée d'une journée*

- q Un tel enthousiasme représente un gage de réussite advenant le développement d'un PAMT.

ANNEXE RÉSULTATS

TABLEAU : Profil des répondants

TOTAL	N	100
		100,0%
Dans quelle région administrative est situé votre établissement?	Abitibi	6,0%
	Bas-St-Laurent	6,0%
	Cantons de l'est (Estrie)	8,0%
	Centre du Québec	4,0%
	Chaudière-Appalaches (Beauce)	4,0%
	Côte Nord	4,0%
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5,0%
	Lanaudière	1,0%
	Laurentides	4,0%
	Laval/Rive-Nord	3,0%
	Mauricie	4,0%
	Montréal	18,0%
	Montérégie/Rive-Sud	12,0%
	Nord du Québec	1,0%
	Outaouais	7,0%
	Québec (Capitale Nationale)	5,0%
Saguenay-Lac-St-Jean	8,0%	
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	99,0%
	Nettoyage après incendie	96,0%
	Fuite d'huile	82,0%
	Restauration de documents	48,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	89,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	63,0%
	Services de grand ménage	81,0%
	Autre, spécifiez	47,0%
	NSP	1,0%

TABLEAU Q1A: Nombre d'employés au total

		Nb d'employés au total?			TOTAL	d'employés au total?		
		1-10 employés	11-25 employés	Plus de 25 employés	N	Moyenne	Médiane	Somme
TOTAL		<i>39,0%</i>	<i>41,0%</i>	<i>20,0%</i>	<i>100</i>	<i>18,5</i>	<i>15,0</i>	<i>1852,0</i>
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	<i>36,4%</i>	<i>42,4%</i>	<i>21,2%</i>	<i>33</i>	<i>19,4</i>	<i>15,0</i>	<i>641,0</i>
	Québec métropolitain	<i>22,2%</i>	<i>11,1%</i>	<i>66,7%</i>	<i>9</i>	<i>33,3</i>	<i>35,0</i>	<i>300,0</i>
	Région périphérique	<i>42,9%</i>	<i>50,0%</i>	<i>7,1%</i>	<i>28</i>	<i>13,3</i>	<i>12,0</i>	<i>373,0</i>
	Région ressource	<i>43,3%</i>	<i>40,0%</i>	<i>16,7%</i>	<i>30</i>	<i>17,9</i>	<i>12,0</i>	<i>538,0</i>
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	<i>38,4%</i>	<i>41,4%</i>	<i>20,2%</i>	<i>99</i>	<i>18,7</i>	<i>15,0</i>	<i>1849,0</i>
	Nettoyage après incendie	<i>37,5%</i>	<i>41,7%</i>	<i>20,8%</i>	<i>96</i>	<i>19,0</i>	<i>15,0</i>	<i>1822,0</i>
	Fuite d'huile	<i>32,9%</i>	<i>43,9%</i>	<i>23,2%</i>	<i>82</i>	<i>20,2</i>	<i>15,0</i>	<i>1659,0</i>
	Restauration de documents	<i>35,4%</i>	<i>39,6%</i>	<i>25,0%</i>	<i>48</i>	<i>20,6</i>	<i>15,0</i>	<i>990,0</i>
	Nettoyage de tapis et carpettes	<i>34,8%</i>	<i>42,7%</i>	<i>22,5%</i>	<i>89</i>	<i>19,6</i>	<i>15,0</i>	<i>1748,0</i>
	Nettoyage de conduits de ventilation	<i>33,3%</i>	<i>42,9%</i>	<i>23,8%</i>	<i>63</i>	<i>21,0</i>	<i>15,0</i>	<i>1326,0</i>
	Services de grand ménage	<i>37,0%</i>	<i>42,0%</i>	<i>21,0%</i>	<i>81</i>	<i>19,4</i>	<i>15,0</i>	<i>1574,0</i>
	Autre, spécifiez	<i>34,0%</i>	<i>40,4%</i>	<i>25,5%</i>	<i>47</i>	<i>21,4</i>	<i>15,0</i>	<i>1008,0</i>
	NSP	<i>100,0%</i>	<i>,0%</i>	<i>,0%</i>	<i>1</i>	<i>3,0</i>	<i>3,0</i>	<i>3,0</i>

TABLEAU Q1B: Nombre de techniciens en restauration après sinistre

		Nb de techniciens en restauration après sinistre			TOTAL	Nb de techniciens en restauration après sinistre		
		1-5 employés	6-10 employés	Plus de 10 employés	N	Moyenne	Médiane	Somme
TOTAL		37,0%	36,0%	27,0%	100	9,7	6,0	967,0
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	30,3%	33,3%	36,4%	33	10,7	8,0	354,0
	Québec métropolitain	11,1%	33,3%	55,6%	9	21,7	25,0	195,0
	Région périphérique	32,1%	50,0%	17,9%	28	8,1	6,0	227,0
	Région ressource	56,7%	26,7%	16,7%	30	6,4	4,5	191,0
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	36,4%	36,4%	27,3%	99	9,7	6,0	964,0
	Nettoyage après incendie	35,4%	36,5%	28,1%	96	9,9	7,0	951,0
	Fuite d'huile	30,5%	39,0%	30,5%	82	10,3	7,0	843,0
	Restauration de documents	25,0%	31,3%	43,8%	48	13,3	8,5	637,0
	Nettoyage de tapis et carpettes	33,7%	36,0%	30,3%	89	10,3	7,0	916,0
	Nettoyage de conduits de ventilation	31,7%	38,1%	30,2%	63	11,1	7,0	700,0
	Services de grand ménage	34,6%	35,8%	29,6%	81	10,4	7,0	841,0
	Autre, spécifiez	29,8%	36,2%	34,0%	47	10,3	7,0	482,0
	NSP	100,0%	,0%	,0%	1	3,0	3,0	3,0
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	66,7%	33,3%	,0%	39	4,5	4,0
11-25 employés		26,8%	39,0%	34,1%	41	9,1	8,0	372,0
Plus de 25 employés		,0%	35,0%	65,0%	20	21,0	21,5	420,0

TABLEAU Q3: Fonctions (tâches) des techniciens en restauration après sinistre ?

		Fonctions (tâches) des techniciens en restauration après sinistre									TOTAL	
		Communiquer avec les personnes sinistrées	Évaluer et mesurer l'étendue des dommages	Déterminer les procédures immédiates pour limiter les dégâts	Établir un plan d'intervention	Procéder au travail de restauration	Procéder à l'assèchement et à la décontamination des lieux	Nettoyer les fournitures et les lieux et leur contenu	Faire l'entretien des équipements	Autre	N	
TOTAL		79,0%	76,0%	87,0%	84,0%	94,0%	95,0%	98,0%	92,0%	26,0%	100	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	81,8%	84,8%	87,9%	87,9%	93,9%	93,9%	93,9%	84,8%	27,3%	33	100,0%
	Québec métropolitain	66,7%	66,7%	66,7%	77,8%	88,9%	100,0%	100,0%	88,9%	44,4%	9	100,0%
	Région périphérique	75,0%	71,4%	89,3%	82,1%	100,0%	100,0%	100,0%	96,4%	25,0%	28	100,0%
	Région ressource	83,3%	73,3%	90,0%	83,3%	90,0%	90,0%	100,0%	96,7%	20,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	78,8%	75,8%	86,9%	83,8%	93,9%	94,9%	98,0%	92,9%	26,3%	99	100,0%
	Nettoyage après incendie	78,1%	75,0%	86,5%	83,3%	93,8%	94,8%	97,9%	92,7%	27,1%	96	100,0%
	Fuite d'huile	76,8%	74,4%	87,8%	84,1%	92,7%	93,9%	97,6%	92,7%	29,3%	82	100,0%
	Restauration de documents	72,9%	70,8%	83,3%	81,3%	97,9%	97,9%	100,0%	95,8%	27,1%	48	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	78,7%	75,3%	85,4%	83,1%	93,3%	95,5%	98,9%	93,3%	27,0%	89	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	82,5%	77,8%	88,9%	85,7%	92,1%	95,2%	100,0%	93,7%	23,8%	63	100,0%
	Services de grand ménage	80,2%	75,3%	85,2%	85,2%	93,8%	96,3%	100,0%	93,8%	28,4%	81	100,0%
	Autre, spécifiez	74,5%	76,6%	89,4%	78,7%	100,0%	93,6%	97,9%	93,6%	36,2%	47	100,0%
	NSP	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	,0%	,0%	1	100,0%
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	76,9%	76,9%	89,7%	79,5%	94,9%	92,3%	94,9%	87,2%	17,9%	39
11-25 employés		82,9%	78,0%	90,2%	92,7%	90,2%	95,1%	100,0%	95,1%	24,4%	41	100,0%
Plus de 25 employés		75,0%	70,0%	75,0%	75,0%	100,0%	100,0%	100,0%	95,0%	45,0%	20	100,0%
Nb de techniciens en restauration après sinistre	1-5 employés	81,1%	81,1%	89,2%	83,8%	86,5%	86,5%	97,3%	86,5%	13,5%	37	100,0%
	6-10 employés	80,6%	69,4%	88,9%	83,3%	97,2%	100,0%	97,2%	94,4%	22,2%	36	100,0%
	Plus de 10 employés	74,1%	77,8%	81,5%	85,2%	100,0%	100,0%	100,0%	96,3%	48,1%	27	100,0%

TABLEAU Q4: Exigences pour qu'un employé accède au poste de techniciens en restauration après sinistre

		Exigences pour qu'un employé accède au poste de techniciens en restauration après sinistre						
		Être méthodique	Avoir le sens de l'organisation	Avoir des aptitudes manuelles	Débrouillard	Travailleur	Prudent, sécuritaire	Pas de dossier criminel
TOTAL		84,0%	82,0%	83,0%	89,0%	4,0%	2,0%	2,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	87,9%	84,8%	87,9%	78,8%	6,1%	,0%	3,0%
	Québec métropolitain	111,1%	100,0%	100,0%	100,0%	,0%	,0%	,0%
	Région périphérique	82,1%	82,1%	78,6%	100,0%	3,6%	3,6%	3,6%
	Région ressource	73,3%	73,3%	76,7%	86,7%	3,3%	3,3%	,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	84,8%	82,8%	83,8%	89,9%	4,0%	2,0%	2,0%
	Nettoyage après incendie	84,4%	82,3%	83,3%	89,6%	4,2%	2,1%	2,1%
	Fuite d'huile	85,4%	84,1%	85,4%	90,2%	3,7%	2,4%	2,4%
	Restauration de documents	87,5%	87,5%	87,5%	87,5%	2,1%	4,2%	4,2%
	Nettoyage de tapis et carpettes	84,3%	83,1%	85,4%	89,9%	4,5%	2,2%	2,2%
	Nettoyage de conduits de ventilation	82,5%	77,8%	79,4%	85,7%	3,2%	1,6%	1,6%
	Services de grand ménage	84,0%	80,2%	82,7%	88,9%	3,7%	2,5%	2,5%
	Autre, spécifiez	85,1%	85,1%	85,1%	91,5%	2,1%	2,1%	,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	71,8%	74,4%	76,9%	87,2%	,0%	2,6%	2,6%
	11-25 employés	92,7%	90,2%	85,4%	90,2%	4,9%	2,4%	2,4%
	Plus de 25 employés	90,0%	80,0%	90,0%	90,0%	10,0%	,0%	,0%
Nb de techniciens en restauration après sinistre	1-5 employés	67,6%	70,3%	75,7%	83,8%	2,7%	2,7%	,0%
	6-10 employés	91,7%	86,1%	88,9%	91,7%	2,8%	,0%	5,6%
	Plus de 10 employés	96,3%	92,6%	85,2%	92,6%	7,4%	3,7%	,0%

TABLEAU Q4: Exigences pour qu'un employé accède au poste de techniciens en restauration après sinistre

		Exigences pour qu'un employé accède au poste de techniciens en restauration après sinistre						
		Responsable, professionnel	Honnête	Entregens, poli	Disponible	Travail d'équipe	Propre, bonne présentation	Polyvalent
TOTAL		7,0%	15,0%	16,0%	13,0%	2,0%	10,0%	2,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	3,0%	12,1%	15,2%	21,2%	3,0%	6,1%	,0%
	Québec métropolitain	,0%	11,1%	22,2%	22,2%	11,1%	,0%	,0%
	Région périphérique	14,3%	10,7%	21,4%	7,1%	,0%	10,7%	,0%
	Région ressource	6,7%	23,3%	10,0%	6,7%	,0%	16,7%	6,7%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	7,1%	15,2%	16,2%	13,1%	2,0%	10,1%	2,0%
	Nettoyage après incendie	7,3%	15,6%	16,7%	11,5%	2,1%	10,4%	2,1%
	Fuite d'huile	7,3%	17,1%	18,3%	11,0%	2,4%	9,8%	1,2%
	Restauration de documents	8,3%	14,6%	10,4%	12,5%	4,2%	8,3%	,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	6,7%	15,7%	15,7%	7,9%	2,2%	11,2%	1,1%
	Nettoyage de conduits de ventilation	9,5%	15,9%	15,9%	11,1%	1,6%	7,9%	3,2%
	Services de grand ménage	4,9%	17,3%	17,3%	11,1%	2,5%	11,1%	1,2%
	Autre, spécifiez	8,5%	17,0%	17,0%	14,9%	2,1%	10,6%	4,3%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	12,8%	15,4%	12,8%	17,9%	,0%	12,8%
11-25 employés		4,9%	17,1%	22,0%	9,8%	,0%	9,8%	4,9%
Plus de 25 employés		,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	5,0%	,0%
Nb de techniciens en restauration après sinistre	1-5 employés	8,1%	10,8%	10,8%	8,1%	,0%	10,8%	2,7%
	6-10 employés	11,1%	22,2%	16,7%	25,0%	,0%	8,3%	2,8%
	Plus de 10 employés	,0%	11,1%	22,2%	3,7%	7,4%	11,1%	,0%

TABLEAU Q4: Exigences pour qu'un employé accède au poste de techniciens en restauration après sinistre

		Exigences pour qu'un employé accède au poste de techniciens en restauration après sinistre						
		Connaître les notions de base de la mécanique du bâtiment	Connaître les notions de base de la construction de bâtiment	Nettoyage	Électronique	Bilingue	Diplôme d'études secondaires	Cours ICRC
TOTAL		12,0%	17,0%	2,0%	1,0%	3,0%	28,0%	7,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	21,2%	24,2%	6,1%	3,0%	9,1%	30,3%	,0%
	Québec métropolitain	22,2%	11,1%	,0%	,0%	,0%	44,4%	22,2%
	Région périphérique	7,1%	17,9%	,0%	,0%	,0%	39,3%	7,1%
	Région ressource	3,3%	10,0%	,0%	,0%	,0%	10,0%	10,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	12,1%	17,2%	2,0%	1,0%	3,0%	28,3%	6,1%
	Nettoyage après incendie	10,4%	16,7%	2,1%	1,0%	3,1%	27,1%	6,3%
	Fuite d'huile	12,2%	18,3%	2,4%	1,2%	1,2%	25,6%	7,3%
	Restauration de documents	14,6%	18,8%	2,1%	,0%	6,3%	29,2%	8,3%
	Nettoyage de tapis et carpettes	12,4%	16,9%	2,2%	,0%	3,4%	27,0%	6,7%
	Nettoyage de conduits de ventilation	15,9%	23,8%	1,6%	,0%	3,2%	28,6%	7,9%
	Services de grand ménage	12,3%	18,5%	1,2%	,0%	3,7%	28,4%	6,2%
	Autre, spécifiez	12,8%	17,0%	2,1%	2,1%	4,3%	27,7%	10,6%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	12,8%	20,5%	,0%	2,6%	5,1%	17,9%
11-25 employés		9,8%	14,6%	2,4%	,0%	,0%	36,6%	4,9%
Plus de 25 employés		15,0%	15,0%	5,0%	,0%	5,0%	30,0%	5,0%
Nb de techniciens en restauration après sinistre	1-5 employés	10,8%	27,0%	2,7%	2,7%	5,4%	21,6%	13,5%
	6-10 employés	11,1%	8,3%	,0%	,0%	,0%	30,6%	2,8%
	Plus de 10 employés	14,8%	14,8%	3,7%	,0%	3,7%	33,3%	3,7%

TABLEAU Q4: Exigences pour qu'un employé accède au poste de techniciens en restauration après sinistre

		Exigences pour qu'un employé accède au			TOTAL	
		Formation spécialisée	Expérience pertinente en rénovation et/ou en construction	Permis de conduire	N	
TOTAL		5,0%	32,0%	5,0%	100	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	6,1%	45,5%	12,1%	33	100,0%
	Québec métropolitain	,0%	22,2%	,0%	9	100,0%
	Région périphérique	,0%	28,6%	,0%	28	100,0%
	Région ressource	10,0%	23,3%	3,3%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	5,1%	32,3%	5,1%	99	100,0%
	Nettoyage après incendie	5,2%	32,3%	5,2%	96	100,0%
	Fuite d'huile	6,1%	32,9%	4,9%	82	100,0%
	Restauration de documents	4,2%	31,3%	10,4%	48	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	5,6%	34,8%	5,6%	89	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	6,3%	36,5%	6,3%	63	100,0%
	Services de grand ménage	4,9%	30,9%	6,2%	81	100,0%
	Autre, spécifiez	4,3%	29,8%	4,3%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	1	100,0%
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	5,1%	30,8%	2,6%	39
11-25 employés		4,9%	31,7%	4,9%	41	100,0%
Plus de 25 employés		5,0%	35,0%	10,0%	20	100,0%
Nb de techniciens en restauration après sinistre	1-5 employés	10,8%	29,7%	2,7%	37	100,0%
	6-10 employés	2,8%	27,8%	2,8%	36	100,0%
	Plus de 10 employés	,0%	40,7%	11,1%	27	100,0%

TABLEAU Q4A: Salaire d'un technicien à l'embauche?

		Salaire d'un technicien à l'embauche			TOTAL	Salaire d'un technicien à l'embauche	
		10\$ ou moins	10\$-12\$	Plus de 12\$	N	Moyenne	Médiane
TOTAL		33,3%	29,0%	37,6%	93	12,1	12,0
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	29,0%	32,3%	38,7%	31	12,4	12,0
	Québec métropolitain	25,0%	37,5%	37,5%	8	11,8	11,0
	Région périphérique	39,3%	32,1%	28,6%	28	11,8	11,3
	Région ressource	34,6%	19,2%	46,2%	26	12,3	12,0
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	33,7%	29,3%	37,0%	92	12,1	12,0
	Nettoyage après incendie	34,8%	30,3%	34,8%	89	12,0	11,5
	Fuite d'huile	32,9%	31,6%	35,5%	76	12,0	11,5
	Restauration de documents	35,6%	37,8%	26,7%	45	11,8	11,0
	Nettoyage de tapis et carpettes	34,1%	30,5%	35,4%	82	12,0	11,5
	Nettoyage de conduits de ventilation	34,5%	29,3%	36,2%	58	12,2	11,5
	Services de grand ménage	38,7%	22,7%	38,7%	75	12,0	11,5
	Autre, spécifiez	32,6%	25,6%	41,9%	43	12,2	11,8
	NSP	,0%	,0%	100,0%	1	18,0	18,0
Nb d'employés au total?	1-10 employés	27,0%	29,7%	43,2%	37	12,4	12,0
	11-25 employés	42,1%	21,1%	36,8%	38	12,0	11,0
	Plus de 25 employés	27,8%	44,4%	27,8%	18	12,0	11,0

TABLEAU Q5A: Prévion d'embauche de techniciens en restauration après sinistre au cours des 3 prochaines années

		Prévoyez-vous embaucher des techniciens en restauration après sinistre au cours des 3 prochaines années (en excluant les départs à la retraite et les départs volontaires)? Combien?			TOTAL N	Nb de techn. que l'on compte embaucher			TOTAL N	Nb de techn. que l'on compte embaucher		
		Oui	Non	NSP		Aucun	1-3	Plus de 3		Moyenne	Médiane	Médiane
TOTAL		67,0%	15,0%	18,0%	100	18,3%	42,7%	39,0%	82	3,8	3,0	312,0
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	69,7%	12,1%	18,2%	33	14,8%	40,7%	44,4%	27	4,3	3,0	115,0
	Québec métropolitain	88,9%	,0%	11,1%	9	,0%	37,5%	62,5%	8	5,0	5,0	40,0
	Région périphérique	64,3%	17,9%	17,9%	28	21,7%	39,1%	39,1%	23	4,0	3,0	92,0
	Région ressource	60,0%	20,0%	20,0%	30	25,0%	50,0%	25,0%	24	2,7	1,5	65,0
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	67,7%	14,1%	18,2%	99	17,3%	43,2%	39,5%	81	3,9	3,0	312,0
	Nettoyage après incendie	67,7%	13,5%	18,8%	96	16,7%	42,3%	41,0%	78	3,9	3,0	308,0
	Fuite d'huile	70,7%	13,4%	15,9%	82	15,9%	42,0%	42,0%	69	4,0	3,0	273,0
	Restauration de documents	72,9%	10,4%	16,7%	48	12,5%	35,0%	52,5%	40	4,7	4,0	188,0
	Nettoyage de tapis et carpettes	68,5%	13,5%	18,0%	89	16,4%	42,5%	41,1%	73	4,0	3,0	292,0
	Nettoyage de conduits de ventilation	63,5%	14,3%	22,2%	63	18,4%	42,9%	38,8%	49	4,2	3,0	207,0
	Services de grand ménage	67,9%	12,3%	19,8%	81	15,4%	44,6%	40,0%	65	4,2	3,0	274,0
	Autre, spécifiez	83,0%	2,1%	14,9%	47	2,5%	47,5%	50,0%	40	4,6	3,5	183,0
	NSP	,0%	100,0%	,0%	1	100,0%	,0%	,0%	1	,0	,0	,0
Nb d'employés au total?	1-10 employés	61,5%	17,9%	20,5%	39	22,6%	45,2%	32,3%	31	3,5	2,0	109,0
	11-25 employés	70,7%	12,2%	17,1%	41	14,7%	50,0%	35,3%	34	3,2	3,0	109,0
	Plus de 25 employés	70,0%	15,0%	15,0%	20	17,6%	23,5%	58,8%	17	5,5	5,0	94,0

TABLEAU Q5B : Diriez-vous que votre entreprise éprouve beaucoup, assez, peu ou pas du tout de difficulté à embaucher des techniciens en restauration après sinistre?

		Diriez-vous que votre entreprise éprouve beaucoup, assez, peu ou pas du tout de difficulté à embaucher des techniciens en restauration après sinistre?					TOTAL	
		Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout	NSP	N	
TOTAL		44,8%	26,9%	17,9%	6,0%	4,5%	67	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	39,1%	30,4%	21,7%	4,3%	4,3%	23	100,0%
	Québec métropolitain	37,5%	37,5%	,0%	12,5%	12,5%	8	100,0%
	Région périphérique	61,1%	22,2%	5,6%	5,6%	5,6%	18	100,0%
	Région ressource	38,9%	22,2%	33,3%	5,6%	,0%	18	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	44,8%	26,9%	17,9%	6,0%	4,5%	67	100,0%
	Nettoyage après incendie	43,1%	27,7%	18,5%	6,2%	4,6%	65	100,0%
	Fuite d'huile	41,4%	29,3%	19,0%	5,2%	5,2%	58	100,0%
	Restauration de documents	45,7%	31,4%	11,4%	5,7%	5,7%	35	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	42,6%	29,5%	16,4%	6,6%	4,9%	61	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	45,0%	25,0%	22,5%	5,0%	2,5%	40	100,0%
	Services de grand ménage	43,6%	27,3%	20,0%	7,3%	1,8%	55	100,0%
	Autre, spécifiez	38,5%	30,8%	15,4%	7,7%	7,7%	39	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	37,5%	37,5%	16,7%	4,2%	4,2%	24	100,0%
	11-25 employés	51,7%	24,1%	13,8%	3,4%	6,9%	29	100,0%
	Plus de 25 employés	42,9%	14,3%	28,6%	14,3%	,0%	14	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	1-3	42,9%	25,7%	22,9%	2,9%	5,7%	35	100,0%
	Plus de 3	46,9%	28,1%	12,5%	9,4%	3,1%	32	100,0%

TABLEAU Q5C : Raisons pour lesquelles l'entreprise éprouve de la difficulté à embaucher des techniciens en restauration après sinistre

		Raisons pour lesquelles l'entreprise éprouve de la difficulté à embaucher des techniciens en restauration après sinistre						TOTAL	
		Manque de candidats en général	Manque de candidats ayant les compétences	Salaires trop bas	Conditions de travail difficiles	Horaires atypiques	Autre	N	
TOTAL		12,5%	58,3%	12,5%	16,7%	37,5%	20,8%	48	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	,0%	56,3%	12,5%	18,8%	56,3%	18,8%	16	100,0%
	Québec métropolitain	33,3%	66,7%	16,7%	,0%	16,7%	33,3%	6	100,0%
	Région périphérique	6,7%	53,3%	13,3%	26,7%	40,0%	13,3%	15	100,0%
	Région ressource	27,3%	63,6%	9,1%	9,1%	18,2%	27,3%	11	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	12,5%	58,3%	12,5%	16,7%	37,5%	20,8%	48	100,0%
	Nettoyage après incendie	13,0%	56,5%	13,0%	17,4%	39,1%	19,6%	46	100,0%
	Fuite d'huile	14,6%	56,1%	14,6%	17,1%	36,6%	17,1%	41	100,0%
	Restauration de documents	11,1%	51,9%	18,5%	25,9%	48,1%	18,5%	27	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	13,6%	56,8%	13,6%	15,9%	38,6%	20,5%	44	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	7,1%	60,7%	14,3%	21,4%	39,3%	17,9%	28	100,0%
	Services de grand ménage	12,8%	56,4%	7,7%	17,9%	35,9%	20,5%	39	100,0%
	Autre, spécifiez	18,5%	63,0%	18,5%	22,2%	33,3%	18,5%	27	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	,0%	55,6%	11,1%	11,1%	50,0%	11,1%	18	100,0%
	11-25 employés	22,7%	59,1%	13,6%	27,3%	27,3%	22,7%	22	100,0%
	Plus de 25 employés	12,5%	62,5%	12,5%	,0%	37,5%	37,5%	8	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	1-3	12,5%	50,0%	8,3%	16,7%	41,7%	29,2%	24	100,0%
	Plus de 3	12,5%	66,7%	16,7%	16,7%	33,3%	12,5%	24	100,0%

TABLEAU Q6A : Et diriez-vous que votre entreprise éprouve beaucoup, assez, peu ou pas du tout de difficulté à conserver ces travailleurs ?

		Et diriez-vous que votre entreprise éprouve beaucoup, assez, peu ou pas du tout de difficulté à conserver ces travailleurs ?				TOTAL	
		Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout	N	
TOTAL		<i>11,0%</i>	<i>14,0%</i>	<i>30,0%</i>	<i>45,0%</i>	<i>100</i>	<i>100,0%</i>
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	<i>9,1%</i>	<i>6,1%</i>	<i>33,3%</i>	<i>51,5%</i>	<i>33</i>	<i>100,0%</i>
	Québec métropolitain	<i>,0%</i>	<i>33,3%</i>	<i>33,3%</i>	<i>33,3%</i>	<i>9</i>	<i>100,0%</i>
	Région périphérique	<i>17,9%</i>	<i>21,4%</i>	<i>39,3%</i>	<i>21,4%</i>	<i>28</i>	<i>100,0%</i>
	Région ressource	<i>10,0%</i>	<i>10,0%</i>	<i>16,7%</i>	<i>63,3%</i>	<i>30</i>	<i>100,0%</i>
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	<i>11,1%</i>	<i>14,1%</i>	<i>30,3%</i>	<i>44,4%</i>	<i>99</i>	<i>100,0%</i>
	Nettoyage après incendie	<i>10,4%</i>	<i>14,6%</i>	<i>30,2%</i>	<i>44,8%</i>	<i>96</i>	<i>100,0%</i>
	Fuite d'huile	<i>9,8%</i>	<i>14,6%</i>	<i>30,5%</i>	<i>45,1%</i>	<i>82</i>	<i>100,0%</i>
	Restauration de documents	<i>6,3%</i>	<i>16,7%</i>	<i>39,6%</i>	<i>37,5%</i>	<i>48</i>	<i>100,0%</i>
	Nettoyage de tapis et carpettes	<i>11,2%</i>	<i>14,6%</i>	<i>29,2%</i>	<i>44,9%</i>	<i>89</i>	<i>100,0%</i>
	Nettoyage de conduits de ventilation	<i>9,5%</i>	<i>9,5%</i>	<i>36,5%</i>	<i>44,4%</i>	<i>63</i>	<i>100,0%</i>
	Services de grand ménage	<i>11,1%</i>	<i>13,6%</i>	<i>29,6%</i>	<i>45,7%</i>	<i>81</i>	<i>100,0%</i>
	Autre, spécifiez	<i>10,6%</i>	<i>17,0%</i>	<i>23,4%</i>	<i>48,9%</i>	<i>47</i>	<i>100,0%</i>
	NSP	<i>,0%</i>	<i>,0%</i>	<i>,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>1</i>	<i>100,0%</i>
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	<i>5,1%</i>	<i>10,3%</i>	<i>28,2%</i>	<i>56,4%</i>	<i>39</i>
11-25 employés		<i>22,0%</i>	<i>7,3%</i>	<i>31,7%</i>	<i>39,0%</i>	<i>41</i>	<i>100,0%</i>
Plus de 25 employés		<i>,0%</i>	<i>35,0%</i>	<i>30,0%</i>	<i>35,0%</i>	<i>20</i>	<i>100,0%</i>
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	<i>13,3%</i>	<i>6,7%</i>	<i>26,7%</i>	<i>53,3%</i>	<i>15</i>	<i>100,0%</i>
	1-3	<i>20,0%</i>	<i>5,7%</i>	<i>28,6%</i>	<i>45,7%</i>	<i>35</i>	<i>100,0%</i>
	Plus de 3	<i>3,1%</i>	<i>31,3%</i>	<i>28,1%</i>	<i>37,5%</i>	<i>32</i>	<i>100,0%</i>

TABLEAU Q6B : Raisons pour lesquelles l'entreprise éprouve de la difficulté à conserver ses techniciens en restauration après sinistre

		Raisons pour lesquelles l'entreprise éprouve de la difficulté à embaucher des techniciens en restauration après sinistre							TOTAL	
		Salaires trop bas	Conditions de travail difficiles	Horaires atypiques	Quittent pour un concurrent	Vont travailler dans un autre secteur	Autre	NSP/NRP	N	
TOTAL		16,0%	36,0%	64,0%	12,0%	4,0%	36,0%	4,0%	25	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	20,0%	60,0%	100,0%	20,0%	,0%	40,0%	,0%	5	100,0%
	Québec métropolitain	33,3%	,0%	33,3%	,0%	33,3%	33,3%	,0%	3	100,0%
	Région périphérique	9,1%	36,4%	54,5%	18,2%	,0%	18,2%	9,1%	11	100,0%
	Région ressource	16,7%	33,3%	66,7%	,0%	,0%	66,7%	,0%	6	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	16,0%	36,0%	64,0%	12,0%	4,0%	36,0%	4,0%	25	100,0%
	Nettoyage après incendie	16,7%	37,5%	62,5%	12,5%	4,2%	37,5%	4,2%	24	100,0%
	Fuite d'huile	15,0%	40,0%	65,0%	15,0%	5,0%	35,0%	5,0%	20	100,0%
	Restauration de documents	27,3%	45,5%	63,6%	18,2%	,0%	45,5%	,0%	11	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	13,0%	39,1%	60,9%	13,0%	4,3%	34,8%	4,3%	23	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	8,3%	33,3%	50,0%	8,3%	,0%	33,3%	8,3%	12	100,0%
	Services de grand ménage	15,0%	35,0%	55,0%	10,0%	5,0%	35,0%	5,0%	20	100,0%
	Autre, spécifiez	23,1%	30,8%	61,5%	7,7%	7,7%	38,5%	,0%	13	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	33,3%	16,7%	50,0%	16,7%	,0%	50,0%	,0%	6	100,0%
	11-25 employés	8,3%	50,0%	75,0%	,0%	,0%	25,0%	8,3%	12	100,0%
	Plus de 25 employés	14,3%	28,6%	57,1%	28,6%	14,3%	42,9%	,0%	7	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	33,3%	33,3%	66,7%	33,3%	,0%	33,3%	,0%	3	100,0%
	1-3	,0%	33,3%	77,8%	,0%	11,1%	44,4%	,0%	9	100,0%
	Plus de 3	27,3%	36,4%	54,5%	18,2%	,0%	36,4%	,0%	11	100,0%

TABLEAU Q7 : Diriez-vous que votre (vos) techniciens en restauration après sinistre sont très, assez, peu ou pas du tout compétents pour exercer leur travail?

		Diriez-vous que votre (vos) techniciens en restauration après sinistre sont très, assez, peu ou pas du tout compétents pour exercer leur travail?			TOTAL	
		Très compétent	Assez compétent	Peu compétent	N	
TOTAL		44,0%	52,0%	4,0%	100	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	54,5%	45,5%	,0%	33	100,0%
	Québec métropolitain	66,7%	33,3%	,0%	9	100,0%
	Région périphérique	25,0%	67,9%	7,1%	28	100,0%
	Région ressource	43,3%	50,0%	6,7%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	43,4%	52,5%	4,0%	99	100,0%
	Nettoyage après incendie	42,7%	53,1%	4,2%	96	100,0%
	Fuite d'huile	45,1%	51,2%	3,7%	82	100,0%
	Restauration de documents	43,8%	52,1%	4,2%	48	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	43,8%	52,8%	3,4%	89	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	42,9%	55,6%	1,6%	63	100,0%
	Services de grand ménage	46,9%	50,6%	2,5%	81	100,0%
	Autre, spécifiez	57,4%	36,2%	6,4%	47	100,0%
	NSP	100,0%	,0%	,0%	1	100,0%
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	48,7%	48,7%	2,6%	39
11-25 employés		31,7%	61,0%	7,3%	41	100,0%
Plus de 25 employés		60,0%	40,0%	,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	26,7%	73,3%	,0%	15	100,0%
	1-3	42,9%	54,3%	2,9%	35	100,0%
	Plus de 3	53,1%	40,6%	6,3%	32	100,0%

TABLEAU Q8A1 : Est-ce que vos techniciens en restauration après sinistre ont suivi de la formation au cours de la dernière année ?

		Est-ce que vos techniciens en restauration après sinistre ont suivi de la formation au cours de la dernière année ?			TOTAL		S'agissait-il d'une formation technique dispensée par des ressources externes à l'entreprise ou d'une formation à la tâche (sur le tas)?				TOTAL	
		Oui	Non	NSP/NRP	N		Formation technique à l'externe	Formation à la tâche	Autre	NSP/NRP	N	
TOTAL		82,0%	17,0%	1,0%	100	100,0%	70,2%	26,6%	2,1%	1,1%	94	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	72,7%	24,2%	3,0%	33	100,0%	75,0%	17,9%	3,6%	3,6%	28	100,0%
	Québec métropolitain	88,9%	11,1%	,0%	9	100,0%	66,7%	33,3%	,0%	,0%	9	100,0%
	Région périphérique	92,9%	7,1%	,0%	28	100,0%	67,9%	28,6%	3,6%	,0%	28	100,0%
	Région ressource	80,0%	20,0%	,0%	30	100,0%	69,0%	31,0%	,0%	,0%	29	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	81,8%	17,2%	1,0%	99	100,0%	69,9%	26,9%	2,2%	1,1%	93	100,0%
	Nettoyage après incendie	82,3%	16,7%	1,0%	96	100,0%	71,1%	26,7%	1,1%	1,1%	90	100,0%
	Fuite d'huile	82,9%	15,9%	1,2%	82	100,0%	74,0%	23,4%	1,3%	1,3%	77	100,0%
	Restauration de documents	91,7%	6,3%	2,1%	48	100,0%	80,9%	17,0%	2,1%	,0%	47	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	86,5%	13,5%	,0%	89	100,0%	69,4%	28,2%	1,2%	1,2%	85	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	81,0%	17,5%	1,6%	63	100,0%	72,9%	25,4%	1,7%	,0%	59	100,0%
	Services de grand ménage	84,0%	14,8%	1,2%	81	100,0%	71,4%	26,0%	1,3%	1,3%	77	100,0%
	Autre, spécifiez	89,4%	10,6%	,0%	47	100,0%	71,7%	26,1%	,0%	2,2%	46	100,0%
Nb d'employés au total?	NSP	100,0%	,0%	,0%	1	100,0%	100,0%	,0%	,0%	,0%	1	100,0%
	1-10 employés	74,4%	25,6%	,0%	39	100,0%	71,4%	22,9%	2,9%	2,9%	35	100,0%
	11-25 employés	80,5%	17,1%	2,4%	41	100,0%	69,2%	28,2%	2,6%	,0%	39	100,0%
	Plus de 25 employés	100,0%	,0%	,0%	20	100,0%	70,0%	30,0%	,0%	,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	73,3%	20,0%	6,7%	15	100,0%	66,7%	25,0%	8,3%	,0%	12	100,0%
	1-3	85,7%	14,3%	,0%	35	100,0%	66,7%	33,3%	,0%	,0%	33	100,0%
	Plus de 3	93,8%	6,3%	,0%	32	100,0%	75,0%	21,9%	,0%	3,1%	32	100,0%

**TABLEAU Q9A Connait le Comité sectoriel de main-d'oeuvre (CSMO) en environnement, aussi connu sous le nom de EnviroCompétences
Q9B : Diriez-vous que vous connaissez très bien, assez bien, assez mal ou très mal le rôle (mandat) de cet organisme ?**

		Connait le Comité sectoriel de main-d'oeuvre (CSMO) en environnement?		TOTAL		Diriez-vous que vous connaissez très bien, assez bien, assez mal ou très mal le rôle (mandat) de cet organisme ?					TOTAL	
		Oui	Non	N		Très bien	Assez bien	Assez mal	Très mal	Pas du tout	N	
TOTAL		21,0%	79,0%	100	100,0%	2,0%	8,0%	7,0%	4,0%	79,0%	100	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	15,2%	84,8%	33	100,0%	3,0%	3,0%	3,0%	6,1%	84,8%	33	100,0%
	Québec métropolitain	22,2%	77,8%	9	100,0%	,0%	11,1%	11,1%	,0%	77,8%	9	100,0%
	Région périphérique	28,6%	71,4%	28	100,0%	3,6%	10,7%	14,3%	,0%	71,4%	28	100,0%
	Région ressource	20,0%	80,0%	30	100,0%	,0%	10,0%	3,3%	6,7%	80,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	21,2%	78,8%	99	100,0%	2,0%	8,1%	7,1%	4,0%	78,8%	99	100,0%
	Nettoyage après incendie	21,9%	78,1%	96	100,0%	2,1%	8,3%	7,3%	4,2%	78,1%	96	100,0%
	Fuite d'huile	22,0%	78,0%	82	100,0%	2,4%	9,8%	6,1%	3,7%	78,0%	82	100,0%
	Restauration de documents	27,1%	72,9%	48	100,0%	2,1%	14,6%	6,3%	4,2%	72,9%	48	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	22,5%	77,5%	89	100,0%	2,2%	9,0%	7,9%	3,4%	77,5%	89	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	22,2%	77,8%	63	100,0%	3,2%	9,5%	6,3%	3,2%	77,8%	63	100,0%
	Services de grand ménage	21,0%	79,0%	81	100,0%	2,5%	7,4%	7,4%	3,7%	79,0%	81	100,0%
	Autre, spécifiez	31,9%	68,1%	47	100,0%	2,1%	10,6%	12,8%	6,4%	68,1%	47	100,0%
	NSP	,0%	100,0%	1	100,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	1	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	23,1%	76,9%	39	100,0%	2,6%	12,8%	5,1%	2,6%	76,9%	39	100,0%
	11-25 employés	17,1%	82,9%	41	100,0%	2,4%	2,4%	9,8%	2,4%	82,9%	41	100,0%
	Plus de 25 employés	25,0%	75,0%	20	100,0%	,0%	10,0%	5,0%	10,0%	75,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	6,7%	93,3%	15	100,0%	,0%	,0%	,0%	6,7%	93,3%	15	100,0%
	1-3	17,1%	82,9%	35	100,0%	,0%	8,6%	2,9%	5,7%	82,9%	35	100,0%
	Plus de 3	37,5%	62,5%	32	100,0%	3,1%	12,5%	18,8%	3,1%	62,5%	32	100,0%

TABLEAU Q10A : Connaissez-vous l'existence de ces PAMT?

		Connaissez-vous l'existence de ces PAMT?		TOTAL	
		Oui	Non	N	
TOTAL		<i>12,0%</i>	<i>88,0%</i>	<i>100</i>	<i>100,0%</i>
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	<i>9,1%</i>	<i>90,9%</i>	<i>33</i>	<i>100,0%</i>
	Québec métropolitain	<i>22,2%</i>	<i>77,8%</i>	<i>9</i>	<i>100,0%</i>
	Région périphérique	<i>17,9%</i>	<i>82,1%</i>	<i>28</i>	<i>100,0%</i>
	Région ressource	<i>6,7%</i>	<i>93,3%</i>	<i>30</i>	<i>100,0%</i>
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	<i>12,1%</i>	<i>87,9%</i>	<i>99</i>	<i>100,0%</i>
	Nettoyage après incendie	<i>12,5%</i>	<i>87,5%</i>	<i>96</i>	<i>100,0%</i>
	Fuite d'huile	<i>12,2%</i>	<i>87,8%</i>	<i>82</i>	<i>100,0%</i>
	Restauration de documents	<i>14,6%</i>	<i>85,4%</i>	<i>48</i>	<i>100,0%</i>
	Nettoyage de tapis et carpettes	<i>12,4%</i>	<i>87,6%</i>	<i>89</i>	<i>100,0%</i>
	Nettoyage de conduits de ventilation	<i>12,7%</i>	<i>87,3%</i>	<i>63</i>	<i>100,0%</i>
	Services de grand ménage	<i>13,6%</i>	<i>86,4%</i>	<i>81</i>	<i>100,0%</i>
	Autre, spécifiez	<i>14,9%</i>	<i>85,1%</i>	<i>47</i>	<i>100,0%</i>
	NSP	<i>,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>1</i>	<i>100,0%</i>
Nb d'employés au total?	1-10 employés	<i>7,7%</i>	<i>92,3%</i>	<i>39</i>	<i>100,0%</i>
	11-25 employés	<i>14,6%</i>	<i>85,4%</i>	<i>41</i>	<i>100,0%</i>
	Plus de 25 employés	<i>15,0%</i>	<i>85,0%</i>	<i>20</i>	<i>100,0%</i>
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	<i>,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>15</i>	<i>100,0%</i>
	1-3	<i>11,4%</i>	<i>88,6%</i>	<i>35</i>	<i>100,0%</i>
	Plus de 3	<i>18,8%</i>	<i>81,3%</i>	<i>32</i>	<i>100,0%</i>
Connaît EnviroCompétences?	Oui	<i>42,9%</i>	<i>57,1%</i>	<i>21</i>	<i>100,0%</i>
	Non	<i>3,8%</i>	<i>96,2%</i>	<i>79</i>	<i>100,0%</i>

TABLEAU Q10A : Trouvez-vous un tel programme très, assez, peu ou pas du tout intéressant?

		Trouvez-vous un tel programme très, assez, peu ou pas du tout intéressant?					TOTAL	
		Très intéressant	Assez intéressant	Peu intéressant	Pas du tout intéressant	NSP/NRP	N	
TOTAL		49,0%	37,0%	7,0%	6,0%	1,0%	100	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	27,3%	51,5%	12,1%	6,1%	3,0%	33	100,0%
	Québec métropolitain	66,7%	33,3%	,0%	,0%	,0%	9	100,0%
	Région périphérique	50,0%	39,3%	7,1%	3,6%	,0%	28	100,0%
	Région ressource	66,7%	20,0%	3,3%	10,0%	,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	49,5%	37,4%	7,1%	5,1%	1,0%	99	100,0%
	Nettoyage après incendie	49,0%	37,5%	7,3%	5,2%	1,0%	96	100,0%
	Fuite d'huile	51,2%	35,4%	7,3%	6,1%	,0%	82	100,0%
	Restauration de documents	50,0%	37,5%	8,3%	4,2%	,0%	48	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	51,7%	36,0%	5,6%	5,6%	1,1%	89	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	50,8%	34,9%	6,3%	6,3%	1,6%	63	100,0%
	Services de grand ménage	50,6%	37,0%	6,2%	4,9%	1,2%	81	100,0%
	Autre, spécifiez	66,0%	29,8%	2,1%	2,1%	,0%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	100,0%	,0%	1	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	48,7%	33,3%	7,7%	7,7%	2,6%	39	100,0%
	11-25 employés	48,8%	36,6%	7,3%	7,3%	,0%	41	100,0%
	Plus de 25 employés	50,0%	45,0%	5,0%	,0%	,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	6,7%	53,3%	20,0%	20,0%	,0%	15	100,0%
	1-3	65,7%	28,6%	2,9%	2,9%	,0%	35	100,0%
	Plus de 3	53,1%	43,8%	3,1%	,0%	,0%	32	100,0%
Connaît EnviroCompétences?	Oui	71,4%	19,0%	9,5%	,0%	,0%	21	100,0%
	Non	43,0%	41,8%	6,3%	7,6%	1,3%	79	100,0%
Connaît l'existence des PAMT?	Oui	58,3%	33,3%	8,3%	,0%	,0%	12	100,0%
	Non	47,7%	37,5%	6,8%	6,8%	1,1%	88	100,0%

TABLEAU Q11AA : Retombée la plus intéressante

		Retombée la plus intéressante								TOTAL	
		Diminution du taux de roulement des techniciens	Meilleure structuration des tâches	Moyen efficace et peu coûteux de formation	Moyen d'encadrement rigoureux et uniforme	Moyen d'accroître les compétences	Crédit d'impôt	Aucune	NSP	N	
TOTAL		15,2%	18,2%	16,2%	10,1%	21,2%	13,1%	4,0%	2,0%	99	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	9,4%	28,1%	18,8%	3,1%	21,9%	15,6%	3,1%	,0%	32	100,0%
	Québec métropolitain	22,2%	,0%	22,2%	22,2%	22,2%	11,1%	,0%	,0%	9	100,0%
	Région périphérique	21,4%	10,7%	14,3%	14,3%	21,4%	7,1%	3,6%	7,1%	28	100,0%
	Région ressource	13,3%	20,0%	13,3%	10,0%	20,0%	16,7%	6,7%	,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	15,3%	18,4%	16,3%	10,2%	21,4%	13,3%	3,1%	2,0%	98	100,0%
	Nettoyage après incendie	14,7%	18,9%	16,8%	9,5%	21,1%	13,7%	3,2%	2,1%	95	100,0%
	Fuite d'huile	13,6%	19,8%	14,8%	11,1%	21,0%	14,8%	3,7%	1,2%	81	100,0%
	Restauration de documents	19,1%	17,0%	17,0%	14,9%	17,0%	8,5%	2,1%	4,3%	47	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	15,9%	17,0%	15,9%	10,2%	22,7%	13,6%	3,4%	1,1%	88	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	12,9%	17,7%	11,3%	11,3%	24,2%	14,5%	4,8%	3,2%	62	100,0%
	Services de grand ménage	16,3%	17,5%	16,3%	6,3%	22,5%	15,0%	3,8%	2,5%	80	100,0%
	Autre, spécifiez	12,8%	17,0%	19,1%	14,9%	23,4%	10,6%	2,1%	,0%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	,0%	1	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	10,3%	15,4%	23,1%	10,3%	17,9%	12,8%	7,7%	2,6%	39	100,0%
	11-25 employés	17,1%	26,8%	7,3%	7,3%	31,7%	4,9%	2,4%	2,4%	41	100,0%
	Plus de 25 employés	21,1%	5,3%	21,1%	15,8%	5,3%	31,6%	,0%	,0%	19	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	21,4%	14,3%	21,4%	,0%	7,1%	21,4%	14,3%	,0%	14	100,0%
	1-3	14,3%	11,4%	14,3%	8,6%	34,3%	17,1%	,0%	,0%	35	100,0%
	Plus de 3	18,8%	18,8%	18,8%	18,8%	18,8%	6,3%	,0%	,0%	32	100,0%
Connait EnviroCompétences?	Oui	,0%	19,0%	23,8%	19,0%	28,6%	4,8%	,0%	4,8%	21	100,0%
	Non	19,2%	17,9%	14,1%	7,7%	19,2%	15,4%	5,1%	1,3%	78	100,0%
Connait l'existence des PAMT?	Oui	8,3%	25,0%	25,0%	8,3%	25,0%	8,3%	,0%	,0%	12	100,0%
	Non	16,1%	17,2%	14,9%	10,3%	20,7%	13,8%	4,6%	2,3%	87	100,0%

TABLEAU Q11: 2 retombées les plus intéressantes

		Deux retombées les plus intéressantes								TOTAL	
		Diminution du taux de roulement des techniciens	Meilleure structuration des tâches	Moyen efficace et peu coûteux de formation	Moyen d'encadrement rigoureux et uniforme	Moyen d'accroître les compétences	Crédit d'impôt	Aucune	NSP	N	
TOTAL		20,2%	26,3%	25,3%	21,2%	40,4%	51,5%	4,0%	2,0%	99	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	12,5%	34,4%	25,0%	18,8%	37,5%	59,4%	3,1%	,0%	32	100,0%
	Québec métropolitain	33,3%	,0%	66,7%	22,2%	44,4%	33,3%	,0%	,0%	9	100,0%
	Région périphérique	21,4%	17,9%	17,9%	21,4%	32,1%	64,3%	3,6%	7,1%	28	100,0%
	Région ressource	23,3%	33,3%	20,0%	23,3%	50,0%	36,7%	6,7%	,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	20,4%	26,5%	25,5%	21,4%	40,8%	52,0%	3,1%	2,0%	98	100,0%
	Nettoyage après incendie	18,9%	27,4%	25,3%	21,1%	41,1%	52,6%	3,2%	2,1%	95	100,0%
	Fuite d'huile	18,5%	28,4%	23,5%	21,0%	42,0%	53,1%	3,7%	1,2%	81	100,0%
	Restauration de documents	21,3%	29,8%	27,7%	29,8%	31,9%	46,8%	2,1%	4,3%	47	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	20,5%	26,1%	25,0%	22,7%	40,9%	52,3%	3,4%	1,1%	88	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	19,4%	25,8%	21,0%	21,0%	45,2%	48,4%	4,8%	3,2%	62	100,0%
	Services de grand ménage	21,3%	25,0%	25,0%	18,8%	41,3%	53,8%	3,8%	2,5%	80	100,0%
	Autre, spécifiez	17,0%	31,9%	29,8%	27,7%	42,6%	40,4%	2,1%	,0%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	,0%	,0%	1
Nb d'employés au total?	1-10 employés	15,4%	23,1%	28,2%	20,5%	41,0%	51,3%	7,7%	2,6%	39	100,0%
	11-25 employés	22,0%	34,1%	12,2%	22,0%	48,8%	48,8%	2,4%	2,4%	41	100,0%
	Plus de 25 employés	26,3%	15,8%	47,4%	21,1%	21,1%	57,9%	,0%	,0%	19	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	21,4%	14,3%	35,7%	,0%	35,7%	64,3%	14,3%	,0%	14	100,0%
	1-3	22,9%	31,4%	22,9%	22,9%	48,6%	48,6%	,0%	,0%	35	100,0%
	Plus de 3	25,0%	21,9%	31,3%	37,5%	34,4%	46,9%	,0%	,0%	32	100,0%
Connait EnviroCompétences?	Oui	9,5%	28,6%	28,6%	42,9%	38,1%	42,9%	,0%	4,8%	21	100,0%
	Non	23,1%	25,6%	24,4%	15,4%	41,0%	53,8%	5,1%	1,3%	78	100,0%
Connait l'existence des PAMT?	Oui	16,7%	25,0%	25,0%	33,3%	33,3%	66,7%	,0%	,0%	12	100,0%
	Non	20,7%	26,4%	25,3%	19,5%	41,4%	49,4%	4,6%	2,3%	87	100,0%

TABLEAU Q12AA : Aspect le plus intéressant pour le technicien

		Aspect le plus intéressant pour le technicien							TOTAL	
		Occasion de suivre un programme de formation	Possibilité d'avancement	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	Valorisation et reconnaissance du travail	Otention d'un certificat	Aucune	NSP	N	
TOTAL		27,3%	17,2%	5,1%	29,3%	14,1%	4,0%	3,0%	99	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	21,9%	18,8%	12,5%	34,4%	12,5%	,0%	,0%	32	100,0%
	Québec métropolitain	44,4%	11,1%	,0%	33,3%	,0%	,0%	11,1%	9	100,0%
	Région périphérique	25,0%	14,3%	,0%	25,0%	25,0%	3,6%	7,1%	28	100,0%
	Région ressource	30,0%	20,0%	3,3%	26,7%	10,0%	10,0%	,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	27,6%	17,3%	5,1%	29,6%	14,3%	3,1%	3,1%	98	100,0%
	Nettoyage après incendie	26,3%	17,9%	5,3%	29,5%	14,7%	3,2%	3,2%	95	100,0%
	Fuite d'huile	25,9%	17,3%	6,2%	30,9%	13,6%	3,7%	2,5%	81	100,0%
	Restauration de documents	21,3%	17,0%	4,3%	36,2%	10,6%	4,3%	6,4%	47	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	26,1%	17,0%	4,5%	31,8%	14,8%	3,4%	2,3%	88	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	22,6%	11,3%	4,8%	33,9%	17,7%	4,8%	4,8%	62	100,0%
	Services de grand ménage	27,5%	16,3%	5,0%	27,5%	16,3%	3,8%	3,8%	80	100,0%
	Autre, spécifiez	27,7%	27,7%	6,4%	29,8%	6,4%	2,1%	,0%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	,0%	1	100,0%
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	25,6%	15,4%	2,6%	30,8%	12,8%	10,3%	2,6%	39
11-25 employés		34,1%	22,0%	4,9%	26,8%	9,8%	,0%	2,4%	41	100,0%
Plus de 25 employés		15,8%	10,5%	10,5%	31,6%	26,3%	,0%	5,3%	19	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	28,6%	7,1%	,0%	28,6%	21,4%	14,3%	,0%	14	100,0%
	1-3	34,3%	5,7%	2,9%	40,0%	17,1%	,0%	,0%	35	100,0%
	Plus de 3	18,8%	34,4%	3,1%	31,3%	12,5%	,0%	,0%	32	100,0%
Connait EnviroCompétences?	Oui	9,5%	38,1%	4,8%	33,3%	9,5%	,0%	4,8%	21	100,0%
	Non	32,1%	11,5%	5,1%	28,2%	15,4%	5,1%	2,6%	78	100,0%
Connait l'existence des PAMT?	Oui	16,7%	50,0%	8,3%	8,3%	8,3%	,0%	8,3%	12	100,0%
	Non	28,7%	12,6%	4,6%	32,2%	14,9%	4,6%	2,3%	87	100,0%

TABLEAU Q12AA : 2ème aspect le plus intéressant pour le technicien

		Second aspect le plus intéressant pour le technicien							TOTAL	
		Occasion de suivre un programme de formation	Possibilité d'obtenir de l'avancement	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	Valorisation et reconnaissance de leur travail	Obtention d'un certificat	Aucune	NSP	N	
TOTAL		11,1%	14,1%	7,1%	23,2%	34,3%	7,1%	3,0%	99	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	3,1%	21,9%	,0%	25,0%	43,8%	6,3%	,0%	32	100,0%
	Québec métropolitain	11,1%	,0%	,0%	44,4%	33,3%	,0%	11,1%	9	100,0%
	Région périphérique	14,3%	7,1%	17,9%	14,3%	28,6%	10,7%	7,1%	28	100,0%
	Région ressource	16,7%	16,7%	6,7%	23,3%	30,0%	6,7%	,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	11,2%	14,3%	7,1%	23,5%	34,7%	6,1%	3,1%	98	100,0%
	Nettoyage après incendie	11,6%	14,7%	7,4%	23,2%	33,7%	6,3%	3,2%	95	100,0%
	Fuite d'huile	12,3%	14,8%	7,4%	21,0%	37,0%	4,9%	2,5%	81	100,0%
	Restauration de documents	17,0%	19,1%	2,1%	17,0%	31,9%	6,4%	6,4%	47	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	12,5%	14,8%	8,0%	19,3%	36,4%	6,8%	2,3%	88	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	14,5%	14,5%	6,5%	19,4%	32,3%	8,1%	4,8%	62	100,0%
	Services de grand ménage	7,5%	16,3%	7,5%	23,8%	33,8%	7,5%	3,8%	80	100,0%
	Autre, spécifiez	17,0%	12,8%	8,5%	25,5%	34,0%	2,1%	,0%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	,0%	1	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	7,7%	10,3%	10,3%	25,6%	30,8%	12,8%	2,6%	39	100,0%
	11-25 employés	9,8%	22,0%	4,9%	17,1%	41,5%	2,4%	2,4%	41	100,0%
	Plus de 25 employés	21,1%	5,3%	5,3%	31,6%	26,3%	5,3%	5,3%	19	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	21,4%	14,3%	14,3%	7,1%	21,4%	21,4%	,0%	14	100,0%
	1-3	8,6%	22,9%	5,7%	31,4%	28,6%	2,9%	,0%	35	100,0%
	Plus de 3	9,4%	12,5%	6,3%	28,1%	37,5%	6,3%	,0%	32	100,0%
Connait EnviroCompétences?	Oui	23,8%	9,5%	,0%	28,6%	28,6%	4,8%	4,8%	21	100,0%
	Non	7,7%	15,4%	9,0%	21,8%	35,9%	7,7%	2,6%	78	100,0%
Connait l'existence des PAMT?	Oui	16,7%	,0%	8,3%	41,7%	25,0%	,0%	8,3%	12	100,0%
	Non	10,3%	16,1%	6,9%	20,7%	35,6%	8,0%	2,3%	87	100,0%

TABLEAU Q12: 2 aspects les plus intéressants pour le technicien

		Deux aspects les plus intéressants pour le technicien							TOTAL	
		Occasion de suivre un programme de formation	Possibilité d'avancement	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	Valorisation et reconnaissance du travail	Otention d'un certificat	Aucune	NSP	N	
TOTAL		38,4%	31,3%	12,1%	52,5%	48,5%	4,0%	3,0%	99	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	25,0%	40,6%	12,5%	59,4%	56,3%	,0%	,0%	32	100,0%
	Québec métropolitain	55,6%	11,1%	,0%	77,8%	33,3%	,0%	11,1%	9	100,0%
	Région périphérique	39,3%	21,4%	17,9%	39,3%	53,6%	3,6%	7,1%	28	100,0%
	Région ressource	46,7%	36,7%	10,0%	50,0%	40,0%	10,0%	,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	38,8%	31,6%	12,2%	53,1%	49,0%	3,1%	3,1%	98	100,0%
	Nettoyage après incendie	37,9%	32,6%	12,6%	52,6%	48,4%	3,2%	3,2%	95	100,0%
	Fuite d'huile	38,3%	32,1%	13,6%	51,9%	50,6%	3,7%	2,5%	81	100,0%
	Restauration de documents	38,3%	36,2%	6,4%	53,2%	42,6%	4,3%	6,4%	47	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	38,6%	31,8%	12,5%	51,1%	51,1%	3,4%	2,3%	88	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	37,1%	25,8%	11,3%	53,2%	50,0%	4,8%	4,8%	62	100,0%
	Services de grand ménage	35,0%	32,5%	12,5%	51,3%	50,0%	3,8%	3,8%	80	100,0%
	Autre, spécifiez	44,7%	40,4%	14,9%	55,3%	40,4%	2,1%	,0%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	,0%	1	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	33,3%	25,6%	12,8%	56,4%	43,6%	10,3%	2,6%	39	100,0%
	11-25 employés	43,9%	43,9%	9,8%	43,9%	51,2%	,0%	2,4%	41	100,0%
	Plus de 25 employés	36,8%	15,8%	15,8%	63,2%	52,6%	,0%	5,3%	19	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	50,0%	21,4%	14,3%	35,7%	42,9%	14,3%	,0%	14	100,0%
	1-3	42,9%	28,6%	8,6%	71,4%	45,7%	,0%	,0%	35	100,0%
	Plus de 3	28,1%	46,9%	9,4%	59,4%	50,0%	,0%	,0%	32	100,0%
Connait EnviroCompétences?	Oui	33,3%	47,6%	4,8%	61,9%	38,1%	,0%	4,8%	21	100,0%
	Non	39,7%	26,9%	14,1%	50,0%	51,3%	5,1%	2,6%	78	100,0%
Connait l'existence des PAMT?	Oui	33,3%	50,0%	16,7%	50,0%	33,3%	,0%	8,3%	12	100,0%
	Non	39,1%	28,7%	11,5%	52,9%	50,6%	4,6%	2,3%	87	100,0%

TABLEAU Q12BB : Et pensez-vous que tous, une majorité, une minorité ou aucun technicien s'inscriraient au PAMT?

		Et pensez-vous que tous, une majorité, une minorité ou aucun technicien s'inscriraient au PAMT?					TOTAL	
		Tous	Une majorité	Une minorité	Aucun technicien	NSP	N	
TOTAL		20,2%	36,4%	28,3%	7,1%	8,1%	99	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	15,6%	34,4%	37,5%	3,1%	9,4%	32	100,0%
	Québec métropolitain	11,1%	22,2%	44,4%	11,1%	11,1%	9	100,0%
	Région périphérique	25,0%	46,4%	17,9%	7,1%	3,6%	28	100,0%
	Région ressource	23,3%	33,3%	23,3%	10,0%	10,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	20,4%	36,7%	27,6%	7,1%	8,2%	98	100,0%
	Nettoyage après incendie	21,1%	37,9%	25,3%	7,4%	8,4%	95	100,0%
	Fuite d'huile	21,0%	37,0%	28,4%	7,4%	6,2%	81	100,0%
	Restauration de documents	8,5%	44,7%	31,9%	10,6%	4,3%	47	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	19,3%	39,8%	26,1%	5,7%	9,1%	88	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	22,6%	35,5%	25,8%	8,1%	8,1%	62	100,0%
	Services de grand ménage	18,8%	38,8%	26,3%	7,5%	8,8%	80	100,0%
	Autre, spécifiez	23,4%	40,4%	25,5%	4,3%	6,4%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	100,0%	,0%	,0%	1	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	15,4%	33,3%	30,8%	10,3%	10,3%	39	100,0%
	11-25 employés	26,8%	31,7%	29,3%	4,9%	7,3%	41	100,0%
	Plus de 25 employés	15,8%	52,6%	21,1%	5,3%	5,3%	19	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	7,1%	14,3%	57,1%	7,1%	14,3%	14	100,0%
	1-3	34,3%	28,6%	25,7%	5,7%	5,7%	35	100,0%
	Plus de 3	15,6%	53,1%	21,9%	,0%	9,4%	32	100,0%
Connait EnviroCompétences?	Oui	14,3%	66,7%	4,8%	9,5%	4,8%	21	100,0%
	Non	21,8%	28,2%	34,6%	6,4%	9,0%	78	100,0%
Connait l'existence des PAMT?	Oui	25,0%	58,3%	,0%	16,7%	,0%	12	100,0%
	Non	19,5%	33,3%	32,2%	5,7%	9,2%	87	100,0%
Aspect le plus intéressant pour le technicien	Occasion de suivre un programme de formation	14,8%	37,0%	33,3%	3,7%	11,1%	27	100,0%
	Possibilité d'avancement	17,6%	58,8%	23,5%	,0%	,0%	17	100,0%
	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	,0%	60,0%	20,0%	20,0%	,0%	5	100,0%
	Valorisation et reconnaissance du travail	27,6%	34,5%	27,6%	3,4%	6,9%	29	100,0%
	Otention d'un certificat	35,7%	21,4%	28,6%	,0%	14,3%	14	100,0%
	Aucune	,0%	,0%	50,0%	25,0%	25,0%	4	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	100,0%	,0%	3	100,0%

TABLEAU Q13A : Maintenant que vous connaissez les avantages relatifs à un PAMT, trouveriez-vous intéressant qu'EnviroCompétences développe un PAMT ?

		Maintenant que vous connaissez les avantages relatifs à un PAMT, trouveriez-vous très, assez, peu ou pas du tout intéressant qu'EnviroCompétences développe un PAMT pour les techniciens en restauration après sinistre?				TOTAL	
		Très intéressant	Assez intéressant	Peu intéressant	Pas du tout intéressant	N	
TOTAL		61,0%	32,0%	3,0%	4,0%	100	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	48,5%	48,5%	,0%	3,0%	33	100,0%
	Québec métropolitain	66,7%	33,3%	,0%	,0%	9	100,0%
	Région périphérique	71,4%	17,9%	3,6%	7,1%	28	100,0%
	Région ressource	63,3%	26,7%	6,7%	3,3%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	61,6%	32,3%	3,0%	3,0%	99	100,0%
	Nettoyage après incendie	61,5%	32,3%	3,1%	3,1%	96	100,0%
	Fuite d'huile	59,8%	34,1%	3,7%	2,4%	82	100,0%
	Restauration de documents	54,2%	37,5%	4,2%	4,2%	48	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	61,8%	32,6%	3,4%	2,2%	89	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	65,1%	27,0%	3,2%	4,8%	63	100,0%
	Services de grand ménage	60,5%	33,3%	2,5%	3,7%	81	100,0%
	Autre, spécifiez	74,5%	25,5%	,0%	,0%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	100,0%	1	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	59,0%	30,8%	5,1%	5,1%	39	100,0%
	11-25 employés	63,4%	29,3%	2,4%	4,9%	41	100,0%
	Plus de 25 employés	60,0%	40,0%	,0%	,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	13,3%	66,7%	6,7%	13,3%	15	100,0%
	1-3	77,1%	20,0%	,0%	2,9%	35	100,0%
	Plus de 3	68,8%	31,3%	,0%	,0%	32	100,0%
Connait EnviroCompétences?	Oui	71,4%	23,8%	4,8%	,0%	21	100,0%
	Non	58,2%	34,2%	2,5%	5,1%	79	100,0%
Connait l'existence des PAMT?	Oui	58,3%	41,7%	,0%	,0%	12	100,0%
	Non	61,4%	30,7%	3,4%	4,5%	88	100,0%
Aspect le plus intéressant pour le technicien	Occasion de suivre un programme de formation	77,8%	22,2%	,0%	,0%	27	100,0%
	Possibilité d'avancement	76,5%	23,5%	,0%	,0%	17	100,0%
	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	60,0%	40,0%	,0%	,0%	5	100,0%
	Valorisation et reconnaissance du travail	58,6%	34,5%	3,4%	3,4%	29	100,0%
	Otention d'un certificat	50,0%	42,9%	,0%	7,1%	14	100,0%
	Aucune	,0%	50,0%	25,0%	25,0%	4	100,0%
	NSP	,0%	33,3%	33,3%	33,3%	3	100,0%

TABLEAU Q13B: Pourquoi ne trouvez-vous pas un tel programme intéressant?

		Pourquoi ne trouvez-vous pas un tel programme intéressant?					TOTAL	
		Pas de compagnons disponibles	Les techniciens en restauration après sinistre sont déjà formés	Trop « time consuming »	Autre	NSP/NRP	N	
TOTAL		14,3%	14,3%	14,3%	28,6%	42,9%	7	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	,0%	,0%	100,0%	,0%	,0%	1	100,0%
	Région périphérique	33,3%	,0%	,0%	,0%	66,7%	3	100,0%
	Région ressource	,0%	33,3%	,0%	66,7%	33,3%	3	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	16,7%	16,7%	16,7%	33,3%	33,3%	6	100,0%
	Nettoyage après incendie	16,7%	16,7%	16,7%	33,3%	33,3%	6	100,0%
	Fuite d'huile	20,0%	20,0%	20,0%	40,0%	20,0%	5	100,0%
	Restauration de documents	25,0%	,0%	25,0%	,0%	50,0%	4	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	20,0%	20,0%	20,0%	40,0%	20,0%	5	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	40,0%	5	100,0%
	Services de grand ménage	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	40,0%	5	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	1	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	25,0%	25,0%	,0%	25,0%	50,0%	4	100,0%
	11-25 employés	,0%	,0%	33,3%	33,3%	33,3%	3	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	,0%	33,3%	,0%	66,7%	33,3%	3	100,0%
	1-3	,0%	,0%	100,0%	,0%	,0%	1	100,0%
Connaît EnviroCompétences?	Oui	100,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	1	100,0%
	Non	,0%	16,7%	16,7%	33,3%	50,0%	6	100,0%
Connaît PAMT?	Non	14,3%	14,3%	14,3%	28,6%	42,9%	7	100,0%
Aspect le plus intéressant pour le technicien	Valorisation et reconnaissance du travail	,0%	50,0%	,0%	100,0%	,0%	2	100,0%
	Otention d'un certificat	,0%	,0%	100,0%	,0%	,0%	1	100,0%
	Aucune	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	2	100,0%
	NSP	50,0%	,0%	,0%	,0%	50,0%	2	100,0%

TABLEAU Q14 : Seriez-vous prêt à libérer un compagnon pour qu'il suive une formation d'une journée et que, par la suite, il forme l'apprenti au travail ?

		Seriez-vous prêt à libérer un compagnon pour qu'il suive une formation d'une journée et que, par la suite, il forme l'apprenti au travail ?				TOTAL	
		Oui	Non	Il n'y a pas de compagnons potentiels	NSP/NRP	N	
TOTAL		86,0%	8,0%	1,0%	5,0%	100	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	81,8%	6,1%	,0%	12,1%	33	100,0%
	Québec métropolitain	88,9%	,0%	,0%	11,1%	9	100,0%
	Région périphérique	89,3%	7,1%	3,6%	,0%	28	100,0%
	Région ressource	86,7%	13,3%	,0%	,0%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	86,9%	7,1%	1,0%	5,1%	99	100,0%
	Nettoyage après incendie	86,5%	7,3%	1,0%	5,2%	96	100,0%
	Fuite d'huile	86,6%	7,3%	1,2%	4,9%	82	100,0%
	Restauration de documents	83,3%	6,3%	2,1%	8,3%	48	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	86,5%	6,7%	1,1%	5,6%	89	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	85,7%	7,9%	1,6%	4,8%	63	100,0%
	Services de grand ménage	86,4%	6,2%	1,2%	6,2%	81	100,0%
	Autre, spécifiez	97,9%	,0%	,0%	2,1%	47	100,0%
	NSP	,0%	100,0%	,0%	,0%	1	100,0%
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	79,5%	12,8%	2,6%	5,1%	39
11-25 employés		87,8%	7,3%	,0%	4,9%	41	100,0%
Plus de 25 employés		95,0%	,0%	,0%	5,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	66,7%	33,3%	,0%	,0%	15	100,0%
	1-3	91,4%	2,9%	,0%	5,7%	35	100,0%
	Plus de 3	96,9%	,0%	,0%	3,1%	32	100,0%
Connaît EnviroCompétences?	Oui	95,2%	,0%	4,8%	,0%	21	100,0%
	Non	83,5%	10,1%	,0%	6,3%	79	100,0%
Connaît l'existence des PAMT?	Oui	91,7%	,0%	,0%	8,3%	12	100,0%
	Non	85,2%	9,1%	1,1%	4,5%	88	100,0%
Aspect le plus intéressant pour le technicien	Occasion de suivre un programme de formation	92,6%	,0%	,0%	7,4%	27	100,0%
	Possibilité d'avancement	100,0%	,0%	,0%	,0%	17	100,0%
	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	100,0%	,0%	,0%	,0%	5	100,0%
	Valorisation et reconnaissance du travail	82,8%	10,3%	,0%	6,9%	29	100,0%
	Otention d'un certificat	92,9%	7,1%	,0%	,0%	14	100,0%
	Aucune	25,0%	75,0%	,0%	,0%	4	100,0%
	NSP	,0%	33,3%	33,3%	33,3%	3	100,0%

TABLEAU Q15: Y a-t-il des contraintes ou des irritants à certifier votre ou vos techniciens en restauration après sinistre ?

		Y a-t-il des contraintes ou des irritants à certifier votre ou vos techniciens en restauration après sinistre ?						TOTAL	
		Mobilise trop le temps du compagnon	Mobilise trop le temps de l'entreprise	Trop de paperasses	Autre	NSP/NRP	Aucun	N	
TOTAL		3,1%	1,0%	1,0%	10,4%	1,0%	83,3%	96	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	3,1%	,0%	,0%	6,3%	3,1%	87,5%	32	100,0%
	Québec métropolitain	11,1%	,0%	,0%	22,2%	,0%	66,7%	9	100,0%
	Région périphérique	,0%	3,8%	3,8%	11,5%	,0%	80,8%	26	100,0%
	Région ressource	3,4%	,0%	,0%	10,3%	,0%	86,2%	29	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	3,1%	1,0%	1,0%	10,4%	1,0%	83,3%	96	100,0%
	Nettoyage après incendie	2,2%	1,1%	1,1%	10,8%	1,1%	83,9%	93	100,0%
	Fuite d'huile	2,5%	1,3%	,0%	11,3%	1,3%	83,8%	80	100,0%
	Restauration de documents	,0%	2,2%	,0%	15,2%	2,2%	80,4%	46	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	2,3%	1,1%	1,1%	11,5%	1,1%	82,8%	87	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	1,7%	1,7%	1,7%	10,0%	,0%	85,0%	60	100,0%
	Services de grand ménage	1,3%	1,3%	1,3%	9,0%	1,3%	85,9%	78	100,0%
	Autre, spécifiez	4,3%	,0%	,0%	12,8%	,0%	83,0%	47	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	2,7%	2,7%	,0%	21,6%	,0%	73,0%	37	100,0%
	11-25 employés	2,6%	,0%	2,6%	,0%	2,6%	92,3%	39	100,0%
	Plus de 25 employés	5,0%	,0%	,0%	10,0%	,0%	85,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	7,7%	,0%	7,7%	15,4%	,0%	69,2%	13	100,0%
	1-3	2,9%	,0%	,0%	14,7%	,0%	82,4%	34	100,0%
	Plus de 3	3,1%	,0%	,0%	9,4%	3,1%	84,4%	32	100,0%
Connait EnviroCompétences?	Oui	,0%	4,8%	,0%	23,8%	,0%	71,4%	21	100,0%
	Non	4,0%	,0%	1,3%	6,7%	1,3%	86,7%	75	100,0%
Connait l'existence des PAMT?	Oui	,0%	,0%	,0%	16,7%	,0%	83,3%	12	100,0%
	Non	3,6%	1,2%	1,2%	9,5%	1,2%	83,3%	84	100,0%
Aspect le plus intéressant pour le technicien	Occasion de suivre un programme de formation	3,7%	,0%	3,7%	3,7%	3,7%	85,2%	27	100,0%
	Possibilité d'avancement	,0%	,0%	,0%	11,8%	,0%	88,2%	17	100,0%
	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	5	100,0%
	Valorisation et reconnaissance du travail	3,6%	,0%	,0%	17,9%	,0%	78,6%	28	100,0%
	Otention d'un certificat	7,7%	,0%	,0%	7,7%	,0%	84,6%	13	100,0%
	Aucune	,0%	,0%	,0%	33,3%	,0%	66,7%	3	100,0%
	NSP	,0%	50,0%	,0%	,0%	,0%	50,0%	2	100,0%

TABLEAU Q16: Quelles seraient les fonctions (tâches) des techniciens en restauration après sinistre qui seraient à améliorer par un PAMT?

		Quelles seraient les fonctions (tâches) des techniciens en restauration après sinistre qui seraient à améliorer par un PAMT?										TOTAL	
		Communica-tions avec les personnes sinistrées	Évaluation de l'étendue des dommages	Procédures immédiates à prendre pour limiter les dégâts	Plan d'intervention à établir et ressources déployer	Travail de restauration en tant que tel	Asèchement et décontamination des lieux sinistrés	Nettoyage des fournitures et des lieux et de leur contenu	Entretien des équipements	Autre	NSP/NRP	N	
TOTAL		65,6%	60,4%	71,9%	75,0%	79,2%	82,3%	76,0%	75,0%	18,8%	6,3%	96	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	65,6%	56,3%	71,9%	71,9%	84,4%	84,4%	78,1%	78,1%	15,6%	,0%	32	100,0%
	Québec métropolitain	55,6%	66,7%	66,7%	77,8%	77,8%	88,9%	77,8%	77,8%	33,3%	11,1%	9	100,0%
	Région périphérique	65,4%	53,8%	76,9%	80,8%	80,8%	80,8%	80,8%	76,9%	15,4%	3,8%	26	100,0%
	Région ressource	69,0%	69,0%	69,0%	72,4%	72,4%	79,3%	69,0%	69,0%	20,7%	13,8%	29	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	65,6%	60,4%	71,9%	75,0%	79,2%	82,3%	76,0%	75,0%	18,8%	6,3%	96	100,0%
	Nettoyage après incendie	66,7%	59,1%	71,0%	74,2%	78,5%	81,7%	77,4%	74,2%	17,2%	6,5%	93	100,0%
	Fuite d'huile	66,3%	60,0%	70,0%	72,5%	76,3%	80,0%	78,8%	76,3%	16,3%	7,5%	80	100,0%
	Restauration de documents	65,2%	56,5%	65,2%	73,9%	78,3%	78,3%	76,1%	76,1%	26,1%	6,5%	46	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	66,7%	58,6%	71,3%	73,6%	77,0%	81,6%	77,0%	72,4%	17,2%	6,9%	87	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	73,3%	65,0%	75,0%	78,3%	78,3%	81,7%	81,7%	78,3%	16,7%	8,3%	60	100,0%
	Services de grand ménage	69,2%	59,0%	70,5%	75,6%	80,8%	83,3%	80,8%	75,6%	16,7%	6,4%	78	100,0%
	Autre, spécifiez	68,1%	68,1%	70,2%	78,7%	78,7%	78,7%	74,5%	74,5%	29,8%	2,1%	47	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	59,5%	48,6%	64,9%	73,0%	78,4%	75,7%	67,6%	70,3%	10,8%	10,8%	37	100,0%
	11-25 employés	66,7%	71,8%	82,1%	84,6%	74,4%	84,6%	82,1%	82,1%	20,5%	2,6%	39	100,0%
	Plus de 25 employés	75,0%	60,0%	65,0%	80,0%	90,0%	90,0%	80,0%	70,0%	30,0%	5,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	46,2%	38,5%	53,8%	53,8%	76,9%	84,6%	46,2%	53,8%	15,4%	15,4%	13	100,0%
	1-3	58,8%	73,5%	76,5%	85,3%	85,3%	82,4%	79,4%	79,4%	20,6%	2,9%	34	100,0%
	Plus de 3	81,3%	56,3%	75,0%	75,0%	81,3%	87,5%	90,6%	81,3%	25,0%	,0%	32	100,0%
Connait EnviroCompétences?	Oui	66,7%	57,1%	76,2%	66,7%	76,2%	76,2%	71,4%	71,4%	33,3%	4,8%	21	100,0%
	Non	65,3%	61,3%	70,7%	77,3%	80,0%	84,0%	77,3%	76,0%	14,7%	6,7%	75	100,0%
Connait l'existence des PAMT?	Oui	58,3%	58,3%	66,7%	58,3%	75,0%	66,7%	66,7%	66,7%	25,0%	8,3%	12	100,0%
	Non	66,7%	60,7%	72,6%	77,4%	79,8%	84,5%	77,4%	76,2%	17,9%	6,0%	84	100,0%
Aspect le plus intéressant pour le technicien	Occasion de suivre un programme de formation	70,4%	81,5%	77,8%	77,8%	77,8%	81,5%	74,1%	77,8%	22,2%	3,7%	27	100,0%
	Possibilité d'avancement	64,7%	64,7%	76,5%	76,5%	76,5%	94,1%	70,6%	70,6%	17,6%	,0%	17	100,0%
	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	60,0%	20,0%	80,0%	40,0%	80,0%	60,0%	60,0%	100,0%	,0%	,0%	5	100,0%
	Valorisation et reconnaissance du travail	71,4%	57,1%	71,4%	89,3%	82,1%	82,1%	89,3%	82,1%	28,6%	3,6%	28	100,0%
	Otention d'un certificat	61,5%	46,2%	69,2%	69,2%	100,0%	100,0%	84,6%	69,2%	,0%	,0%	13	100,0%
	Aucune	33,3%	33,3%	33,3%	33,3%	33,3%	33,3%	33,3%	33,3%	,0%	66,7%	3	100,0%
	NSP	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%	2	100,0%

TABLEAU Q17A1 : Combien de techniciens en restauration après sinistre inscririez-vous au PAMT au cours des 3 prochaines années

		Nombre de techniciens en restauration après sinistre que l'on inscrirait au PAMT au cours des 3 prochaines années			TOTAL N	Nombre de techniciens en restauration après sinistre que l'on inscrirait au PAMT au cours des 3 prochaines années		
		Oui	Non	NSP/PR		Moyenne	Moyenne	Somme
TOTAL		82,0%	12,0%	6,0%	100	4,9	3,0	465,0
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	78,8%	9,1%	12,1%	33	5,5	4,0	160,0
	Québec métropolitain	88,9%	,0%	11,1%	9	7,4	5,5	59,0
	Région périphérique	89,3%	10,7%	,0%	28	6,2	4,0	174,0
	Région ressource	76,7%	20,0%	3,3%	30	2,5	3,0	72,0
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	82,8%	11,1%	6,1%	99	5,0	3,0	465,0
	Nettoyage après incendie	82,3%	11,5%	6,3%	96	5,1	3,5	458,0
	Fuite d'huile	82,9%	11,0%	6,1%	82	5,2	4,0	399,0
	Restauration de documents	79,2%	12,5%	8,3%	48	6,1	4,0	269,0
	Nettoyage de tapis et carpettes	82,0%	11,2%	6,7%	89	5,2	3,0	430,0
	Nettoyage de conduits de ventilation	82,5%	9,5%	7,9%	63	5,6	4,0	327,0
	Services de grand ménage	81,5%	11,1%	7,4%	81	5,0	3,0	373,0
	Autre, spécifiez	95,7%	2,1%	2,1%	47	5,1	3,5	234,0
	NSP	,0%	100,0%	,0%	1	,0	,0	,0
Nb d'employés au total?	1-10 employés	71,8%	20,5%	7,7%	39	3,3	3,0	119,0
	11-25 employés	87,8%	9,8%	2,4%	41	5,2	4,0	206,0
	Plus de 25 employés	90,0%	,0%	10,0%	20	7,8	4,0	140,0
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	53,3%	33,3%	13,3%	15	2,4	3,0	31,0
	1-3	97,1%	2,9%	,0%	35	3,8	3,0	133,0
	Plus de 3	90,6%	6,3%	3,1%	32	8,0	6,0	249,0
Connaît EnviroCompétences?	Oui	85,7%	9,5%	4,8%	21	6,8	4,5	135,0
	Non	81,0%	12,7%	6,3%	79	4,5	3,0	330,0
Connaît l'existence des PAMT?	Oui	83,3%	8,3%	8,3%	12	7,9	5,0	87,0
	Non	81,8%	12,5%	5,7%	88	4,6	3,0	378,0
Aspect le plus intéressant pour le technicien	Ocasion de suivre un programme de formation	92,6%	3,7%	3,7%	27	4,2	3,0	108,0
	Possibilité d'avancement	82,4%	11,8%	5,9%	17	5,1	4,0	81,0
	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	100,0%	,0%	,0%	5	6,6	3,0	33,0
	Valorisation et reconnaissance du travail	82,8%	10,3%	6,9%	29	6,3	4,0	169,0
	Otention d'un certificat	92,9%	7,1%	,0%	14	5,1	3,5	72,0
	Aucune	25,0%	75,0%	,0%	4	,5	,0	2,0
	NSP	,0%	66,7%	33,3%	3	,0	,0	,0

TABLEAU Q18 : Seriez-vous disposé à déléguer votre directeur des ressources humaines ou l'un de vos employés expert à une rencontre de développement ou de validation d'une durée d'une journée?

		Dans le cadre du développement du PAMT, seriez-vous disposé à déléguer votre directeur des ressources humaines ou l'un de vos employés expert à une rencontre de développement ou de validation d'une durée d'une journée?			TOTAL	
		Oui	Non	NSP/NRP	N	
TOTAL		74,0%	20,0%	6,0%	100	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	66,7%	21,2%	12,1%	33	100,0%
	Québec métropolitain	100,0%	,0%	,0%	9	100,0%
	Région périphérique	78,6%	21,4%	,0%	28	100,0%
	Région ressource	70,0%	23,3%	6,7%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	74,7%	19,2%	6,1%	99	100,0%
	Nettoyage après incendie	75,0%	18,8%	6,3%	96	100,0%
	Fuite d'huile	76,8%	17,1%	6,1%	82	100,0%
	Restauration de documents	75,0%	18,8%	6,3%	48	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	76,4%	18,0%	5,6%	89	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	76,2%	17,5%	6,3%	63	100,0%
	Services de grand	72,8%	19,8%	7,4%	81	100,0%
	Autre, spécifiez	89,4%	6,4%	4,3%	47	100,0%
	NSP	,0%	100,0%	,0%	1	100,0%
	Nb d'employés au total?	1-10 employés	66,7%	25,6%	7,7%	39
11-25 employés		73,2%	22,0%	4,9%	41	100,0%
Plus de 25 employés		90,0%	5,0%	5,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	26,7%	60,0%	13,3%	15	100,0%
	1-3	80,0%	11,4%	8,6%	35	100,0%
	Plus de 3	90,6%	9,4%	,0%	32	100,0%
Connaît EnviroCompétences?	Oui	90,5%	9,5%	,0%	21	100,0%
	Non	69,6%	22,8%	7,6%	79	100,0%
Connaît l'existence des PAMT?	Oui	91,7%	8,3%	,0%	12	100,0%
	Non	71,6%	21,6%	6,8%	88	100,0%
Aspect le plus intéressant pour le technicien	Occasion de suivre un programme de formation	74,1%	14,8%	11,1%	27	100,0%
	Possibilité d'avancement	88,2%	11,8%	,0%	17	100,0%
	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	100,0%	,0%	,0%	5	100,0%
	Valorisation et reconnaissance du travail	72,4%	17,2%	10,3%	29	100,0%
	Otention d'un certificat	78,6%	21,4%	,0%	14	100,0%
	Aucune	25,0%	75,0%	,0%	4	100,0%
	NSP	33,3%	66,7%	,0%	3	100,0%

TABLEAU Q19 : Aimeriez-vous obtenir plus d'information sur le programme d'apprentissage en milieu de

		Aimeriez-vous obtenir plus d'information sur le programme d'apprentissage en milieu de travail ?			TOTAL	
		Oui par courriel	Oui par téléphone	Non	N	
TOTAL		81,0%	2,0%	17,0%	100	100,0%
Région administrative de l'établissement	Montréal métropolitain	90,9%	3,0%	6,1%	33	100,0%
	Québec métropolitain	88,9%	,0%	11,1%	9	100,0%
	Région périphérique	75,0%	3,6%	21,4%	28	100,0%
	Région ressource	73,3%	,0%	26,7%	30	100,0%
Activités de l'établissement	Dégât d'eau	81,8%	2,0%	16,2%	99	100,0%
	Nettoyage après incendie	81,3%	2,1%	16,7%	96	100,0%
	Fuite d'huile	79,3%	2,4%	18,3%	82	100,0%
	Restauration de documents	81,3%	2,1%	16,7%	48	100,0%
	Nettoyage de tapis et carpettes	80,9%	2,2%	16,9%	89	100,0%
	Nettoyage de conduits de ventilation	81,0%	1,6%	17,5%	63	100,0%
	Services de grand ménage	82,7%	1,2%	16,0%	81	100,0%
	Autre, spécifiez	87,2%	2,1%	10,6%	47	100,0%
	NSP	,0%	,0%	100,0%	1	100,0%
Nb d'employés au total?	1-10 employés	71,8%	2,6%	25,6%	39	100,0%
	11-25 employés	82,9%	2,4%	14,6%	41	100,0%
	Plus de 25 employés	95,0%	,0%	5,0%	20	100,0%
Nb de techn. que l'on compte embaucher	Aucun	60,0%	,0%	40,0%	15	100,0%
	1-3	82,9%	2,9%	14,3%	35	100,0%
	Plus de 3	87,5%	,0%	12,5%	32	100,0%
Connaît EnviroCompétences?	Oui	76,2%	4,8%	19,0%	21	100,0%
	Non	82,3%	1,3%	16,5%	79	100,0%
Connaît l'existence des PAMT?	Oui	83,3%	,0%	16,7%	12	100,0%
	Non	80,7%	2,3%	17,0%	88	100,0%
Aspect le plus intéressant pour le technicien	Occasion de suivre un programme de formation	88,9%	3,7%	7,4%	27	100,0%
	Possibilité d'avancement	88,2%	,0%	11,8%	17	100,0%
	Apprentissage de méthodes sécuritaires de travail	100,0%	,0%	,0%	5	100,0%
	Valorisation et reconnaissance du travail	82,8%	,0%	17,2%	29	100,0%
	Obtention d'un certificat	71,4%	,0%	28,6%	14	100,0%
	Aucune	25,0%	,0%	75,0%	4	100,0%
	NSP	33,3%	33,3%	33,3%	3	100,0%

ANNEXE QUESTIONNAIRE

QNOM	NEVERUPDATE	1	1 -> AQNOM; C80 L4 C40
PRESTRATE	NEVERUPDATE	1 = 338, 1	Liste
QST1	CALCUL	CALC(\$PRESTRATE,"TESTQUOTAS")	
TESTQUOTAS	QUOTA	1 => 338 COMPLET => SEXE SAUT => QTP	1 Liste
Q1A	Apparaît dans la matrice 1 Apparaît dans l'écran 1	Tout d'abord, combien votre établissement compte-t-il ... d'employés au total?	
		1	Notez le nombre -> AQ1A; N4.0 [1-9999]
		2	Aucun
		3	NSP/NRP
Q1B	Apparaît dans la matrice 1 Apparaît dans l'écran 1		

Tout d'abord, combien votre établissement compte-t-il ... et combien de techniciens en restauration après sinistre ?

AU BESOIN: Un technicien en restauration après sinistre est une personne qui travaille sur la route et fait des interventions directement chez les clients. Il a pour tâche de communiquer avec les personnes sinistrées, de mesurer l'étendue des dommages, de déterminer les procédures à prendre, d'établir un plan d'intervention et de procéder au travail de restauration.

- | | |
|---|---|
| 1 | Notez le nombre -> AQ1B; N4.0 [1-9999] |
| 2 | Aucun |
| 3 | NSP/NRP |

Q2

Est-ce que les techniciens en restauration après sinistre portent d'autres titres au sein de votre établissement ?

- | | |
|---|---|
| 1 | Oui, Notez : -> AQ2; C160 L2 C80 |
| 2 | Non |
| 3 | NSP/NRP |

Q3 [1,9]

Quelles sont les fonctions (tâches) des techniciens en restauration après sinistre ?

Jusqu'à 9 mentions possibles

- | | |
|-----|---|
| 1 L | Communiquer avec les personnes sinistrées |
| 2 L | Évaluer et mesurer l'étendue des dommages occasionnés par le sinistre |
| 3 L | Déterminer les procédures immédiates pour limiter les dommages |
| 4 L | Établir un plan d'intervention et identifier les ressources nécessaires |
| 5 L | Procéder au travail de restauration en utilisant les outils et les équipements appropriés |
| 6 L | Procéder à l'assèchement et à la décontamination des lieux sinistrés |
| 7 L | Nettoyer les fournitures et les lieux et leur contenu |
| 8 L | Faire l'entretien des équipements |
| 98 | Autre, spécifiez -> AQ3; C160 L2 C80 |
| 99 | NSP/NRP |

Q4 [1,9]

Quelles sont les exigences pour qu'un employé accède au poste de techniciens en restauration après sinistre ?

En termes d'aptitudes?

En termes de connaissances?

En termes de scolarité?

En termes d'expérience?

Jusqu'à 9 mentions possibles

- | | |
|------|--|
| 1 N | Aptitudes |
| 2 L | Être méthodique |
| 3 L | Avoir le sens de l'organisation |
| 4 L | Avoir des aptitudes manuelles |
| 16 L | Débrouillard |
| 5 L | Autre aptitude, précisez -> AQ4; C160 L1 C80 |
| 6 N | Connaissances |
| 7 L | Connaître les notions de base de la mécanique du bâtiment |
| 8 L | Connaître les notions de base de la construction de bâtiment. |
| 9 L | Autre connaissance, précisez -> AQ4; C160 L1 C80 |
| 10 N | Niveau de scolarité |
| 11 L | Diplôme d'études secondaires |
| 12 L | Autre diplôme, Précisez : -> AQ4; C160 L1 C80 |
| 13 N | Expérience pertinente |
| 14 L | Expérience pertinente en rénovation et/ou en construction et/ou en entretien ménager |
| 15 L | Autre expérience, précisez -> AQ4; C160 L1 C80 |
| 98 | Autre, précisez -> AQ4; C160 L1 C80 |
| 99 N | NSP/NRP |

Q4A

Quel est le salaire d'un technicien à l'embauche?

- | | |
|---|---|
| 1 | Notez le salaire -> AQ4A; N5.2 [8-99.99] |
|---|---|

2 NSP/NRP

Q5A

Prévoyez-vous embaucher des techniciens en restauration après sinistre au cours des 3 prochaines années (en excluant les départs à la retraite et les départs volontaires)? Combien ?

- 1 Oui, notez le nombre -> **AQ5A; N4-0 [1-9999]**
 2 Aucun
 9 NSP

Q5B

(Q5A=1)

Diriez-vous que votre entreprise éprouve beaucoup, assez, peu ou pas du tout de difficulté à embaucher des techniciens en restauration après sinistre ?

- 1 Beaucoup
 2 Assez
 3 Peu
 4 Pas du tout
 9 NSP

Q5C [1,3]

(Q5B=1,2)

Pour quelles raisons ?

3 mentions possibles

Lire au besoin (minimum 1, maximum 3 réponses)

- 1 Manque de candidats en général
 2 Manque de candidats dans la région
 3 Manque de candidats ayant les compétences
 4 Pas de formation scolaire
 5 Sa aires trop bas

- 6 Conditions de travail difficiles (contact avec les contaminants, travail dans es greniers, vides sanitaires, entrepôts, risque d'accident, etc)
- 7 Horaires atypiques (sur appel, soir, nuit, fin de semaine)
- 98 Autre, spécifiez -> **AQ5C; C160 L2 C80**
- 99 NSP/NRP

Q6A

Et diriez-vous que votre entreprise éprouve beaucoup, assez, peu ou pas du tout de difficulté à conserver ces travailleurs ?

- 1 Beaucoup
- 2 Assez
- 3 Peu
- 4 Pas du tout
- 9 NSP

Q6B [1,3]

(Q6A=1,2)

Pour quelles raisons?

3 mentions possibles

Lire au besoin (minimum 1, maximum 3 réponses)

- 1 Salaires trop bas
- 2 Conditions de travail difficiles
- 3 Horaires atypiques : sur appel, soir, nuit, fin de semaine
- 4 Quittent pour un concurrent
- 5 Vont travailler dans un autre secteur
- 98 Autre, spécifiez -> **AQ6B; C160 L2 C80**
- 99 NSP/NRP

Q7

Diriez-vous que votre (vos) techniciens en restauration après sinistre sont très, assez, peu ou pas du tout compétents pour exercer leur travail?

- 1 Très compétent
- 2 Assez compétent
- 3 Peu compétent
- 4 Pas du tout compétent
- 9 NSP/NRP

Q8A1

(AQ1B>1)

Est-ce que vos techniciens en restauration après sinistre ont suivi de la formation au cours de la dernière année ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP/NRP

Q8A2

(AQ1B=1)

Est-ce que votre technicien en restauration après sinistre a suivi de la formation au cours de la dernière année ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP/NRP

Q8B1

(Q8A1=2,9)

La dernière formation de vos techniciens remonte à quand?

- 1 Notez le nombre d'années -> **AQ8B1; N2.0 [1-99]**
- 2 Moins d'un an
- 9 NSP

Q8B2

(Q8A2=2,9)

La dernière formation de votre technicien remonte à quand?

- 1 Notez le nombre d'années -> **AQ8B2; N2.0 [1-99]**
- 2 Moins d'un an

9 NSP

Q8C

(Q8A1=1.OR.Q8A2=1.OR.Q8B1=1.OR.Q8B2=1)

S'agissait-il d'une formation technique dispensée par des ressources externes à l'entreprise ou d'une formation à la tâche (sur le tas)?

1 Formation technique à l'externe : Qui offrait cette formation? -> **AQ8C; C160 L1 C80**

2 Formation à la tâche

98 Autre, précifiez -> **AQ8C; C160 L1 C80**

99 NSP/NRP

Q9A

Le Comité sectoriel de main-d'oeuvre (CSMO) en environnement, aussi connu sous le nom de **EnviroCompétences**, a pour mission de soutenir les employeurs et la main-d'oeuvre par la mise sur pied de projets visant le développement des ressources humaines et des compétences ainsi que la promotion des métiers et des professions liés à l'environnement. Avez-vous déjà entendu parler de ce comité?

1 Oui

2 Non

9 NSP/NRP

Q9B

(Q9A=1)

Diriez-vous que vous connaissez très bien, assez bien, assez mal ou très mal le rôle (mandat) de cet organisme ?

1 Très bien

2 Assez bien

3 Assez mal

4 Très mal

9 NSP

Q10A

EnviroCompétences développe avec des experts de l'industrie des programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) qui visent à reconnaître les acquis et les compétences de la main-d'oeuvre, à accroître la polyvalence du personnel et à développer et solidifier ses compétences. Connaissez-vous l'existence de ces PAMT?

- 1 Oui
 2 Non
 9 NSP/NRP

Q10B

Voici brièvement ce qu'implique un Programme d'apprentissage en milieu de travail:

- 1: Vous identifiez parmi vos employés un ou plusieurs compagnons (vos techniciens experts)
 2: Ce ou ces compagnons suivent une formation d'une demi-journée donnée par Emploi-Québec, cette formation consiste à expliquer ce qu'est le PAMT et à présenter les outils de formation (ex: guide de compagnonnage et carnet de l'apprenti)
 3: Vos techniciens-apprentis sont par la suite formé au travail par le compagnon qui transmet son expertise en suivant le guide du PAMT. Cette démarche peut durer entre 6 mois à 2 ans selon le niveau d'expérience de vos techniciens-apprentis
 4: Une fois le PAMT complété, les techniciens-apprentis reçoivent un certificat de qualification professionnelle reconnu par Emploi-Québec.
 5: Comme entreprise, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt.

Trouvez-vous un tel programme très, assez, peu ou pas du tout intéressant?

- 1 Très intéressant
 2 Assez intéressant
 3 Peu intéressant
 4 Pas du tout intéressant
 9 NSP/NRP

Q11AA

Apparaît dans la matrice 11A

Apparaît dans l'écran 11A

Voici les retombées qu'ont eu l'implantation de PAMT dans d'autres secteurs d'activité. Dites-moi celle que vous trouvez la plus intéressante POUR VOTRE ENTREPRISE? Et la seconde?

Retombée la plus intéressante

- 1 L La diminution du taux de roulement des techniciens

- 2 L Une meilleure structuration de leurs tâches
- 3 L Un moyen efficace et peu coûteux de les former
- 4 L Un moyen de les encadrer de façon plus rigoureuse et uniforme
- 5 L Un moyen d'accroître leurs compétences
- 6 L Un crédit d'impôt pouvant atteindre 180 \$ par semaine par employé jusqu'à un maximum de 9 000 \$ par année
- 8 P Aucune
- 9 P NSP

Q11BB**Apparaît dans la matrice 11A****Apparaît dans l'écran 11A**

Voici les retombées qu'ont eu l'implantation de PAMT dans d'autres secteurs d'activité. Dites-moi celle que vous trouvez la plus intéressante POUR VOTRE ENTREPRISE? Et la seconde?
2ème retombée la plus intéressante

- 1 L La diminution du taux de roulement des techniciens
- 2 L Une meilleure structuration de leurs tâches
- 3 L Un moyen efficace et peu coûteux de les former
- 4 L Un moyen de les encadrer de façon plus rigoureuse et uniforme
- 5 L Un moyen d'accroître leurs compétences
- 6 L Un crédit d'impôt pouvant atteindre 180 \$ par semaine par employé jusqu'à un maximum de 9 000 \$ par année
- 8 P Aucune
- 9 P NSP

Q12AA**Apparaît dans la matrice 12B****Apparaît dans l'écran 12B**

Et qu'est-ce que vos techniciens risquent de trouver le plus intéressant en s'inscrivant au PAMT? Et le second aspect?

Aspect le plus intéressant pour le technicien

- 1 L Une occasion de suivre un programme de formation structuré tout en travaillant
- 2 L La possibilité d'obtenir de l'avancement

- 3 L L'apprentissage de méthodes sécuritaires de travail
- 4 L Une valorisation et une reconnaissance de leur travail
- 5 L L'obtention d'un certificat
- 8 P Aucune
- 9 P NSP

Q12AB**Apparaît dans la matrice 12B****Apparaît dans l'écran 12B**

Et qu'est-ce que vos techniciens risquent de trouver le plus intéressant en s'inscrivant au PAMT? Et le second aspect?

Second aspect le plus intéressant pour le technicien

- 1 L Une occasion de suivre un programme de formation structuré tout en travaillant
- 2 L La possibilité d'obtenir de l'avancement
- 3 L L'apprentissage de méthodes sécuritaires de travail
- 4 L Une valorisation et une reconnaissance de leur travail
- 5 L L'obtention d'un certificat
- 8 P Aucune
- 9 P NSP

Q12BB

Et pensez-vous que tous, une majorité, une minorité ou aucun technicien s'inscriraient au PAMT?

- 1 Tous
- 2 Une majorité
- 3 Une minorité
- 4 Aucun technicien
- 9 P NSP

Q13A

Maintenant que vous connaissez les avantages relatifs à un PAMT, trouveriez-vous très, assez, peu ou pas du tout intéressant qu'EnviroCompétences développe un PAMT pour les techniciens en restauration après sinistre?

- 1 Très intéressant
- 2 Assez intéressant
- 3 Peu intéressant
- 4 Pas du tout intéressant
- 9 NSP/NRP

Q13B [1,6]**(Q13A=3,4)****Pourquoi ne trouvez-vous pas un tel programme intéressant?****Jusqu'à 6 mentions
NE PAS LIRE**

- 1 Pas de compagnons disponibles
- 2 Les techniciens en restauration après sinistre sont déjà compétents
- 3 Trop « time consuming », prend trop de temps pour l'entreprise, l'employé, le compagnon
- 4 Implique des dépenses
- 5 Trop de paperasses
- 98 Autre, spécifiez -> **AQ13B; C160 L2 C80**
- 99 NSP/NRP

Q14**(Q13A=1,2,3)**

Le compagnon doit suivre une session de formation sur le Programme donnée par Emploi-Québec Par la suite, il forme un collègue en lui transmettant son savoir-faire sur une base individuelle et structurée Seriez-vous prêt à libérer un compagnon pour qu'il suive une formation d'une journée et que, par la suite, il forme l'apprenti au travail (sur le tas)?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Il n'y a pas de compagnons potentiels
- 9 NSP/NRP

Q15 [1,3]**(Q13A=1,2,3)**

Et y a-t-il des contraintes ou des irritants à certifier votre ou vos techniciens en restauration après sinistre ?

**3 mentions possibles
LIRE AU BESOIN**

- 1 Mobilise trop le temps du compagnon
- 2 Mobilise trop le temps de l'apprenti
- 3 Mobilise trop le temps de l'entreprise
- 4 Trop de paperasses
- 5 Trop dispendieux pour l'entreprise/Salaire du compagnon
- 98 Autre, précifiez -> **AQ15; C160 L2 C80**
- 100 Aucun
- 99 NSP/NRP

Q16 [1,9]

(Q13A=1,2,3)

Quelles seraient les fonctions (tâches) des techniciens en restauration après sinistre qui seraient à améliorer par un PAMT?

Jusqu'à 9 mentions possibles

- 1 L Les communications avec es personnes sinistrées
- 2 L L'évaluation de l'étendue des dommages occasionnés par le sinistre
- 3 L Les procédures immédiates à prendre pour limiter les dommages
- 4 L Le plan d'intervention à établir et les ressources nécessaires
- 5 L Le travail de restauration en tant que tel
- 6 L L'assèchement et la décontamination des lieux sinistrés
- 7 L Le nettoyage des fournitures et des lieux et de leur contenu
- 8 L L'entretien des équipements
- 98 Autre, précifiez -> **AQ16; C160 L2 C80**
- 99 NSP/NRP

Q17A1

((Q13A=1,2,3).AND.AQ1B>1)

Compte tenu des aspects dont on vient de discuter, combien de techniciens en restauration après sinistre inscrireiez-vous au PAMT au cours des 3 prochaines années ?

- 1 Notez le nombre -> **AQ17A1; N4.0 [1-9999]**
 8 Aucun
 9 NSP/PR

Q17A2

((Q13A=1,2,3).AND.AQ1B=1)

Compte tenu des aspects dont on vient de discuter, inscririez-vous votre technicien au PAMT cours des 3 prochaines années ?

- 1 Oui
 8 Non
 9 NSP/PR

Q17B1

(Q17A1=8)

De quelle façon devrait-on adapter ou modifier le programme pour faire en sorte que vous inscririez vos techniciens en restauration après sinistre ?

- 1 Notez les adaptations/modifications -> **AQ17B1; C160 L2 C80**
 8 Aucune, pas intéressé
 9 NSP/PR

Q17B2

((Q13A=1,2,3).AND.Q17A1=1.AND.(AQ17A1

De quelle façon devrait-on adapter ou modifier le programme pour faire en sorte que vous inscririez plus de techniciens en restauration après sinistre ?

- 1 Notez les adaptations/modifications -> **AQ17B2; C160 L2 C80**
 7 Ne peut en inscrire davantage (les autres sont des compagnons)
 8 Aucune, pas intéressé
 9 NSP/PR

Q17B3

(Q17A2=8)

De quelle façon devrait-on adapter ou modifier le programme pour faire en sorte que vous inscririez votre technicien en restauration après sinistre ?

- 1 Notez les adaptations/modifications -> **A Q17B3; C160 L2 C80**
- 8 Aucune, pas intéressé
- 9 NSP/PR

Q18

(Q17A1=1,9.OR.Q17A2=1,9)

Dans le cadre du développement du PAMT, seriez-vous disposé à déléguer votre directeur des ressources humaines ou l'un de vos employés expert à une rencontre de développement ou de validation d'une durée d'une journée?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP/NRP

Q19

Aimeriez-vous obtenir plus d'information sur le programme d'apprentissage en milieu de travail ?

AU BESOIN: Un professionnel du CSMO vous enverra de la documentation par courriel

- 1 Oui par courriel
- 2 Oui par téléphone
- 8 Non
- 9 NSP/PR

Q20 [1,8]

Dans un autre ordre d'idées, quelles sont les activités de votre établissement ?

**JUSQU'A 8 MENTIONS
LIRE AU BESOIN**

- 1 L Dégât d'eau
- 2 L Nettoyage après incendie
- 3 L Fuite d'huile
- 4 L Restauration de documents
- 5 L Nettoyage de tapis et carpettes
- 6 L Nettoyage de conduits de ventilation

- 7 L Services de grand ménage
 98 Autre, spécifiez -> **AQ20; C160 L2 C80**
 99 NSP

Q21

Dans quelle région administrative est situé votre établissement?

- 1 Abitibi
 2 Bas-St-Laurent
 3 Cantons de l'est (Estrie)
 4 Centre du Québec
 5 Charlevoix
 6 Chaudière-Appalaches (Beauce)
 7 Côte Nord
 8 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 9 Lanaudière
 10 Laurentides
 11 Laval/Rive-Nord
 12 Mauricie
 13 Montérégie/Rive-Sud
 14 Montréal
 15 Nord du Québec
 16 Outaouais
 17 Québec (Capitale Nationale)
 18 Saguenay-Lac-St-Jean
 98 Autre, spécifiez -> **AQ21; C160 L2 C80**
 99 NSP

Q22

Pourriez-vous me dire quel est votre titre au sein de l'entreprise?

- 1 Notez son titre -> **AQ22; C80 L1 C80**
 9 NSP

Q23

J'aimerais reconfrmer votre nom avec vous.

- 1 Notez son nom au long -> **AQ23; C80 L1 C80**
 9 NSP

Q24

Et quel est votre courriel au bureau ?

- 1 Notez son courriel au long -> **AQ24; E80 L1 C80**
 9 NRP

COMMENTAIRE**[0,1]**

Au nom de EnviroCompétences, je vous remercie de votre collaboration. Vos réponses nous aideront à déterminer s'il y a un besoin pour développer un PAMT pour les techniciens en restauration après sinistre.

Notez tous commentaires pertinents: désire être rappelé rapidement, très intéressé par le projet...

- 1 Notez -> **ACOMMENTAIRE; C240 L3 C80**
 2 NRP

SEXE

Notez le sexe

- 1 ->**REM** masculin
 2 ->**REM** féminin

QTP

Cette strate est complétée

- 1 D Terminez l'entrevue et remerciez le répondant